

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

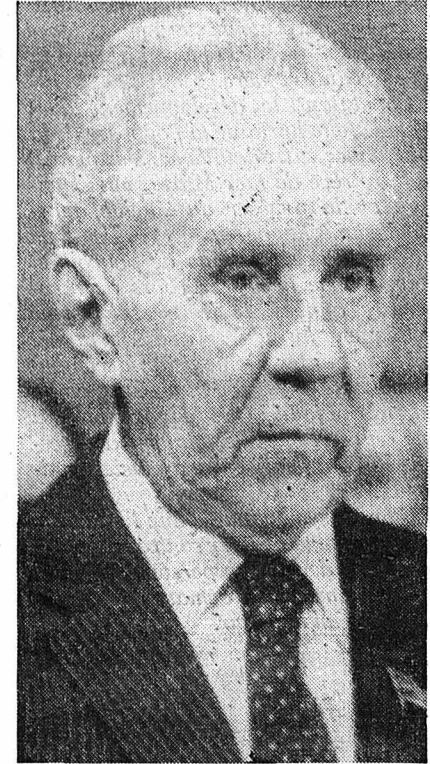
QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAÎSSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration
Rédaction (039) 21 11 35

Ancien président du Conseil des ministres soviétique M. Kossyguine meurt d'une crise cardiaque

M. Alexei Kossyguine, ancien président du Conseil des ministres soviétique et spécialiste des problèmes économiques, est décédé d'une crise cardiaque dans la nuit de jeudi à vendredi. M. Kossyguine, 76 ans, qui avait succédé à M. Nikita Krouchtchev comme président du Conseil des ministres en 1964, avait démissionné de ses fonctions le 23 octobre dernier en raison de problèmes cardiaques et circulatoires. Il avait été remplacé par M. Nicolai Tikhonov.

Selon les sources qui ont annoncé sa mort, des obsèques nationales seraient faites à M. Kossyguine, sans doute sur la



M. Alexei Kossyguine. (Bélino AP)

place Rouge. Certains dirigeants, comme M. Nikita Krouchtchev, ont été enterrés alors que les cendres d'autres ont été placées dans le Mur du Kremlin.

FAIT SIGNIFICATIF

La date de vendredi coïncide avec le 74e anniversaire de M. Leonid Brejnev, qui avait annoncé personnellement le retrait de M. Kossyguine le 23 octobre au Parlement. A l'époque, les observateurs s'étaient interrogés sur une éventuelle disgrâce politique de M. Kossyguine, dont l'audace en matière de réforme économique était loin d'être suivie par la hiérarchie.

Fait significatif, M. Brejnev n'avait pas rendu hommage à M. Kossyguine, mais il avait cependant publié peu après

une déclaration exprimant sa «chaleureuse gratitude» à l'ancien président du Conseil des ministres.

M. Kossyguine n'avait pas assisté à cette session. Depuis, il était soigné dans une clinique pour hauts dirigeants à l'extérieur de Moscou, selon certaines sources.

UNE ASCENSION RAPIDE

Bien que d'aspect froid et triste, M. Kossyguine savait, à l'occasion, pratiquer l'humour et il lui arrivait même de s'emporter. Agé de 13 ans lorsque les Bolchéviques avaient pris le pouvoir, il devait connaître une ascension rapide et, à la mort de Staline en 1953, il occupait le poste de vice-premier ministre.

Après le limogeage de M. Nikita Krouchtchev, il fit partie de la «Troïka», avec Brejnev et Nikolai Podgorny, qui prit en mains les rênes du pays. Mais au fil des années, M. Brejnev occupa une position prééminente, «premier parmi ses pairs».

► Suite en dernière page

La Conférence de Madrid à la mi-temps

L'atmosphère a été marquée par deux grandes questions: la Pologne et la politique du président Reagan

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui siège à Madrid depuis six semaines, vient d'interrompre ses travaux pour les reprendre vers la fin janvier. «M. Edouard Brunner, ambassadeur et chef de la délégation suisse à ce nouveau rendez-vous des trente-cinq d'Helsinki, a fait à Berne devant une douzaine et demi de journalistes le bilan à mi-temps de cet unique cénacle mondial où l'on puisse discuter en toute légitimité et des semaines durant de l'Afghanistan, du règlement pacifique des différends Etats, de la détente, des relations Est Ouest. Le tout sans portes claquées. Si l'on parle parfois durement au cours de ces semaines d'ouverture de CSCE, du moins le climat général y est-il meilleur qu'à Belgrade qui, on s'en souvient, s'était terminé sur un échec.

delà de l'Acte final d'Helsinki, une intervention militaire est rendue plus difficile.

PEUT-ON DÉBOUCHER SUR UN SUCCÈS ?

Le chef de la délégation suisse a clairement répondu à cette interrogation-clé: si on arrive jusqu'au printemps 1981 à déboucher sur un rapprochement des points de vue encore fort éloignés et sur un accord où les matières importantes des pays de l'Ouest mais aussi de l'Est pourraient s'équilibrer, c'est-à-dire si chacun y trouvait son compte, on pourrait parler d'un succès. Mais les pays occidentaux - et surtout les neutres - sont-ils d'accord de venir à la rencontre d'une conférence sur la sécurité militaire (coiffée par la CSCE)? Beaucoup dépendra de l'évolution de la situation internationale, a dit M. Brunner, et des options de politique étrangère que prendra l'équipe du président Reagan. Les réunions qui vont se tenir entre les partenaires du pacte atlantique et des vingt-et-un pays dans le cadre du Conseil de l'Europe, permettront de débayer déjà une partie des incertitudes et de voir plus loin.

Mais M. Brunner n'a pas caché qu'une conférence sur le désarmement lui paraît impossible pour l'instant.

► Suite en dernière page

par Hugues FAESI

L'ambassadeur Brunner a dépeint l'atmosphère de la CSCE à Madrid en disant qu'elle a été dominée par un problème dont on n'a pas parlé et par une question que tout le monde se pose intérieurement: que va-t-il arriver en Pologne? Et encore: quelles impulsions doivent-on attendre de la nouvelle administration du président Reagan après le changement de titulaire à la Maison-Blanche?

Le chef de la délégation voit dans le fait de la continuation de la CSCE une contribution possible à une non-intervention soviétique en Pologne, car si les délégués de trente-cinq Etats européens et américains y compris l'URSS et les Etats-Unis, continuent leur travail d'approche afin de faire un pas de plus au-

Grève de la faim en Irlande Victoire totale de Mme Thatcher

Le combat douteux qui, 54 jours durant, a opposé le gouvernement britannique aux militants républicains irlandais qui faisaient la grève de la faim dans les prisons de Belfast s'est achevé hier matin par une victoire apparemment totale du premier ministre, Mme Margaret Thatcher.

Aux portes mêmes de la mort, les sept premiers grévistes (qui avaient cessé de s'alimenter le 27 octobre dernier) ont renoncé jeudi soir à leur action sans obtenir le statut politique qu'ils réclamaient et sans que soit ainsi reconnue leur qualité de combattants. Les 30 autres républicains de la prison de Maze et les trois femmes de la prison d'Armagh ont eux aussi cessé leur mouvement hier matin. (afp)

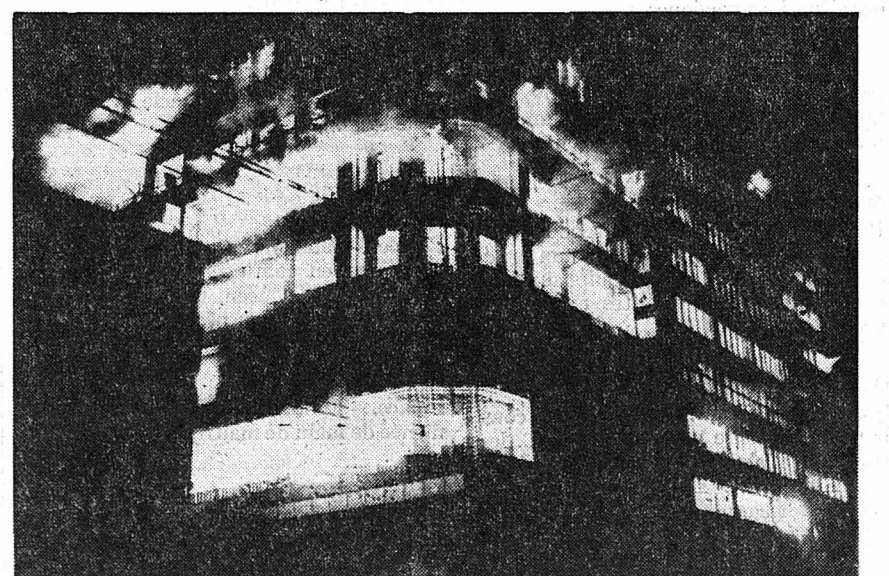
Dans la capitale grecque Incendies criminels dans deux grands magasins

Deux des plus grands magasins d'Athènes ont été détruits hier par des incendies provoqués par des explosions criminelles dont la responsabilité a été revendiquée par une organisation jusque-là inconnue.

Les pompiers ont combattu le feu pendant près de cinq heures, mais sans parvenir à sauver les bâtiments, situés à 300 mètres d'intervalle. On ne signale cependant aucune victime.

Le quartier de la place Omonia, au cœur d'Athènes, a été bouclé par la police, tandis que des experts en explosifs tentaient de trouver parmi les débris des indices sur les explosions.

Une organisation, appelée «Octobre 80», a ensuite téléphoné à deux quotidiens athéniens pour revendiquer les attentats. Au cours des derniers mois, des organisations d'extrême-gauche clandestines ont fait sauter des banques et des sociétés accusées de faire des profits excessifs. (reuter)



Une photographie AP d'un des deux grands magasins en flammes. (Bélino AP)

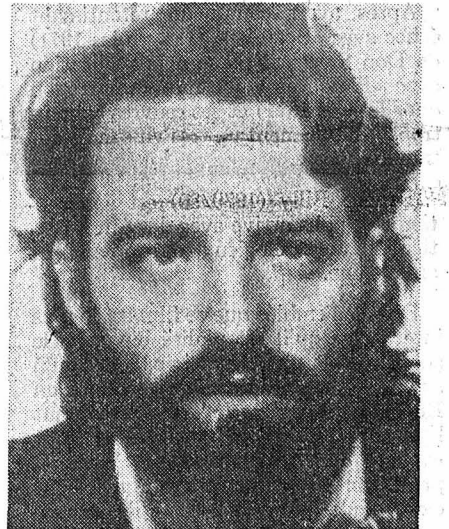
sumés de «Prima Linea», le groupe terroriste d'extrême-gauche le plus important d'Italie après les «Brigades rouges». Deux mandats d'arrêt internationaux ont été lancés contre lui: le premier par le Parquet de Bergame pour une attaque à la mitrailleuse contre une caserne de carabinieri près de Bergame en octobre 1977, le second par le Parquet de Turin pour l'assassinat du juge milanais Emilio Alessandrini, le 29 janvier 1979.

Marco Donat-Cattin était recherché également pour constitution de bande armée et tentative de meurtre.

À L'ORIGINE D'UNE CRISE POLITIQUE

Il avait été à l'origine indirecte, en mai dernier, d'une importante crise politique en Italie: un ancien terroriste repent avait accusé le président du Conseil de l'époque, M. Francesco Cossiga, d'avoir averti le père de Marco Donat-Cattin, M. Carlo Donat-Cattin, des dangers d'arrestation que courait son fils.

► Suite en dernière page



M. Marco Donat-Cattin. (Bélino AP)

À LA CHAUX-DE-FONDS Le Tribunal fédéral déboute La Canette

Lire en page 5

À BERNE Fin de la session des Chambres fédérales

Lire en page 15

OPINION

Dépendance alimentaire

Une Pologne qui cherche, à grands risques et périls, une voie démocratique dans un socialisme dictatorial imposé par Moscou, c'est actuellement un cas. Pas sans précédent puisque d'autres expériences de libéralisation ont été écrasées par la force depuis Yalta de l'autre côté du rideau de fer. Mais une Pologne qui a faim, confrontée à la disette et à l'échec économique, ce n'est pas une originalité dans les pays de l'Est. Parce que du côté de Varsovie, on bouge, on parle, on informe encore, le monde occidental a connaissance de ces difficultés, toujours porteuses de révolte. Les renseignements passent moins aisément la frontière lorsqu'il s'agit des autres nations du bloc de l'Est, et de l'URSS en particulier, dont les populations ne connaissent pourtant pas un sort plus enviable.

Le diagnostic a été posé pour la Pologne par nombre de spécialistes: manque de produits alimentaires et de biens de consommation, de médicaments et d'articles d'hygiène, hausses de prix considérables, situation critique du logement, insuffisance des infrastructures et des équipements sociaux, mauvaise répartition du produit national qui favorise une minorité (les membres du Parti) au détriment de l'ensemble des habitants, centralisation excessive, planification stupide, absence de système financier cohérent, entre autres éléments de la gangrène. Il n'aurait pas été dressé différemment par les mêmes experts pour Moscou, Prague ou Budapest.

Le système communiste tel qu'il perle du Kremlin impose «le devoir de travailler» à toute personne en âge de le faire ne justifiant pas d'une incapacité totale ou temporaire, d'avoir donc une activité «sociale» incluant d'ailleurs les femmes au foyer ayant des enfants à charge aussi bien que les rares petits possédants de terres. Résultat: un plein-emploi parfaitement artificiel correspondant à un grave sous-emploi économique et une faible productivité du travail. Les statistiques

soviétiques elles-mêmes font état de la médiocrité de cette productivité du travailleur en URSS, estimée à 40 pour cent du niveau américain pour l'ensemble de l'économie, et à 25 pour cent seulement dans l'agriculture.

Pareille incapacité ne peut qu'accroître la dépendance économique de l'Est à l'égard de l'Ouest. Indépendamment de l'endettement financier colossal de ces pays qui ont bénéficié des prêts occidentaux même en période de guerre froide, les piliers essentiels de leur économie ne sauraient conserver la moindre solidité sans l'apport matériel des importations. Et en premier lieu en ce qui concerne le domaine vital: l'alimentation. En 1978, la couverture des échanges agro-alimentaire de la Pologne a été de 0,44 pour cent, celle de l'URSS de 0,22 pour cent! Pour répondre aux besoins de première urgence, l'Union soviétique devra importer chaque année à venir entre 500.000 et 700.000 tonnes de viande, et chaque kilo supplémentaire consommé par habitant et par an (pour une part déjà réduite à la portion congrue) représenterait une importation supplémentaire de 1,5 million de tonnes. Un chiffre est plus parlant encore: si les Occidentaux arrêtaient de lui fournir des céréales et du fourrage, l'URSS devrait radicalement abattre la moitié de son cheptel.

Ramenés à des notions élémentaires de vie quotidienne, les maîtres du Kremlin ne peuvent donc pas négliger l'importance des sanctions économiques promises par l'Ouest en cas d'invasion de la Pologne. Mais ils ne sauraient non plus supporter, comme l'a déclaré jeudi à Paris M. Boris Ponomarev, secrétaire du comité central du PC d'URSS, que par le biais de l'aide économique, les pays occidentaux viennent excessivement orienter les satellites de Moscou vers un monde plus civilisé.

Le Kremlin connaît trop bien la réalité du slogan: «Le voir, c'est l'adopter».

J.-A. LOMBARD

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

PAGE 2

«La cage aux folles» II d'Edouard Molinaro

Passer du boulevard à l'écran c'était déjà une gageure: pari que tint étonnamment Edouard Molinaro aidé du vieux couple qui resta à l'affiche du théâtre pendant cinq ans: Ugo Tognazzi et Michel Serrault.

Ce fut plus qu'un succès, un véritable triomphe, bien que l'image de l'homosexualité que le film véhiculait était la moins dérangeante qui soit...

Le film fit mouche, porté par l'enthousiasme d'un public ravi de se distraire sans méchanceté et même avec générosité puisque ce n'est pas tant des folles qu'il fait rire que de l'humour des folles.



Remettre ça était donc un nouveau pari que la même équipe a tenu en imaginant de nouvelles aventures au couple Zaza Napoli et Renato Baldi.

Pour Zaza, le problème est simple: c'est la vieillesse, lancinante, et Renato son ami, ne la trouve plus assez convaincante dans le rôle de «L'Ange bleu». Au bord du drame familial, Zaza désespérée, va provoquer, pour prouver et se prouver qu'elle est encore séduisante...

Cette décision sera le début d'une cascade de péripéties plus tragiques les unes que les autres, mettant nos amis dans les griffes du contre-espionnage en lutte contre un dangereux espion à la solde de l'étranger...

Michel Serrault est un «travelo» parfaitement réussi qui donne toute l'étoffe à son personnage en porte-à-faux, dont les vêtements féminins demeurent un déguisement jusqu'au bout et qui semble encore plus scan-

daleusement déguisé lorsqu'il s'habille en homme.

C'est un personnage entre la dérision et le pathétique, qui va même jusqu'à provoquer une certaine émotion, car il n'arrive pas à trouver sa place parmi les catégories sexuelles reconnues par la société.

En fait, ce phénomène est une pure créature de théâtre, un monstre comme on n'en rencontre que rarement dans la vie.

La «folle» de type courant, ce serait plutôt son compagnon interprété également avec nuance par Ugo Tognazzi.

Réussite donc une fois encore dans la mesure où «La cage aux folles» II choquera délicieusement le public, sans toutefois aller jusqu'à l'inquiéter et l'amener à réfléchir à des gens différents, mal dans leur peau que sont les homosexuels et qui n'ont pas encore leur place à part entière dans notre société.

JPB.

«Bronco Billy» réalisé par l'acteur Clint Eastwood



Acteur maintenant dans la cinquantaine, Clint Eastwood a beaucoup travaillé aux Etats-Unis pour la télévision, puis pour le cinéma, enfin il connut la gloire en travaillant avec Sergio Leone pour les westerns-spaghettis que sont «Pour une poignée de dollars», «Pour quelques dollars de plus» ou «Le bon, la brute et le truand».

Après avoir connu un retentissant échec avec «Beguiled» (Les proies 1971) de Don Siegel, il passe à la réalisation avec «Play Misty for me» (Un frisson dans la nuit 1971) et ses œuvres connaîtront généralement un très vif succès outre-Atlantique.

Bronco Billy (1979/80) est son septième et nous arrive avec des échos particulièrement élogieux de la critique américaine.

Disons d'emblée que ce film est le plus intéressant qu'il ait réalisé bien que le sujet ne soit pas très original, puisqu'il s'agit de l'histoire revue et corrigée d'un Buffalo Bill comme le Texas en connut beaucoup. Notre cow-boy au grand cœur exploite donc le filon du Far West en présentant sous un chapiteau un spectacle typique fait de bagarres, de courses de chevaux, entremêlé de coups de feu, le tout faisant très couleur locale.

JPB

Pour constituer son équipe, notre héros s'est entouré de personnages marginaux anciens criminels ou dissidents, qui vont ainsi de ville en ville pour présenter un spectacle à un public d'adolescents.

Première raison d'étonnement: comment Billy représentant du conservatisme, de l'ordre et des traditions a-t-il pu s'entourer d'une telle bande?

Car notre cow-boy est capricieux, pingre et n'oublie jamais de montrer qu'il est le chef.

Il a pourtant un grand cœur puisqu'il donne son spectacle «gracieusement» pour les prisons et autres instituts religieux, alors qu'il est le généreux donateur d'un asile psychiatrique.

Tiré directement d'une bande dessinée populiste, «Bronco Billy» lorgne avec envie du côté de chez Capra, dans sa description de la lutte des sexes et de la riche héritière, avec un clin d'œil à la «Strada» dans son évocation de la pérégrination des gens du voyage, où l'on suit les perdants luttant désespérément pour devenir des gagnants.

On retiendra donc Bronco Billy pour son rythme, sa maîtrise technique, et sa bonne construction dramatique, alors que certains de ses accents par trop moralisateurs et nationalistes nous agaceront profondément.

Dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● **Le dernier métro**
Corso. - Dès 16 ans. Prolongation troisième et dernière semaine. Un beau film de François Truffaut, une histoire attachante (voir «Page 2» L'Impartial du 6 décembre).

● La cage aux folles No 2

Eden. - Dès 16 ans. Michel Serrault et Ugo Tognazzi, Michel Galabru et quelques autres dans une «suite» aussi drôle et plaisante que la première «cage» (voir texte dans cette page).

● La grande vadrouille

Eden. - Dès 12 ans. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Un film que l'on revoit toujours avec plaisir, tant Bourvil et de Funès y dispensent le rire, même dans des situations tragiques.

● Sex excès

Eden. - Dès 20 ans révolus. Samedi en nocturne, en fin d'après-midi lundi et mardi. Catégorie X, pas pour tous...

● Opérations opium

Plaza. - Une réédition attendue d'un grand «show» sur la chasse aux trafiquants de drogue. Une poursuite sur deux continents et des vedettes confirmées. Ça bouge!

● Bronco Billy

Scala. - Dès 12 ans. L'histoire d'un cow-boy qui présente un spectacle sur... les cow-boys et s'est entouré de types bizarres. Avec Clint Eastwood (voir texte dans cette page).

● Le malade imaginaire

Scala. - Samedi et dimanche en fin

d'après-midi. Dès 16 ans. Molière revu par Alberto Sordi et Laura Antonelli. Drôle...

● Le saut dans le vide

Corso. - Guide du film. Un drame psychologique dans lequel la folie joue à la fois un rôle libérateur et mortel (voir texte dans cette page).

Le Locle

● **Le trou noir**
Casino. - Tous âges. Samedi et dimanche en matinées et en soirée. De l'équipe de Walt Disney, un extraordinaire voyage dans l'espace, de l'excellente science-fiction bien mise en images.

Tramelan

● **Mickey Jubilé**
Samedi et dimanche en soirée. Pour les 50 ans de Mickey, souris souriante toujours jeune, un festival de dessins animés en couleurs. Un bon spectacle de famille et de fêtes.

Bévilard

● **Le guet-apens**
Palace. - Samedi et dimanche en soirée, dimanche en matinée. De Peckinpah, avec Steve McQueen, un «policier» de qualité et plein de suspense.

● Le sucre

Palace. - Lundi en soirée. Une aventure menée de main de maître...

Le Noirmont

● **Une semaine de vacances**
Samedi et dimanche en soirée. De Bertrand Tavernier, une belle histoire traduite en de belles images.

Ciné-bulletin» en meilleure santé

CinéBulletin



La couverture du numéro de décembre

Les associations professionnelles et organisations culturelles suisses publient ensemble, depuis 1976, un «Ciné-bulletin» qui aura été traversé de courants contradictoires. Au début de 1979, un nouveau rédacteur était désigné. Il prit son travail à cœur mais, à son tour déabusé, cessa sa collaboration avec l'éditeur principal, le «Centre suisse du cinéma». En guise d'adieu, Bernhard Giger publia un texte intitulé «Chacun bricole pour soi» (No 59, août 1980). Ce texte assez amer se bornait à constater que les débats d'idées n'avaient pas obtenu le succès espéré, que chacun dans son coin s'occupait de ses propres affaires, de ses propres projets, que la lutte en commun, corporative ou syndicale, n'était plus tellement ce qui caractérisait certains milieux du cinéma suisse. Il est vrai que quand tout va mal, surtout quand l'argent manque, on se replie stratégiquement sur ses propres projets - pour ma part, je suis en train de faire comme les autres au moment où des activités sur le plan suisse arrivent à leur terme personnel. Et puis, à ce niveau là, à chacun son tour.

Une nouvelle équipe préside depuis le début de l'automne aux destinées du «Ciné-bulletin», un publiciste, Fritz Hirtzel, un technicien du cinéma, Georg Janett, et le secrétaire de l'Association suisse des techniciens du film, Jim Sailer. Un souffle nouveau s'élève, avec apparition de nouvelles rubriques, des textes sur les problèmes de principe (la place du super-huit dans le cinéma actuel, la présence suisse à l'étranger, l'octroi ou non de primes d'études ou de qualité à des films entièrement produits par la télévision, le rôle de la télévision, etc...). Avec une matière rédactionnelle désormais plus riche, qui servira d'information de base en d'autres occasions, le «Ciné-bulletin» semble aussi revenir à

un plus juste équilibre entre textes paraissant en français et en allemand, comme il avait été convenu qu'il devait l'être - proche de moitié-moitié, en donnant traduction dans l'autre langue de la plupart des textes. (Notons que l'italien n'a pas encore fait son apparition.) Ce renouveau signifie-t-il que de meilleurs moyens sont à disposition de l'équipe rédactionnelle qui ne doit pas pour autant être très bien payée ou que l'enthousiasme d'un trio permet de repartir mieux, les prédécesseurs usés?

L'avenir le dira. Mais il faut être attentif à ces signes de renouveau. Ce n'est pas le seul: les Chambres fédérales viennent enfin d'accepter une augmentation non dérisoire (à peu près un million) de crédit octroyé au cinéma, certes par un transfert d'un poste du Département fédéral de l'intérieur à l'autre. Mais il fallait tout de même le faire. En 1981, le cinéma suisse obtiendra une aide fédérale qui commence avec un peu de décence à s'approcher d'un minimum vital.

En juin 1979, nous avions dressé un petit tableau réjettant la répartition dans le «Ciné-bulletin» entre l'allemand et le français. Nous avons procédé à une rapide recherche complémentaire, en reprenant tous les numéros parus de février à juin 1980, donc sur la même période que les années précédentes, et en observant la tendance sur les quatre derniers numéros de l'année (rédigés par la nouvelle équipe). Dans la sécheresse des



Les sept péchés capitaux

Un article sur un tournage à Zurich chiffres, on constatera qu'un effort est fourni pour en revenir à un meilleur équilibre des langues, élément significatif, plus qu'un simple détail, qui prouve que, à Zurich où reste cantonné le pouvoir des associations professionnelles suisses, on a tenu compte de certaines remarques sèches ou déabusées venues de la minorité romande.

Freddy LANDRY

| Année de parution (février à juin) | Pourcentage des textes en allemand | Pourcentage des textes en français |
|--|------------------------------------|------------------------------------|
| 1976 | 52 | 48 |
| 1977 | 54 | 46 |
| 1978 | 64 | 36 |
| 1979 | 75 | 25 |
| 1980 | 67 | 33 |
| 1980 (à première vue) (septembre à décembre) | 50 | 50 |

«Le saut dans le vide» de Marco Bellochio

De «Les poings dans les poches» (1965) à «Le saut dans le vide» (1980) en passant par «Fous à délier» (1974) il y a une constante dans l'œuvre de Marco Bellochio: c'est le thème de la folie, car disait-il, s'il y a des fous dans les asiles, il y en a beaucoup en liberté aussi...

«Le saut dans le vide» c'est l'histoire d'une guérison tragique, car elle passe par la mort d'un des personnages. Une femme guérit et c'est justement parce qu'elle guérit que son frère, le juge Mauro Ponticelli, se tue.

Au début, la folle c'est Marta, la sœur du juge, atteinte d'une folie qui brusquement évolue en délire, scandale, rébellion. C'était une femme résignée et tout à coup la voilà qui se révolte. Ils avaient vécu ensemble pendant des années, avec une ombre permanente dans leur existence, le souvenir de leur frère fou, tare familiale inacceptable.

A la veille de la ménopause, Marta jette un regard lucide sur son existence entièrement consacrée à son frère: à la fois servante et mère.

Constatant le développement d'un type de folie hurlante (à l'opposé de la folie douce et tranquille sans scandale) le frère rêve de tuer Marta, mieux encore de la pousser au suicide, puisqu'elle lui échappe.

Malgré des relations de pouvoir et d'obéissance liées aux cours de nombreuses années, le frère et la sœur s'éloignent jusqu'à ce que Marta décide de quitter Rome pour accompagner Anna à Ostia; Maura sera alors, lui, pris de folie... C'est donc à nouveau une œuvre complexe totalement désespérée et qui peut se lire à plusieurs niveaux.

Elle est symbolique d'une libération, celle de Marta qui par son refus, face à son frère, devient un personnage autonome, même si sa démarche radicale provoque un malheur.



Le film traite également de la folie quotidienne, celle qui se cache derrière le sourire narquois, mais il y a surtout cachée derrière la façade des relations sado-masochistes du couple.

Ce faux couple représente une famille qui par son cadre de vie (appartement vieillot, mais relativement luxueux) se situe à un certain niveau de pouvoir, que souligne encore la position officielle de juge de Mauro.

L'homme joue le rôle dominant, maintenant sa sœur dans une totale dépendance. Quand celle-ci retrouve son indépendance, c'est alors à lui de souffrir. On m'a demandé pourquoi je continue à m'occuper de la folie. Mais c'est obligatoire pour essayer de comprendre le monde où nous vivons a déclaré M. Bellochio.

«Le saut dans le vide» est un film cri contre la société actuelle qui se déshumanise de plus en plus, et qui fait que les êtres vides vivent l'histoire devant leur poste de télévision, sans plus vouloir transformer leur existence, vivant résignés et passifs. Mais le cri de Bellochio peut-il être encore entendu?

Jean-Pierre BROSSARD

RESSEMBLANCE

L'adjudant est en train de passer l'inspection du quartier, quand soudain il aperçoit à une fenêtre de la troisième chambre une énorme paire de fesses qui prend l'air. Il monte les étages quatre à quatre et fait irruption dans la chambre en criant:

- Quel est l'imbécile qui a mis son derrière à la fenêtre?
- C'est moi, mon adjudant, dit un bidasse peureusement. Il faisait tellement chaud...
- Mais espèce de ballot, tu ne te rends pas compte que le général aurait pu passer devant?
- Mais il est passé, mon adjudant!
- Quoi? hurle l'adjudant. Il est passé? Et qu'est-ce qu'il a dit?
- Il a dit: bonjour, mon adjudant!

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

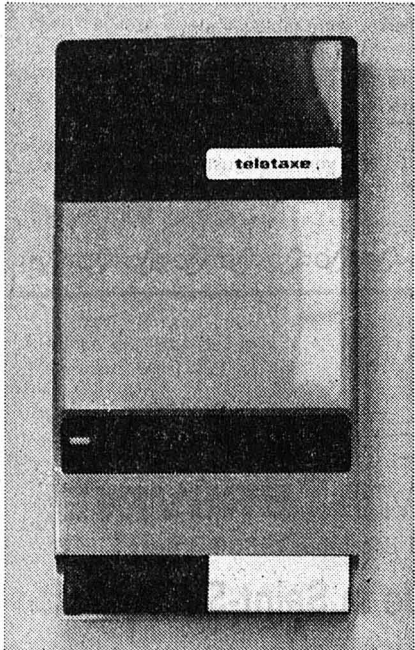
Le service des téléphones des PTT: désaccord entre pulsions (des abonnés) et impulsions (téléphoniques)
Des possibilités de contrôle et des moyens de recours

D'une enquête effectuée auprès du Service des téléphones, nous avons déjà publié une première partie concernant la méthode de facturation des communications téléphoniques et les principes des raisons de conflits.

Pour remédier à toutes ces causes d'incertitude et de mécontentement des abonnés, la Direction des téléphones peut fournir à chacun un véritable arsenal de contrôle, mis au point pour toutes situations.

De son côté, elle peut mettre un raccordement sous surveillance; entendez qu'alors les conversations sont prises en note quant à la date, l'heure, le numéro sélectionné, la durée et la taxe, mais non en ce qui concerne le contenu; ce contrôle est limité aux besoins internes et à ceux de l'utilisateur concerné. Tout abonné peut d'ailleurs recourir à ce moyen de surveillance, en le demandant d'avance et contre paiement. Ce système-là permet de découvrir des abonnés un peu... amnésiques, dirons-nous, jurant leurs grands dieux téléphoner si peu et ne se souvenant que preuve sous le nez avoir appelé la cousine en Valais ou la tante à Zurich...

C'est fou ce que la clientèle des PTT - du moins celle qui sort de l'anonymat par ses réclamations souvent intempestives - paraît faire montre d'une mémoire défaillante concernant certains faits «coûteux»



L'indicateur de taxes avec totalisateur dont tout abonné peut disposer moyennant un émoulement d'installation et un abonnement mensuel modique. Le compteur de gauche indique le prix de chaque conversation, alors que celui de droite totalise les taxes dues, sans remise à zéro, ce qui permet un contrôle permanent par simple comparaison des totaux enregistrés

Pour les autres, rigoureux dans leur morale et constants dans leurs actes, la Direction des téléphones propose quelques petits appareils de contrôle que l'on peut ostensiblement mettre à côté de son téléphone ou brancher plus discrètement selon les nécessités.

LES APPAREILS QUI AIDENT

L'indicateur de taxes avec totalisateur se pose aux frais du demandeur, taxe unique à l'installation et abonnement de 3 francs par mois: une fenêtre vous indique en permanence le total de vos appels, sans jamais de remise à zéro, une autre fenêtre vous donne le montant de votre conversation en cours, et le total permanent vous permet de contrôler si des appels ont été faits en votre absence; un dispositif vous permet encore de bloquer votre téléphone pour la sortie.

C'est un appareil indispensable dans certains commerces, restaurants et établissements publics, bien utile lorsque les conversations doivent se facturer ensuite et agréable si l'on veut au jour le jour ou de cas en cas, évaluer le coût de sa propre «téléphonie». Il s'agit d'un accessoire de discipline personnelle aussi et l'on dit en coulisses que les PTT n'aimeraient pas le voir proliférer dans les chaumières, craignant peut-être une sagesse consommatrice de faible rendement...

C'est là un autre chapitre que nous évoquons plus loin.

Autre moyen de contrôle, le «téléferm», permettant d'empêcher les communications sortantes au moyen d'une clef, et d'un coût minime à l'abonnement.

Les amateurs de calculs peuvent encore établir un contrôle personnel de tous leurs appels, montre en mains et tarif à l'appui. La Direction des téléphones a envoyé à tous ses abonnés, en 1978 lors

du changement de la taxation locale, une table facile à utiliser. Elle est à disposition au service des téléphones. Mais là, il faut être prudent quant à sa propre estimation, d'une part avec le système local par impulsions - variante possible de 10 à 20 centimes - et d'autre part quant à la date de relevé des compteurs, fluctuant de un à deux jours; une différence se rétablirait alors à l'échéance suivante. C'est de plus une méthode difficile à appliquer lorsqu'il y a plusieurs usagers du même appareil, l'oubli étant humain.

L'on doit encore préciser qu'à l'heure actuelle il n'est pas possible, après coup d'obtenir une facture détaillée de ses communications téléphoniques. Avec la nouvelle génération d'ordinateurs qui deviendra opérationnelle et équipera l'ensemble des 17 arrondissements de notre pays vers 1988-1990, cette lacune sera comblée. Alors, sur demande et contre paiement, tout abonné pourra recevoir la longue liste de ses menus appels et conversations importantes; le doute ne sera plus possible et l'évidence régnera de part et d'autre.

DES MOYENS DE RECOURS

La procédure à suivre, en cas de litige, est semblable pour tous les arrondissements

Première démarche: remplir le «Questionnaire sur les taxes des conversations téléphoniques» aux nombreuses rubriques et détails précis, et d'une couleur bleue tendre annonciatrice de conciliation.

chronique horlogère

Première mondiale offerte au MIH

Un exemplaire de la montre à phases de lune à quartz, première mondiale du genre (voir L'Impartial du 26 novembre 1980) a été offert hier après-midi par l'administrateur de Comor SA, Berne et La Chaux-de-Fonds, par M. A. Benz, administrateur de la société, au cours d'une brève cérémonie.

M. Alfred Wild, représentant la direction du musée, a relevé l'intérêt que présentent les pièces de ce type dont le MIH possède un certain nombre dans ses collections, tout en soulignant que Breguet lui-même dans ses constructions de montres simples - pour ne pas parler des autres - avait souvent adjoint un guichet des phases lunaires.

La nouvelle acquisition du MIH a été ensuite placée en vitrine par les soins du conservateur M. André Curtit, sous le regard attentif d'étudiants en visite...

Carillon: programme d'hiver

Rappelons pour notre part que le programme d'animation d'hiver du Carillon débute demain. Les tons chauds de l'automne ont disparu pour faire place entre autre à des tons bleus, la mélodie est changée.

R. Ca

GP: fidélité à l'entreprise

Dans le cadre d'une réunion de l'ensemble du personnel de Girard-Perregaux et Consul hier au soir - au cours de laquelle M. Charles-Ed. Virchaux, administrateur, a pris congé de ses collaborateurs - un certain nombre d'employés ont été fêtés pour leur fidélité à l'entreprise, sept personnes pour dix ans, deux pour quinze ans d'activité; MM. Jean Donzé et Louis Bihler ayant accompli pour leur part 25 années de service.

(Imp)

Intercoiffure - Bioesthétique

Jacky Mayor
Av. Léopold-Robert 40

OUVERT LUNDI 22 DÉCEMBRE

Jumbo Coiffure
dames et messieurs

32332

Des contrôles sont ensuite effectués par le service comptable, le service des dérangements - confirmation d'une éventuelle réclamation de l'abonné durant la période incriminée - le service des lignes - y a-t-il eu des travaux? - et le contrôle des centraux urbains, ruraux et interurbains - y a-t-il eu des dérangements dans ce secteur?

Une première phase qui est gratuite. Si l'on constate des incidents particuliers qui auraient pu influencer la taxation, la facture contestée est rectifiée, après entente entre l'abonné et la DAT. Mais si le contrôle s'avère négatif, donc sans trace d'une quelconque défectuosité technique ou d'incident, l'abonné est enjoint à régler sa facture dans un délai convenable.

Si l'abonné n'est toujours pas convaincu, il peut ensuite avoir recours à la DG des PTT à Berne et au Tribunal fédéral, non sans avoir en tête l'article 34 de la loi fédérale réglant la correspondance télégraphique et téléphonique qui précise entre autres que «les comptes relatifs aux conversations téléphoniques sont établis sur la base des inscriptions qu'effectuent les organes de l'entreprise des PTT et qui font foi jusqu'à preuve du contraire». Cette démarche est aux frais de l'abonné et la DAT estime que le processus antérieur, gratuit, peut s'évaluer à un coût de plusieurs centaines de francs; preuve tangible de la bonne volonté du service des téléphones et de sa vocation de service public.

VISAGE HUMAIN

Car cette enquête nous en donnant l'occasion, nous avons aussi évoqué le visage nouveau des PTT, dynamique et rajeuni par certains aspects, mais un peu enclin à la sur-consommation et au gaspillage par d'autres. «Un coup de fil, c'est facile» n'est pas un slogan ralliant tous les bords en ces temps de prise de conscience collective. Mais ce serait là une autre histoire qui nous ferait aborder des principes d'économie industrielle et déborderait de notre propos.

Nous relevons cependant qu'avec cette nouvelle conscience des réalités actuelles et ce vent de dynamisme, les PTT ont d'abord résorbé un déficit important, ont ensuite pu constituer des réserves qui leur permettent d'envisager l'application de techniques de pointe - la nouvelle génération d'ordinateurs évoquée ci-dessus en est une - et que leur but n'est nullement l'accumulation de profits mais l'investissement dans un service toujours meilleur à la clientèle. Qui veut la fin, veut les moyens, et cette énergie un peu ostentatoire se tempère au fil des expériences; la saine réaction des consommateurs après l'augmentation des taxes en 1974-75 fut une leçon «payante» et le cap a été quelque peu modifié.

Depuis lors, outre la place faite à la technologie, toutes les possibilités de baisse des taxes sont étudiées et deviennent effectives peu à peu - dernièrement sur les communications avec les USA, le Canada et le Japon. L'introduction du tarif réduit en fin d'après-midi, la nuit et le week-end - consulter l'annuaire à cet effet - est une autre mesure positive chaleureusement recommandée et l'on semble vouloir continuer sur cette bonne voie.

En conclusion, nous devons objectivement reconnaître que notre statut d'abonné du téléphone n'est certainement pas le plus troublé de notre sphère de citoyen; nous avons eu l'impression d'être bien pris en considération par des hommes ouverts au dialogue et non des fonctionnaires butés et nous avons la certitude d'être servis par la meilleure technique possible, suisse de surcroît. Est-elle moins fiable que les humains? Question d'appréciation.

Si nous devions être réellement la victime d'une erreur dans ce domaine-là ce ne pourrait être alors que l'exception qui confirme la règle et l'indication stimulante que la technique est toujours à parfaire!

Irène BROSSARD

P.S. A noter, pour l'anecdote, que l'ordinateur imperturbable a toujours effectivement signalé mes propres vacances et j'ai bien envie, l'année prochaine, de lui envoyer une carte amicale!

état civil

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Naissances

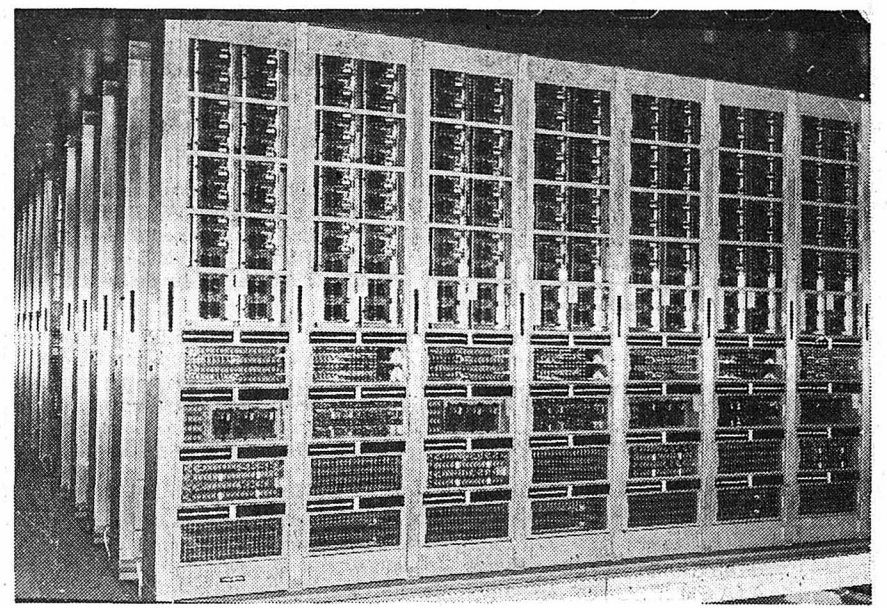
Bugnon Alexandra, fille de Pierre et de Claudine Louise-Anne Odile, née Guérif. - Barnes Ashley Frank fils de Barry Michael et de Nadine, née Dubois.

Mariages

Coendoz Roger Fernand et Peverelli Eliette. - Ernst Jean François et Chabert Marie-José Germaine Jane. - Tartaglia Donato Angelo et Lattuca Maria Carmela.

Décès

Bögli Johann, né le 1 février 1903, veuf de Anna Marianne, née Augsburg.



La meilleure technique possible, et des humains consciencieux pour la contrôler (ici, la Centrale téléphonique automatique des Eplatures)

Les retillons de la semaine

Vivement que ça péclote !

Votre journal favori a publié cette semaine, cela ne vous aura pas échappé, un titre remarquable: «Tout va bien à la division mécanisée 1 - Nombreaux changements dès l'an prochain».

Heureusement qu'ils ont pris des mesures: vous auriez vu que ça dure ?

Rosse...

Accident samedi dernier en plein Pod: deux bagnoles viennent de se tamponner et se trouvent arrêtées, cabossées, en plein milieu du carrefour Moreau. Autour, c'est l'agitation habituelle dans ces circonstances, avec des conducteurs qui s'interpellent, des badauds qui s'agglutinent. Les autres véhicules s'accumulent en bouchon. Les trolleybus doivent faire des manœuvres compliquées pour poursuivre leur route. C'est alors qu'un chauffeur de bus, pince sans rire, ouvre sa fenêtre et lance aux conducteurs des deux voitures amochées:

- Eh ! là: le stationnement est interdit, ici !

Piège à hockeyeurs

Il paraît que des citoyens ont eu des problèmes avec les nouveaux ascenseurs reliant la Gare CFF au parc

des Crêts, en remplacement de la passerelle. Le fait a même été très officiellement confirmé par le conseiller communal Bringolf lors de la dernière séance du Conseil général, en réponse à des questions. Le réglage d'origine de la sensibilité au poids avait été mal fait. Ce qui avait pour conséquence que l'ascenseur se bloquait dès que quelqu'un d'un peu lourd s'y trouvait. Alors, on a rectifié. Et c'est le conseiller général W. Schneider qui a révélé le résultat: désormais, l'ascenseur démarre même s'il est en surcharge. Ce qui a valu à une partie d'une équipe de hockey venue disputer un match à La Chaux-de-Fonds de faillir y passer la nuit. Les hockeyeurs s'étaient entassés dans une des cabines pour descendre prendre le dernier train à la gare. La cabine est descendue. Mais vu l'excès de poids, elle s'est arrêtée nettement au-dessous du seuil du niveau inférieur. Ce qui fait que les portes sont restées bloquées. Et les occupants aussi. Heureusement, leurs coéquipiers ont pu donner l'alerte, et le train a été retardé de huit minutes, le temps d'intervenir pour délivrer les prisonniers.

Remarquez, c'est peut-être un truc à exploiter, côté montée, quand l'équipe locale attend des adversaires trop coriaces...

MHK

mémento

Patinoire, samedi 14 h., Gala de Noël du Club des patineurs.
Grand Temple, samedi 20 h. 30, Negro spirituals, gospel songs.
Cercle catholique, samedi 20 h. 30, soirée rock, Soggy.
Temple Farel, dimanche 17 h., concert, chants orgue et chœur.
Fritz-Courvoisier 11: 20 h. 45, samedi, Les Quidams.
Bois du Petit Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
Piscine Numa-Droz: Samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19 - 22 h. Dim. 9-12 h.
Cabaret Rodéo: Dans.-Attrac., samedi.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.

Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55): 9-21 h.
Alcooliques Anonymes AA: tél. 23 75 25.
SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Télébiblé: tél. (039) 26 94 35.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

Pour les cinémas de samedi et dimanche, voir pages 2 et 26.

avis urgents

PAVILLON DES SPORTS

CE SOIR

dès 20 h. 30

GRAND BAL

de la fête de Noël des juniors du HCC

avec

PIER NIEDER'S

Bar

Restaurations chaude

30708

ARMÉE DU SALUT (Numa-Droz 102)

FÊTES DE NOËL

Dimanche 21 décembre, à 16 heures
Jeudi 25 décembre, à 20 heures
32283

OUVERTURE

Hôtel et télési (illuminé)
Tél. (038) 53.33.23

HOTEL TETE-DE-RAN

32089

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 5

NAISSANCE

Patricia, Caroline, Patrick, Philippe ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur frère

Frédéric-Edouard

le 19 décembre 1980

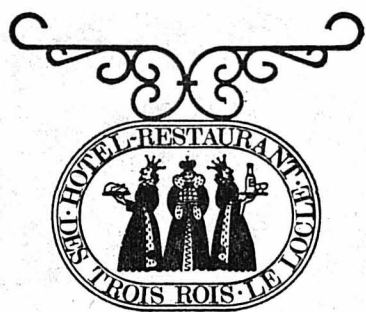
Les heureux parents
Ulla et Riccardo
BOSQUET-MALMHEDEN
Rue du Signal 21
2300 La Chaux-de-Fonds

32336

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE



Hôtel-Restaurant DES TROIS ROIS
LE LOCLE

A l'heure de la cuisine «nouvelle», Albert WAGNER, cuisinier, vous présente ses **DINERS DE GALA** de SAINT-SYLVESTRE et du 1er de L'AN

et vous recommandé de réserver vos tables, tél. (039) 31 65 55

Saint-Sylvestre

Mercredi 31 décembre 1980

COUPE DE MOËT & CHANDON
À LA LIQUEUR DE FRAMBOISE

FOIE GRAS DES ROIS
À LA GELÉE AU PORTO

SUPRÊME DE SOLE
AU VERT DE LAITUE

BARQUETTE DE LANGOUSTE
AUX TRUFFES

SORBET MAISON AU CITRON VERT

COEUR DE CHAROLAIS HENRI IV
POMMES PARISIENNE
JEUNES LÉGUMES AU BEURRE

BRIE SUR PAILLE

PAVÉ GLACÉ MARIE BRIZARD
«BONNE ANNÉE»

SABLÉ DE MINUIT

COTILLONS - ET DE GAI MATIN
LA SOUPE À L'OIGNON

1er de l'AN

Judi 1er janvier 1981

QUICHE AUX POIREAUX

MOUSSE DE FOIE DE CANARD
À LA GELÉE

TASSETTE DE QUÊUE DE BOEUF

TURBAN DE FILETS DE SOLES
AUX ÉCREVISSES

SORBET AU MOËT & CHANDON

MIGNONS DE VEAU AU CITRON
VERT - POMMES SAVOYARDE
PETITS LÉGUMES NOUVEAUX

FROMAGE D'ICI ET D'AILLEURS

LES TROIS SORBETS MAISON

ET DE GAI MATIN
LA SOUPE À L'OIGNON

LES BALS

de St-Sylvestre et du 1er de l'An
seront conduits par l'orchestre
Andy Villès (5 musiciens)

DEMANDEZ NOTRE SERVICE TRAITEUR À DOMICILE

91-277



VILLE DU LOCLE

Fermeture des bureaux de l'administration communale et des services Industriels

A Noël: du mercredi 24 décembre 1980 à midi
au lundi 29 décembre 1980 à 7 h. 30
A Nouvel-An: du mercredi 31 décembre 1980 à 11 h.
au lundi 5 janvier 1981 à 7 h. 30

LE CONSEIL COMMUNAL 91-220

Ziegler Assurances

Agence générale mobilière suisse
Le Locle

Michel Ziegler et ses collaborateurs
souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année
à tous leurs clients et les informent qu'une

**permanence sera à leur disposition
le matin, les 22, 23, 24 ainsi que
les 29, 30 et 31 décembre**

91-162

Le Café Central

LE LOCLE

Nous informons notre aimable
clientèle, qu'en raison de l'ouverture
nocturne, le café sera

OUVERT

LUNDI 22 DÉCEMBRE
TOUTE LA JOURNÉE

Se recommandent :
M. et Mme Edgar Fridez

91-32031

TABLEAUX

sur toile vous sont
proposés par Henri
Michelis. Tél. 039/
22 50 90

A louer au Locle
(centre)

**PETIT
STUDIO**

meublé, (cuisinette)
Tél. (039) 31 15 87

91-182

HÔTEL DE LA CROIX-D'OR LE LOCLE

Côte 17 - Tél. (039) 31 42 45
Dimanche au menu

**Emincé de bœuf, risotto,
salade et dessert Fr. 10.-** (Voyez notre carte)
Se recommande : Famille Boerner-Guyon

91-249

**ORZENS PRÈS YVERDON
à louer pour date à convenir**

**maison villageoise
entièrement meublée**

avec vue, dégagement et tranqui-
lité; comprenant:

11 chambres, cuisine équipée,
salon avec cheminée, 2 salles de
bains-WC. Garage pour 2 voitures.
Lavoirie, cave, Jardin d'agrément
et verger.

Chauffage général avec distribu-
tion d'eau chaude. Antenne TV.

Maison entièrement rénovée.

Loyer mensuel: **Fr. 1600.-**
+ charges.

Pour tous renseignements:
Banque PIGUET & Cie, Yverdon
Service des Gérances
Tél. (024) 23 12 61, internes 41/42.

83-340

Cherche à louer à
l'année,
Vallée de La Brévine

chambre

ensoleillée (avec pos-
sibilité de cuisiner).
Adresser offres: Mme
Schuster, Saunerie
1a, 2013 Colombier,
tél. (038) 41 13 47.

87-31379

Restaurant Frascati

«**Chez Beppe**»
RUE DES ENVERS 38 - LE LOCLE
Téléphone (039) 31 31 41

MENU DE SYLVESTRE

LES DÉLICES DE PARME

LE SUPRÊME DE TURBOTIN AU CHAMPAGNE

LE CŒUR DE CHAROLAIS «Casino de Venise»
LES POMMES CROQUETTES
LES LÉGUMES DU PETIT JARDIN

LE PARFAIT GRAND-MARNIER
NOUVELLE ANNÉE

Et de gai matin: LA SOUPE À L'OIGNON

Réservez votre table s.v.pl.

**Mercredi 24 décembre fermé dès 15 h.
et le jour de Noël fermé complètement**

En attendant les Fêtes, venez déguster nos délicieux
FRUITS DE MER, POISSONS ET CRUSTACÉS

91-278



**LA
BRÉVINE**

Hotel de Ville

31 décembre 1980

Réveillon de la Saint-Sylvestre

MENU

La Terrine foie de volaille

Le Consommé au Porto

Le Feuilleté aux morilles

La Cassolette de brochet
aux herbes du jardin

Le Sorbet au Champagne

La Caille de vigne flambée
aux raisins muscat

La Ronde des fromages du Jura

La Coupe Nouvel-An

Danse: Roger Groubel à l'accordéon

le patron au piano

Cotillons - Serpents

Soupe à l'oignon au matin

Veuillez réserver votre table svp.

Tél. (039) 35 13 44

91-150

Restaurant «chez Sandro»

Le Locle, rue de la Gare 4, tél. (039) 31 40 87

MENU DE NOËL

jeudi 25 décembre

JAMBON DE PARME

CONSOMMÉ QUEUE DE BŒUF

POULARDE AUX MORILLES
NOUILLETES AU BEURRE

ou
POMMES FRITES
SALADE

SOUFFLÉ MAISON

MENU DE ST-SYLVESTRE

mercredi soir 31 décembre

Avant le repas, pour bien vous mettre
dans l'ambiance, **Sandro et son équipe**
vous offriront gracieusement un «**Kirr
Royal**»

JAMBON DE PARME

CONSOMMÉ QUEUE DE BŒUF

DÉLICE DE SOLES DU CHEF

SORBET AMIRAL

CŒUR DE FILET DE BŒUF COLBERT
ÉPINARDS EN BRANCHES
POMMES CROQUETTES

COUPE DE L'AN NOUVEAU

MIGNARDISES

Cotillons - Musique - Ambiance

Au gai matin: LA SOUPE À L'OIGNON

**LE RESTAURANT
SERA FERMÉ**

MARDI 23

ET MERCREDI

24 DÉCEMBRE

(Noël du personnel)

Merci de réserver vos tables à l'avance

Sandro et son aimable personnel souhaitent à chacun de joyeuses fêtes de Noël
et une heureuse Nouvelle Année.

91-207



VILLE DU LOCLE

SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES

25 et 26 décembre

24 et 29 décembre 1980

1er et 2 janvier 1981

31 décembre 1980 et 5 janvier 1981

Les ordures devront être déposées avant 7 heures.

pas de tournée

tournée dans toute la ville

pas de tournée

tournée dans toute la ville

Ramassage des cartons des commerçants

Les tournées des mercredis 24 et 31 décembre 1980 auront lieu. Les cartons
devront être déposés avant 7 heures et seront collectés le matin uniquement.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

91-220

OFFRE D'EMPLOI

Nous cherchons tout de suite ou pour date à
convenir

**un boulanger-pâtissier
ou un boulanger**

possibilité de travail à la demi-journée.

un aide

pour le laboratoire.

Faire offres à Boulangerie K. FREY, Boude-
villiers. Tél. (038) 36 12 50.

87-31380

Nous cherchons à louer dès le 1er
janvier pour une employée droguiste

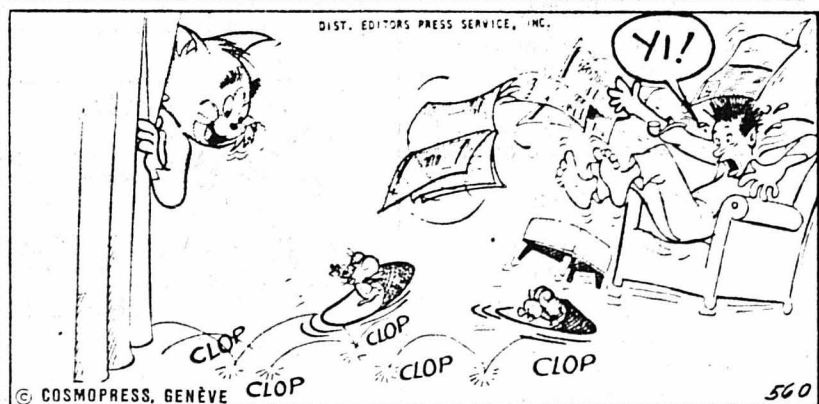
UN STUDIO

avec confort, centré, non meublé.

Faire offres à la Droguerie Tattini.

Téléphone (039) 31 22 73

91-1412



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Le Tribunal fédéral lui aussi catégorique

La Canette devra fermer à minuit

«Minuit, on ferme!». Cette exclamation rituelle est de règle pour tous les établissements publics de La Chaux-de-Fonds. Au Café-Restaurant La Canette, sis au no 10 de la rue du Progrès, les propriétaires ont voulu porter l'heure de police à 2 heures du matin. Le Conseil communal les a déboutés, puis sur recours, le Conseil d'Etat. Hier, c'était au tour de la deuxième Cour de droit public du Tribunal fédéral de mettre, elle aussi, son veto à toute prolongation d'heure d'ouverture.

Au printemps 1977, les propriétaires du Café-Restaurant La Canette, les époux Sunier, établissent le projet de rénover les locaux du premier étage de leur immeuble pour «y créer une formule d'établissement public dont le caractère se placerait entre le café usuel et le night-club, c'est-à-dire avec la possibilité de faire danse de temps à autre». Ils sollicitèrent donc des autorités communales l'autorisation d'ouvrir leurs portes six soirs par semaine jusqu'à 2 heures du matin.

Les raisons des époux Sunier étaient claires: «Il n'existe dans notre ville aucune formule de genre que nous préconisons. Il faut construire l'avenir et précéder les habitudes changeantes des gens; le bistrot essentiellement masculin doit disparaître au profit d'endroits que les

couples peuvent fréquenter sans appréhension».

La réponse du Conseil communal ne devait pas tarder. Transformation des locaux? Oui. Prolongation de l'heure d'ouverture? Non.

Non, car le règlement de police de la ville de La Chaux-de-Fonds est on ne peut plus formel: seuls les dancings - et encore pas n'importe quel dancing, uniquement ceux qui présentent en plus un programme de variétés - peuvent obtenir le droit d'ouvrir jusqu'à 2 heures du matin.

Après bien des péripéties - une succession de démarches aussi vaines que nombreuses auprès du préfet des Montagnes et du Conseil d'Etat neuchâtelois - l'affaire aboutissait finalement au Tribunal fédéral. Au motif que la double condition

d'exploiter un dancing et de présenter aussi des attractions serait arbitraire. Autrement dit, que les dancings tout court devraient eux aussi avoir droit à une prolongation de l'heure d'ouverture.

Les juges fédéraux ne l'entendirent cependant pas de cette oreille. Des raisons de police commandent que les établissements publics ne restent pas tous ouverts au-delà d'une certaine heure limite. Dès lors, pour distinguer les établissements qui devront fermer de ceux qui peuvent rester ouverts plus longtemps, il faut bien trouver un critère. La double exigence de la danse et du spectacle de variétés est certes sévère. Mais elle n'est pas à ce point discutable que les juges fédéraux se voient obligés d'intervenir.

A La Canette, on continuera donc de mettre les chaises sur les tables à minuit.
Bertil Cottier

Noël en ville

Grand jeu: «L'art dans nos vitrines»



Dans le cadre de son animation des fêtes de fin d'année, «Vivre La Chaux-de-Fonds», l'association qui groupe les grands magasins et les commerçants du CID, a mis sur pied un grand concours placé sous le thème: «L'art dans nos vitrines». Il s'agit tout simplement de répondre à l'une des questions posées en regard des tableaux placés dans les différentes vitrines de nos

magasins, tableaux obligeamment mis à disposition par le Musée des Beaux-Arts et la Galerie du Manoir. Il y a de nombreux et magnifiques prix à gagner.

Mais attention, dernier délai pour la remise des formules (au secrétariat de «Vivre La Chaux-de-Fonds», rue Neuve 11), aujourd'hui samedi à midi.

tribune libre • tribune libre

Ski de fond et chiens maudits

Mes félicitations à votre lecteur du Locle pour avoir soulevé ce problème. Comme lui, grand amoureux de la nature et amateur de randonnées dans les environs, je me rendais volontiers, avec ma famille, à la Ferme Modèle, à Mont-Soleil, à Tête-de-Ran, aux Neigeux, voire même à Chasseral par la Joux-du-Plâne. Souvent, mon chien nous a bravement aidés à tracer la piste, alors que l'on ne disposait pas encore de machines perfectionnées et des dizaines de skieurs ont ainsi bénéficié de nos traces; à cette époque, le ski de fond était encore un sport populaire et non une mode où il devient important de réaliser des performances sur des circuits parfaits, avec un équipement dernier cri et en costume, bien sûr, portant la griffe du bon faiseur.

Devant les skis-routes, que l'on est en train de nous fabriquer un peu partout, j'ai pris l'habitude de créer ma propre piste, sauf, bien entendu, dans certains passages «obligés», où j'ai pu mesurer l'intolérance de certains perfectionnistes qui, de la voix et parfois même du geste, veulent nous en écarter. C'est ainsi, par exemple, au-dessus de Saint-Imier, qu'un skieur a piqué une véritable crise de nerfs parce que, sur une piste extrêmement gelée et par moins 20 degrés, on voyait la marque des griffes de mon brave toutou. Une autre fois, en traversant, le ski-drome de Tête-de-Ran, j'ai été violemment pris à partie et un énergumène a même parlé d'aller chercher son fusil de chasse pour liquider, à la fois, le chien et son maître.

J'ai, heureusement, appris à pratiquer différentes techniques de relaxation, qui permettent de supporter (jusqu'à un certain point!) l'agressivité des autres. Je me demande, toutefois, dans quelle mesure le désir de paix n'amène pas la passivité, voire la lâcheté. On dit volontiers que les forts sont forts parce

que les faibles sont lâches. Pourquoi, dès lors, ne pas faire entendre notre voix, ce qui, avec les aboiements de nos braves bêtes, devrait tout de même pouvoir attirer l'attention sur notre sort. Pourquoi, par exemple, ne pas demander que les amateurs de performances et de ski de fond à grande vitesse disposent de circuits peut-être un peu plus longs que les boucles actuelles, mais que le ski de randonnées puisse rester ouvert à tous ceux, et je sais qu'ils sont nombreux, qui se contentent d'une piste peut-être un peu plus sommaire, et ne font pas de prise cardiaque lorsqu'ils y aperçoivent des traces de chien. C'est la différence entre le chemin pédestre et la route goudronnée et, dans une société où l'on peut bientôt dire que tout ce qui n'est pas interdit est obligatoire, je vois arriver le jour où nous aurons des panneaux précisant le genre et la marque de chaussures que nous devons porter pour arpenter les sentiers du Doubs sans les abîmer (et évidemment sans chien!).

Tout est finalement une question de mesure et, à vouloir punir certains propriétaires de chiens qui laissent leur bête courir sur la piste et la défoncer, on ne résout pas le problème. Un responsable de la région du Mont-Soleil m'avait dit (tout en m'écartant poliment de la piste tracée) que l'on allait créer un parcours séparé pour les propriétaires de chiens (piquets bleus!), et même si je n'aime pas l'idée de séparer les bons et les mauvais amateurs de la nature, je crois que l'idée mérite d'être reprise. En effet, en vendant 2 vignettes (une pour le propriétaire et une pour le chien!), on devrait pouvoir réunir une participation non négligeable et je suis persuadé que ces pistes de skieurs décontractés seraient finalement fréquentées par la majorité des véritables amateurs de ski de fond, qui aiment leur région et sont tout heureux de la parcourir, que ce soit seuls, en famille, ou avec leur fidèle ami à quatre pattes.

Pierre Schwaar
La Chaux-de-Fonds

Visite du Père Noël

Je n'y croyais plus: il est venu!
Oh! bien sûr, il a changé. Ni barbe blanche, ni manteau rouge; non, il tient d'une main, une feuille de recensement, de l'autre, un dépliant publicitaire.

Humour chaux-de-fonnier

Pour le Genevois que je suis, il est surprenant de découvrir l'humour chaux-de-fonnier dont on sait peu de choses sur les bords du Léman. Je ne résiste donc pas au plaisir de vous en «conter une bien bonne».

Un de ces derniers dimanches, donc, devant la gare. Un, puis deux, puis trois trolleybus s'arrêtent. Chaque conducteur file. Il est 7 h.35. Je monte dans le 7. Un voyageur peste car il faut attendre: «Ma parole, les conducteurs sont tous allés boire le café au Buffet!» Un monsieur d'un certain âge précise que le bus part à 7 h.40.

Et voici notre conducteur qui revient, actionne la fermeture des portes, s'apprête à démarrer. Le monsieur d'un certain âge regarde ostensiblement sa montre... Le conducteur, mi-figue, mi-raisin, s'écrie d'une voix forte: «Ah! ce monsieur regarda sa montre, hein! Mais je pars à l'heure, Monsieur!».

Le petit vieux lève les yeux et rétorque, tout tranquillement: «Je le sais bien que vous partez à l'heure, c'est pourquoi je contrôle si ma montre, elle, est bien à l'heure».

Tout a fini dans un éclat de rire général. J'ai trouvé la répartie merveilleuse et grâce à l'humour de ce monsieur, j'ai pu commencer ma journée avec le sourire aux lèvres, oubliant la neige qui ne cessait de tomber.

Pierré-G. Théus
La Chaux-de-Fonds

Le Droit des piétons

Souvenez-vous d'une photo parue l'hiver dernier dans L'Impartial: une Dame avec son chien sur le sentier entre Pouilleret et la Maillard?

Cette photo parue sans mon assentiment, condamnait son attitude d'une façon inadmissible, car je me trouvais sur le chemin.

A cet endroit la place est suffisante pour une piste de ski et un passage pour piétons. Le droit de se promener sur des chemins pédestres reste acquis même en hiver et sur ceux-ci les chiens sont admis. Pour éviter des contestations il serait préférable que les pistes de ski de fond passent en dehors des chemins pédestres.

Madame Gindrat
La Chaux-de-Fonds

Conseil général de La Sagne Budget: plus de 47.000 fr. de déficit

Les membres du Conseil général de La Sagne sont convoqués lundi 22 décembre pour étudier le budget 1981. Le compte des pertes et profits envisagés par l'exécutif se présente comme suit:

Revenus communaux: intérêts actifs 17.100 fr.; immeubles productifs, 54.430 fr.; forêts 79.800 fr.; impôts 687.000 fr.; taxes 42.800 fr.; recettes diverses 45.000 fr.; service des eaux 2600 fr. et service de l'électricité 39.000 francs.

Dépenses communales: intérêts passifs 17.200 fr.; frais d'administration 174.800 fr.; hygiène publique 51.800 fr.; instruction publique 444.100 fr.; sports, loisirs et culture 8900 fr.; travaux publics 109.900 fr.; police 47.900 fr.; œuvres sociales 116.400 fr. et dépenses diverses 33.820 francs.

Le budget 1981 prévoit donc un déficit présumé de 47.090 francs compte tenu d'une attribution à la réserve de drainage de 10.000 francs. (dl)

chauxorama

Carillon d'hiver

Jusqu'ici, le Carillon du MIH a remarquablement supporté les premiers assauts de l'hiver. C'était un peu un test. Au niveau du public aussi: certes, on ne voit plus, sur les marches enneigées du Beffroi, les dizaines de personnes qui se pressaient certains soirs d'été ou d'automne pour assister au spectacle audio-visuel des sonneries d'heures. Mais des spectateurs viennent toujours, et on les comprend: à chaque saison, par chaque temps, par chaque nuance d'éclairage, le Carillon baigne dans une ambiance différente. C'est un peu comme ce qui se passe avec un lac... L'attachement qui commence à se manifester de la part des Chaux-de-Fonniers pour ce monument symbolique s'est traduit par plusieurs demandes de prolongation des heures de «spectacle».

On sait que le Carillon change la couleur de ses lamelles mobiles et son programme musical à chaque saison. La mise en place du programme automnal avait été l'occasion de corriger les imperfections qui entachaient encore le programme estival. Maintenant, le programme d'hiver est terminé, et il doit être encore plus «mûr» que les précédents. Le temps des maladies d'enfance semble révolu pour le Carillon. Dès dimanche, les spectateurs pourront d'ailleurs en juger. Le carillonneur officiel, Emile de Ceuninck, a mis au point la ritournelle qu'il a composée, comme celle des trois autres saisons, pour faire chanter l'hiver au Carillon. Les techniciens ont «mis en boîte» les nouveaux programmes électroniques. Les douze lamelles mobiles arboreront leur dégradé de bleu au vert. Bref: «le Carillon est à l'heure du solstice, et dès dimanche il rythmera de sa nouvelle mélodie le cours des jours qui vont maintenant rallonger progressivement jusqu'au printemps. (K)

Aide aux personnes âgées et handicapées

Intéressante et louable initiative que celle décidée par un maître d'une classe du collège des Gentianes. Au lieu de fêter Noël avec ses élèves, il a décidé de mettre ces derniers à contribution, avec leur consentement d'ailleurs.

Mardi, entre 13 h. 30 et 17 heures, ils vont s'offrir pour faire le transport de commissions des personnes âgées et des handicapés.

Ces derniers qui seraient intéressés par cette action doivent prendre contact au No de téléphone 23 24 61 avant mardi midi ou se rendre le jour même Marché 18 ou téléphoner au 22 10 55.

Tous les élèves qui participeront à cette entraide seront placés sous le contrôle de leur maître. Ils porteront de plus un signe distinctif. (Imp)

Et que ça sonne...

Comme chaque année en période de Noël les cloches des temples de la ville se mettront au diapason pour marquer à l'unisson les heures des cultes des fêtes.

Aujourd'hui de 19 h. 45 à 20 h. et demain de 16 h. 45 à 17 h., les cloches sonneront au Temple de St-Jean, alors que le 24 décembre, à l'occasion de la veille de Noël, elles se mettront en branle de 17 h. 15 à 17 h. 30 au Grand Temple, au Temple Farel, de l'Abeille et des Forges. Pour le culte de la nuit de Noël, elles sonneront à nouveau de 23 h. 15 à 23 h. 30 à l'Abeille, Saint-Jean et aux Forges avec 2 minutes supplémentaires à 24 h. aux Forges.

Le jour de Noël, le 25 décembre, elles se mettront en branle de 9 h. 30 à 9 h. 45 au Grand Temple, Farel, Abeille et Forges, de 9 h. 45 à 10 h. au Temple Saint-Jean et à nouveau de 17 h. 15 à 17 h. 30 au Grand Temple.

Les cloches du Temple des Eplatures seront remises en service ces prochains jours. (comm.)

Fidélité au travail

Entouré de ses principaux collègues de travail ainsi que des cadres de la maison, M. Mario Mestroni a été fêté pour ses 25 ans de fidélité à la Maison Bell SA à La Chaux-de-Fonds.

Arrivé d'Italie, ce fidèle employé a tout d'abord travaillé comme commissionnaire dans les succursales puis comme aide-traiteur au service de production. Par sa volonté de réussir, le jubilaire a pu prendre, il y a quelques années, la responsabilité de la fabrication des articles traiteur. Il a été félicité et sincèrement remercié pour son attachement à son employeur.

Adolescente renversée par une voiture

Jeudi à 20 h. 15, un automobiliste de la ville, M. J.J.B., circulait rue Fritz-Courvoisier en direction est alors que la route était enneigée. A la hauteur du No 36, il a heurté avec l'avant de son véhicule le piéton, Mlle Marie-Pierre Heintz, 15 ans, de la ville, qui marchait en sens inverse sur le bord sud de la route. Blessée, Mlle Heintz a été conduite par ambulance à l'hôpital.

Gare au feu rouge

Une automobiliste du Locle, Mlle B.G., circulait jeudi à 22 h. 35 avenue Léopold-Robert en direction est. A la hauteur des feux du Casino, elle n'a pas respecté le feu rouge. Elle entra en collision avec l'auto conduite par Mme A.L.L., du Venezuela, qui roulait rue du Casino en direction nord bénéficiant du feu vert. Dégâts matériels.

Choc dû au verglas

Jeudi à 19 h. 45, M. H.P. du Noir-mont circulait en auto rue de la Pâquerette en direction sud. Arrivé au débouché de la rue du Collège, il n'a pas pu s'arrêter au stop étant donné que la route était verglacée et est entré en collision avec l'auto conduite par Mme J.G. de la ville qui roulait normalement rue du Collège en direction du centre de la ville. Dégâts matériels.

Collision

Hier à 12 h. 10, M. A.A. de la ville circulait en auto dans la ruelle sans nom reliant la rue Neuve à l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert. En s'engageant dans cette avenue, une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. W.C. de la ville qui circulait sur la voie sud de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert. Dégâts matériels.

Importants dégâts matériels

Un automobiliste de Balsthal, M. R.M., circulait, hier à 9 h. 40, rue Numa-Droz en direction est. A la hauteur de l'intersection avec la rue des Armes-Réunies, une collision s'est produite avec l'auto conduite par Mme F.P. de la ville qui circulait rue des Armes-Réunies en direction nord. Dégâts matériels importants.

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

communiqué

Collège des Forges: Au pavillon des sciences, aujourd'hui, 9 h. 30 à 17 h. 30, grande kermesse en faveur des victimes des tremblements de terre.

Cercle catholique: Ce soir, dès 20 h. 30, concert par le célèbre groupe «Soggy» de Reims; dès 22 h., danse avec le D. J. Jacques Frey. Une soirée à ne pas manquer.

avis urgent

VENTE DE BIJOUX

de Nina Alvarez

Gare de l'Est, rue du Crêt 31
Ouvert tous les jours

NAISSANCE

Antonino et Patricia CARNABUCI-VUILLE ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

STEVE

le 18 décembre 1980

Clinique des Forges
Gentianes 35
La Chaux-de-Fonds

32335

43828

CORSO
GUILDE
DU FILM

Samedi
Dimanche
à 17 h. 30

Un des metteurs en scène italiens les plus intéressants, mais aussi l'un des plus discutés, **MARCO BELLOCHIO**

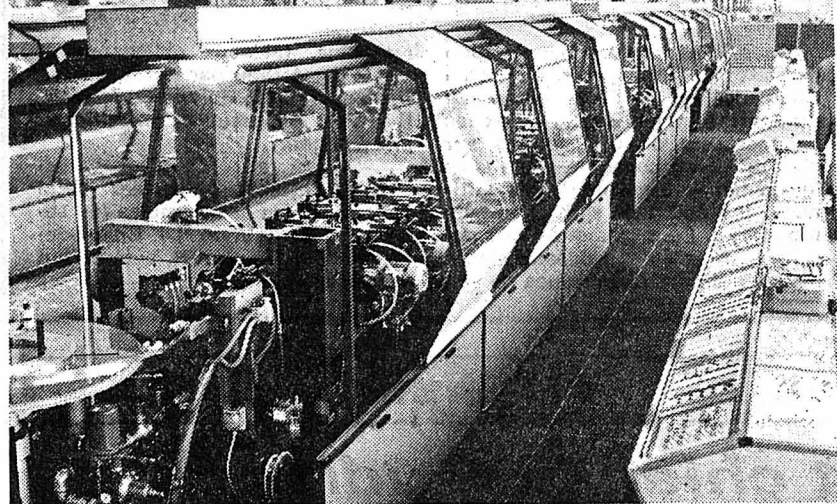
MICHEL PICCOLI
ANOUEK AIMÉE

LE SAUT DANS LE VIDE

L'histoire des rapports d'un juge névrosé avec sa vieille fille de sœur

La Guilde du Film n'est pas une association privée. Ses séances sont ouvertes à tous

Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA



Nous désirons engager pour notre secteur de fabrication, des

conducteurs de machines

auxquels nous offrirons une formation de base de 3 à 5 mois afin qu'ils soient aptes à assumer la fonction d'AIDE-MÉCANICIEN POUR LA CONDUITE DE MACHINES TRANSFERTS AUTOMATIQUES destinées à la production de pièces d'horlogerie

horloger

auquel nous confierons des travaux de contrôle en cours de fabrication.

Horaire de travail en équipe

| | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| 3 équipes: | ou 2 équipes: |
| 1 semaine 6 h. à 14 h. = 8 h./j. | 5 h. à 14 h. = 9 h./j. |
| 1 semaine 14 h. à 22 h. = 8 h./j. | 14 h. à 22 h. = 8 h./j. |
| 1 semaine 22 h. à 6 h. = 8 h./j. | |

le vendredi, chaque horaire est diminué de 2 heures.

La pratique de cet horaire donne droit à 25% d'indemnité en plus du salaire normal.

Les personnes intéressées par cet emploi, sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone 038/53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.

A vendre

PAVILLON 8 x 5 m., entièrement doublé, démontable, sert actuellement comme appartement. Libre dès le 1er mai 1981

TOITURE 6 x 6 m. avec plafond et couverture tôle ondulée,

GARAGE 6 x 5,50 m., en bois avec 2 doubles portes et couverture
4 FERMES clouées pour toiture, 5 x 4 m.

Henri HELBLING, Courtételle
Tél. (066) 22 36 41 14-22709



Menus du dimanche 21 décembre

Carré de porc fumé
Haricots verts
Pommes parisiennes au beurre
Dessert gratuit

Fr. 7.50

Rumsteak tyrolien
Choux-fleur polonais
Pommes parisiennes au beurre
Dessert gratuit

Fr. 8.50

SORTIES D'UN JOUR À L'OCCASION DES FÊTES

Veillez maintenant déjà réserver votre place pour les voyages d'agrément des jours de fête.

Départs directs en car Marti de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds

Fête de Saint-Sylvestre au casino de Berne

Mercredi 31 décembre.

Soirée joyeuse avec divertissements variés, inclus riche menu de fête, attractions et orchestre Fr. 79.-

Randonnée de Nouvel- An dans la nature parée de blanc

Jeudi 1er janvier.

Repas de fête accompagné d'un divertissement musical à Beatenberg, terrasse du soleil Fr. 59.-

Agréable journée de «Bärzeli»

Vendredi 2 janvier.

Réunion joyeuse en musique et danse à Sigriswil, dîner inclus Fr. 48.-



2300 La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 84
Tél. 039/23 27 03
06-1970



2610 Saint-Imier

Université populaire «Erguel»

Nouveaux cours «Hiver 81»

Histoire du Vallon de Saint-Imier à travers ses villages
Sonceboz: mercredi 21 janvier 81
Sonvilier: mercredi 18 février 81
Péry: mercredi 11 mars 81
Villeret: mercredi 29 avril 81
Entrée libre

SAINT-IMIER

A la découverte de différents musiciens

4 x 2 h. dès le jeudi 15 janvier

Inscription jusqu'au 6 janvier

Conversation anglaise

10 x 2 h. dès le lundi 19 janvier

Inscription jusqu'au 9 janvier

Comment isoler efficacement les immeubles

3 x 2 h. dès le mardi 27 janvier

Inscription jusqu'au 16 janvier

Comment déclarer ses impôts

4 x 2 h. dès le jeudi 12 février

Inscription jusqu'au 2 février

Introduction au monde des icônes

Dès le mardi 17 février

Inscription jusqu'au 6 février

Confection de fleurs «en tissu-bas»

4 x 2 h. dès le lundi 19 janvier

Inscription jusqu'au 9 janvier

Gravure sur verre

5 x 2 h. dès le lundi 16 février

Inscription jusqu'au 6 février

Caméra super 8

5 x 2 h. dès le jeudi 19 mars

Inscription jusqu'au 9 mars

Découpage de papiers

4 x 2 h. dès le mardi 21 avril

Inscription jusqu'au 10 avril

Utilisation des restes de cuir

6 x 2 h. dès le lundi 9 mars

Inscription jusqu'au 27 février

Photo noir-blanc

8 x 2 h. dès le lundi 23 mars

Inscription jusqu'au 13 mars

Taille des arbres

1 x 2 h. le jeudi 12 mars +

1 x 4 h. le samedi après-midi

Inscription jusqu'au 2 mars

Cours de botanique pour débutants

6 x 2 h. dès le mercredi 6 mai

Inscription jusqu'au 27 avril

Initiation à la varappe

3 x 6 h. le samedi

CORGÉMONT

L'énergie solaire

5 x 2 h. dès le jeudi 15 janvier

Inscription jusqu'au 6 janvier

Couture - tricot - crochet

8 x 2 h. dès le lundi après-midi 2 février

Inscription jusqu'au 22 janvier

SONVILIER:

Ferdinand Gonseth notre philosophe (1890-1975)

4 x 2 h. dès le mardi 17 février

Inscription jusqu'au 6 février

COURTELARY

Théâtre

6 x 2 h.

Couture - tricot - crochet

8 x 2 h. dès le jeudi 15 janvier

Inscription jusqu'au 6 janvier

Les appareils PolaSonic AutoFocus avec la garantie de la mise au point incorporée

Avec ces appareils révolutionnaires de Polaroid, vous n'avez plus jamais à vous occuper de la mise au point. Un signal d'ultrasons mesure la distance de l'objectif au sujet à photographier et assure automatiquement la mise au point, beaucoup plus vite que l'œil humain. Cela vous garantit toujours des images instantanées SX-70 brillantes et nettes.



Polaroid
PolaSonic
AutoFocus
5000

178.-
Baisse!

Polaroid
PolaSonic
AutoFocus
SX-70
Modèle 2

328.-

Polaroid
PolaSonic
AutoFocus
SX-70
de Luxe

378.-

Polaroid

Autres modèles depuis Fr. 45.-

Télévision/Disques Hi-fi/ Photo-Cinéma
La Chaux-de-Fonds
L.-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12



-Polaroid-, -SX-70- et -PolaSonic- sont des marques déposées de la Polaroid Corporation, Cambridge, Mass., USA

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

TRAIN MÄRKLIN HO, complet, sans maquette. Tél. 039/26 65 92. 32235

PEINTURE SUR TOILE, prix intéressant. Tél. (039) 22 24 26, demander M. Vuilleumier. 31336

SKIS «Head» état neuf, 185 cm., compacts. Tél. (039) 22 42 80 31333

SALLE À MANGER chêne naturel, moderne, comprenant 1 buffet 240 cm, 1 bar 140 cm, table 180 x 80 cm, 6 chaises, 1 lustre. Tél. (039) 26 05 87, heures repas. 31550

MEUBLES: lit avec entourage, divan, tables, chaises, buffet combiné, frigo, buffet 2 portes, petite commode. Paix 7, rez-de-chaussée gauche, l'après-midi. 32078

Demandes à acheter

ÉTABLI D'HORLOGER recherché par retraité. Offre à F. Robert, Château 21, Neuchâtel. Tél. (038) 25 28 32 ou 25 82 70. 87-68

SKIS de fond, adulte. Tél. (039) 37 14 88. 32223

LE LOCLE

A vendre

TABLE EN CHÊNE moderne + 4 chaises, excellent état. Tél. (039) 31 60 75. 91-60658



**Publicité intensive
Publicité par annonces.**

INFORMER

(avertir, instruire, renseigner)

Consultez-nous. Nous connaissons les média et leurs caractéristiques et sommes spécialisés dans la publicité-presses depuis plus de 60 ans. Nous mettons notre expérience et notre connaissance des moyens d'information à votre disposition.



ANNONCES SUISSES S.A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Av. Léopold-Robert 31
Tour du Casino
Tél. 039/23 22 14

LE LOCLE

Pont 8
Tél. 039/31 14 44

et 23 autres succursales dans toute la Suisse

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de

dès le:

Je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom:

Domicile:

No - Localité:

Signature:

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 35.- - 6 mois: Fr. 66.50 - annuellement: Fr. 126.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

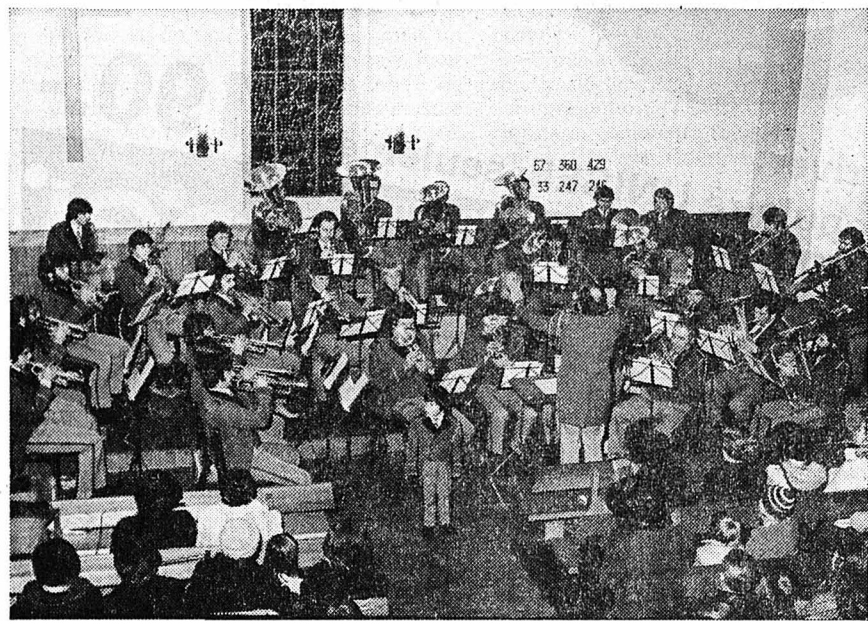
LE LOCLE

Au Temple de La Chaux-du Milieu
Brillant concert de la fanfare



Un public nombreux et attentif.

Sous la direction experte de M. Louis-Albert Brunner, la Fanfare de La Chaux-du-Milieu ainsi que le Choeur des Petits Corbeaux ont brillamment interprété un programme musical fait de nouveautés, et cela à la satisfaction du nombreux et fidèle public, qui n'avait pas hésité à se déplacer en masse malgré une température des plus fraîches.



La fanfare en plein exercice. (photos Impar-Sessa)

Cette année, le directeur avait opté pour un programme essentiellement composé de pièces anglaises et de sonorités nouvelles. Le concert débuta par une marche moderne, «Brasses to the Fore» de Harold Walters, morceau qui donna le ton de cette première partie classique. Puis, d'Albert Ketelbey, le très subtil et technique «Dans le jardin du monastère», choral caractéristique des formations brass band auxquelles l'ensemble de La Chaux-du-Milieu se rattache depuis l'année passée.

La suite du programme démontra que les musiciens étaient tout à fait capables de venir à bout des embûches et des nombreux passages difficiles que comportaient certaines partitions, ce qui n'empêcha pas que quelques imperfections viennent se glisser dans la bonne facture générale des exécutions.

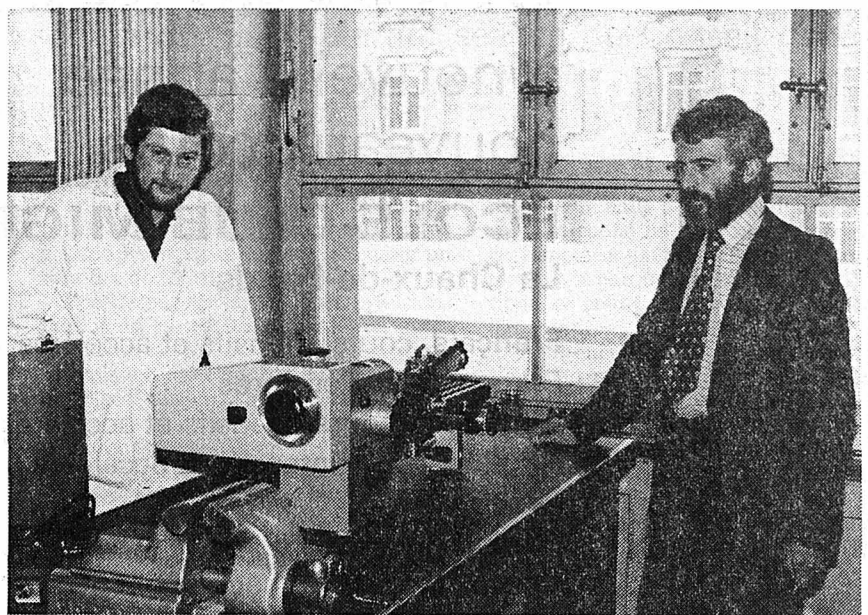
LES PETITS CORBEAUX, NOUVELLE COUVÉE

Le Choeur des Petits Corbeaux créé voici sept ans demeure bien vivant; et si les enfants changent au fil des ans, l'esprit et la joie de chanter restent. Réclamant l'indulgence de l'auditoire pour ses protégés, M. Brunner dirigea successivement des chants à trois voix: «Pavane» de Toinot Arbeau, «La Bérésina» ou encore «Le chagrin de Madeleine» de l'abbé Bovet. Ce tour de chant se termina par une partition tout à fait contemporaine, le fameux «Prendre un enfant» d'Yves Duteil.

VARIÉTÉS À LA CARTE

Après l'intermède, le concert de la fanfare se poursuivit dans un registre différent. On entendit alors des œuvres de variétés aux rythmes soutenus et aux chœurs percuteurs: «Country Western» de Walters, «Tango taquin» de Baratt et Siebert, «Hallelujah» Grand Prix de l'Eurovision 1979, du Dixieland Jazz avec le fameux «Tiger Rag» de Kolditz et finalement de Francis Bernard «Rocking Parade» où trombones et cornets se donnèrent la réplique dans le plus pur style des grands ensembles américains.

Le bis final fut enlevé avec le même brio et le public ne s'y trompa pas en applaudissant chaleureusement tous les membres de la fanfare, au terme d'un concert agréable et bien équilibré. (ms)



M. Jean-Pierre Jeanneret, admiratif devant la machine qu'il vient de recevoir, au nom de son club, de M. Steiner (à droite), directeur de l'Ecole de mécanique.

Sous la forme d'une mini-machine-outil de précision
Le Père Noël n'a pas oublié le Club d'électronique

L'Ecole d'électrotechnique du Technicum neuchâtelois du Locle célébrait en 1978 le 75^e anniversaire de sa fondation. Diverses manifestations marquèrent cet événement. Dont la création, quelques mois plus tard, d'un Club d'électronique dont la présidence fut assurée par M. Jean-Pierre Jeanneret, professeur à l'Ecole d'électrotechnique.

Or précisément, le Père Noël vient d'apporter un beau cadeau à ce club, sous la forme d'une mini-machine-outil de précision à usage multiple. En d'autres termes, un tour que l'on peut aussi positionner pour des travaux de fraisage. Pour ce club qui prend gentiment son rythme de croisière, avec 14 membres seniors et 12 juniors, il s'agit d'un cadeau exceptionnel.

Car, comme l'a précisé M. Jeanneret, «notre matériel est certes déjà important mais il est intéressant de pouvoir le compléter aussi bien d'un seul coup. Cette machine nous permettra d'usiner nos pièces beaucoup plus facilement qu'avant».

Notons encore que l'Ecole d'électrotechnique que dirige M. Gérard Triponez assume encore une espèce de «parrainage» vis-à-vis de son enfant naturel né en 1978.

Intéressons-nous à cette mini-machine-outil de précision. Elle a été créée dans les ateliers de l'Ecole de mécanique du Technicum neuchâtelois du Locle, dont M. Steiner assume la direction.

Nous avons présenté dans ces colonnes, lors de sa sortie, cette machine à la réalisation de laquelle les élèves de plusieurs ateliers de l'école ont été très largement associés.

Baptisée EMTEC, cette machine permet de tourner et de fraiser, avec grande précision, des pièces qu'il faut usiner. Elle fut d'abord construite en deux prototypes. C'est précisément l'un de ceux-là qui s'en ira au No 10 de la rue de l'Avenir où se trouvent les locaux du Club d'électronique.

Actuellement, deux séries de douze de ces «tours-fraiseuses» sont en travail à l'Ecole de mécanique. Bel exemple de collaboration entre les différentes écoles du technicum. (Impar-Perrin)

Conseil général

Budget 1981 légèrement déficitaire adopté

Réunis sous la présidence de M. Jean-Bernard Vuille, en présence du Conseil communal in corpore et de l'administrateur, les membres du législatif de La Chaux-du-Milieu ont accepté le budget pour l'année 1981, présentant un déficit de 8540 francs.

C'est après avoir entendu la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente que le Conseil général s'est préoccupé du budget. Celui-ci fut lu par l'administrateur. Nouveau rapporteur de la Commission des comptes, M. Paul-André Nicolet remercia l'ancien rapporteur, M. Henri Girard, élu à l'exécutif de la commune. M. Nicolet donna des explications relatives au budget et au déficit présumé s'élevant à 8540 francs. Il pria le Conseil général de l'accepter, ce qui fut fait à l'unanimité. En résumé, ce budget totalise les montants de 352.120 francs de revenus et de 360.660 francs de dépenses. D'où la différence de 8540 francs.

TARIF DE LOCATION DES SALLES: ÇA DISCUTE

Ensuite, M. Jean-Bernard Vuille aborda un point porté exceptionnellement à l'ordre du jour, relatif au tarif de location des salles élevé de 50 à 125 francs par le Conseil communal. Une mesure qui ne paraît pas justifiée à M. Vuille.

Dans sa réponse, le président de commune, M. Simon-Vermot, indiqua qu'elle provient des frais découlant de la rénovation de la grande salle, de son entretien, du chauffage. Il ne s'agit pas, relève-t-il, de provoquer un quelconque malentendu vis-à-vis des sociétés locales.

A la suite de ces explications, deux membres du Conseil général, MM. Jean-François Faivre et Paul-André Nicolet

proposèrent de s'en tenir au tarif de 50 francs pour les sociétés locales et de 70 francs pour les locations venant de groupements extérieurs à la localité. Le Conseil général vote à main levée. Le résultat étant positif, il en restera ainsi.

DES SOUCIS À PROPOS DE LA STEP

L'assemblée passa ensuite aux divers. M. Edmond von Büren, conseiller communal, exposa au législatif le problème d'une barrière défectueuse du côté ouest du cimetière, qu'il serait utile de remplacer tout en remettant en état le muret de pierres de taille qui soutient cette barrière.

Claude Haldimann soulève la question de la station d'épuration des eaux. M. Simon-Vermot, président de commune, lui répondit qu'il attendait des nouvelles de l'Administration fédérale. Toutefois, comme le Conseil communal, il se montre soucieux au sujet de cette station.

LA ROUTE DES GILLIOTTES

Ensuite, une demande est faite au sujet du jalonnage des deux côtés de la route menant aux Gilliottes et du déneigement de cette même route lors de mauvaises conditions atmosphériques.

En répondant, M. Willy Challandes, conseiller communal, explique qu'il faut directement téléphoner à la personne responsable de ce dicastère si des problèmes surgissent. Car du Cachot où il demeure, il ne peut connaître l'état exact de cette route. Il ajoute que par la suite, il y aura peut-être une possibilité d'élargir la route des Gilliottes.

M. René Saisselin évoque la possibilité de poser un indicateur de direction au

Cachot pour indiquer la ferme où se tiennent si souvent des expositions.

Enfin, la dernière proposition émane de M. Jean-Bernard Vuille. Elle vise à installer quelques bancs publics dans la commune.

En conclusion, le président de commune ainsi que celui du Conseil général souhaitèrent aux membres de l'assemblée une bonne et heureuse fin d'année. La séance fut levée alors qu'il était près de 23 heures. (bl)

LE LOCLE

Collision

Hier à 14 h. 30, une automobiliste du Locle, Mme J. Z., circulait rue Grandjean en direction sud. Arrivée à l'intersection avec la rue du Temple, une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. A. B., du Locle également, qui circulait normalement sur la route prioritaire en direction du Col-des-Roches. Dégâts matériels.

En faveur des sinistrés d'Italie
Beau geste des membres de «La Défense»

Lors de leur récente soirée annuelle, les membres de la société de tir «La Défense» ont récolté la somme de 400 francs qu'ils ont fait parvenir à La Chaîne du Bonheur en faveur des sinistrés du tremblement de terre de la région de Naples.

C'est en vendant de belles copies de dessins au fusain que cette somme a été réunie. Elle a ensuite été généreusement complétée par les dons des membres qui ont pris part à cette soirée. (p)

mémento

Le Locle

Cinéma Casino: samedi, 17 h., 20 h. 30, dimanche: 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30, Le trou noir.

Le Perroquet: bar-dancing.

Le Dragon d'or: bar-dancing. Pharmacie d'office: Breguet, samedi, jusqu'à 21 h., dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 18 h. à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera. La Main-tendue: No 143.

A La Brévine

Plusieurs Fêtes de Noël

Comme de coutume, dès la mi-décembre, les sociétés locales de La Brévine célèbrent la Fête de la nativité. La première fut celle des femmes paysannes, la semaine dernière, qui se déroula dans une ambiance fort sympathique. Elle fut agrémentée par la présence d'un groupe de jeunes filles qui chantèrent et se produisirent lors de quelques saynettes.

Ensuite, le pasteur André Tüller s'adressa à l'assemblée et conta une histoire de Noël. Avant que ne fut servi le thé accompagné de délicieuses «pâtisseries-maison», au reste largement appréciées de chacun, un petit match au loto fut mis sur pied.

Quelques jours plus tard, ce fut au tour du Ski-Club de fêter Noël. Comme chaque année, cette fête se déroula derrière la douane de Chobert où un sapin fut décoré en plein air. Pendant que le pasteur entonna un chant, le Père Noël arriva accompagné de son âne chargé de hottes pleines de friandises qui furent distribuées aux enfants venus très nombreux.

Puis chacun reprit le chemin du village tandis que l'homme à la barbe blanche se volatilisa on ne sait où!

(mj)

Au Samourai Dojo Judo Club du Locle
Fête de Noël après une saison bien remplie

A l'image de nombreuses autres sociétés sportives ou culturelles de la ville, le Judo-Club a également célébré Noël récemment. Cette fête fut l'occasion pour les dirigeants du club présidé par M. Morandi de féliciter tous les judokas dont certains se sont distingués lors de cette année et de donner les résultats du championnat interne.

Après six ans d'activité, le Samourai Dojo Judo Club du Locle compte 132 membres actifs. Certains de ceux-ci, des judokas élités, se sont distingués par de brillants résultats, notamment lors des éliminatoires suisses individuels, catégorie espoir, lors du championnat par équipe, pour écoliers.

En outre, de nombreuses compétitions se sont déroulées au sein même du club. Animés d'un bel esprit sportif, les adeptes de cette discipline de défense et de combat se sont affrontés pour décrocher challenges et médailles.

Voici d'ailleurs les résultats du championnat interne 1980 auquel prirent part 83 judokas. Au total ce furent 200 combats qui se déroulèrent sur la tatami durant les trois premières semaines de décembre:

Catégorie 28 kg.: 1. C. Furer; 2. L. Biliod-Morel; 3. A. Boissenin.

Catégorie 30 kg.: 1. A. Liengme; 2. J. Zanchi; 3. D. Smordoni.

Catégorie 34 kg.: 1. J. Bruchon; 2. S. Claude; 3. C. Courvoisier.

Catégorie 36 kg.: 1. J.-Ch. Morandi; 2. A. Martinez; 3. E. Pierbaptisti.

Catégorie 40 kg.: 1. C. Kobel; 2. S. Schumacher; 3. F. Lecomte.

Open enfants: 1. T. Muller; 2. J.-Ch. Morandi; 3. A. Liengme.

Open dames: 1. S. Cimador; 2. C. Schwab; 3. V. Bidalot.

Open adultes: 1. P. Beuret; 2. G. Miché; 3. J. Morandi; 4. P. Grunenwald.

CHALLENGES

T. Muller a remporté le challenge «Frascati». Pour la seconde fois consécutivement, P. Grunenwald a remporté le challenge «Dixi». Pour la seconde fois consécutivement également, G. Miché a remporté le challenge «Bochat». Et pour la troisième fois consécutivement, P. Beuret a remporté le challenge des «Trois Rois».

Enfin, l'équipe écolier locloise s'est classée au 5^e rang lors des championnats cantonaux par équipes.

Toutes ces médailles et challenges furent remis aux vainqueurs, précisément le jour de la Fête de Noël.

PROMOUVOIR LE JUDO

Les résultats sont encourageants aussi bien pour les entraîneurs que pour les responsables du club. Des entraîneurs qui d'ailleurs ne cessent de perfectionner leur connaissance et leur technique auprès d'éminents maîtres japonais.

Dans le but d'étendre encore davantage son activité au niveau de la compétition, le Samourai Dojo a inscrit une équipe de judokas pour le championnat suisse par équipe élite.

Afin de promouvoir cet art martial certainement encore trop mal connu dans notre région, le Judo Club organise et mène à bien, chaque année, un cours pour débutant, adultes et enfants, dans ses locaux. (jcp)



Les membres du Judo-Club réunis sur la tatami lors de la Fête de Noël.

Offrez un cadeau

à nouvelle année
nouveaux cours

ÉCOLE-CLUB MIGROS

La Chaux-de-Fonds

Français, cours intensifs et accélérés
 Français pour émigrés
 Allemand, cours intensifs et accélérés
 Anglais, cours intensifs et accélérés
 Arabe
 Dactylographie, cours intensifs
 Cours complet de secrétariat
 Comment remplir sa déclaration d'impôt
 Droit de la famille et droit des successions
 Institutions politiques helvétiques
 Histoire de la musique
 Musique de la renaissance
 Approche de l'icône
 Initiation aux techniques de créativité
 Archéologie
 Astronomie
 L'énergie solaire
 Chiromancie
 Morse
 Cuisine vietnamienne
 Pâtisserie
 Connaissance des vins
 Bridge, parties surveillées
 Go
 Club de scrabble
 Dessin d'académie et portrait
 Patchwork
 Poupées Sacha
 Coupe couture
 Confection de son «patron»
 Tricot
 Rempaillage de chaises
 Flûte douce
 Luth
 Expression théâtrale
 Lecture et étude de textes
 à la lumière du théâtre
 Rock'n'roll
 Gymnastique maintien messieurs
 Tai Chi
 Randonnées à cheval
 Escrime
 Aiki Do, cours intensifs
 Karaté

Pour les enfants

Allemand vivant (de 12 à 16 ans)
 Devoirs surveillés,
 dans les «Foyers de l'Ecolier» (de 6 à 15 ans)
 Atelier musical (de 6 à 12 ans)
 Atelier créatif (de 3 à 6 ans)
 Atelier de dessin-peinture-modelage
 (de 4 à 12 ans)
 Cuisine (de 7 à 12 ans)
 Randonnées à cheval (dès 10 ans)
 Aiki Do (de 10 à 14 ans)
 Initiation aux Arts Martiaux
 (de 10 à 14 ans)

et beaucoup d'autres cours encore...
consultez le programme

Renseignement, inscriptions et prix au secrétariat de :

école-club migros

rue Jaquet-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 69 44

Ouvert: de 14 h. à 17 h. pendant les vacances
de 14 h. à 21 h. dès le 5 janvier 1981

CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES



expert

La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

MUSIQUE TRÈS LÉGÈRE...
ou la Hi-Fi
dans la poche !



Sony Walkman

dans la neige, à la campagne, en auto, au bureau, à l'atelier ou chez soi - sans gêner les autres - une musique extraordinairement belle et fidèle par le casque poids-plume révolutionnaire.

Ce génial appareil possède encore une prise pour un deuxième écouteur, une prise pour accu auto et un micro pour communiquer entre auditeurs.

385.-

Vient d'arriver:
modèle populaire UNISEF, seulement **190.-**
Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
Tél. 039/23 12 12

biogöeri

Atelier de diamantage et polissage

de la région, entreprendrait encore
des séries de boîtes de montres
métal.

Faire offre sous chiffre 14-81162 à
Publicitas SA - 2800 Delémont.

RESTAURANT TEA-ROOM
(Villa Les Pervenches)

FERMÉ

RÉOUVERTURE LE 3 JANVIER
Nous remercions sincèrement tous nos
chers clients et leur adressons nos
meilleurs vœux pour l'an nouveau.
Famille Amstutz

43413

Double timbres

LUNDI

22

DÉCEMBRE

en soirée
jusqu'à 22 heures

SENZ

10%

articles nets exclus
chèques fidélité sur chaque article net

+ 1 calendrier ou un CADEAU

TOULEFER SA

Quincaillerie - Outillage - Arts ménagers
Articles cadeaux
Place Hôtel-de-Ville - Tél. (039) 23 13 71

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

Délais pour la remise des annonces à Noël - Nouvel-An

| | |
|------------------------------|---------------------------|
| Edition du 24 décembre 1980: | lundi 22 décembre à 9 h. |
| Edition du 27 décembre 1980: | lundi 22 décembre à 15 h. |
| Edition du 31 décembre 1980: | lundi 29 décembre à 9 h. |
| Edition du 3 janvier 1981: | lundi 29 décembre à 15 h. |
| Edition du 5 janvier 1981: | mardi 30 décembre à 9 h. |

* * *

Les ordres qui parviendront après ces délais seront exécutés sans autre avis
à la prochaine date de parution possible

* * *

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois:

AVIS MORTUAIRE URGENT

et les adresser à notre rédaction

• VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ •

Assemblée des délégués aux Geneveys-sur-Coffrane Une nouvelle administration pour la Fédération laitière neuchâteloise

Les délégués de la Fédération laitière neuchâteloise ont été nombreux à assister à l'assemblée tenue hier après-midi aux Geneveys-sur-Coffrane.

L'ordre du jour était bref: information sur l'administration, prise de position sur les décisions fédérales, divers. M. Willy Boss, président, le compléta par une nomination ainsi qu'une information sur le financement de l'Union suisse des paysans.

LE DÉPART DU DIRECTEUR

Après avoir salué son auditoire, parmi lequel avaient pris place plusieurs invités, notamment M. Roger Ummel, président cantonal de la Société d'agriculture et de viticulture, le président donna quelques précisions sur un événement qui a fait grand bruit cet été: la mise à pied du directeur, M. Robert Delit.

«Chacun a droit à l'information, c'est pourquoi j'accomplis aujourd'hui une tâche difficile, déclara-t-il. Je dois faire tout d'abord mon mea culpa, j'ai moi aussi des torts et si vous demandez ma tête je ne protesterai pas. J'ai toutefois des circonstances atténuantes à faire valoir: je suis un agriculteur et non un administrateur. Je reconnais que j'ai fait un «abus de confiance». J'estime que chacun doit effectuer les tâches qui lui sont confiées, je fais les miennes et je faisais confiance à mon directeur, persuadé que ses fonctions étaient accomplies. J'ai parfois eu un doute, je l'avoue, mais un fait divers survenu il y a quelques mois m'a prouvé que celui-ci était fondé. Je précise que M. Delit n'a commis aucune malversation, ni aucune malhonnêteté. Le comité lui a reproché en revanche de

ne pas avoir assumé ses fonctions de directeur comme elles devaient l'être, d'avoir accumulé les dossiers sans les traiter. Je regrette que certains membres de la fédération ne m'aient pas averti plus tôt qu'une demande nécessitait plusieurs téléphones ou lettres avant d'obtenir une réponse.

Le président annonça que la page était tournée, le cas ayant été réglé définitivement cette semaine. La résiliation officielle interviendra le 31 décembre 1980.

Une réorganisation a été entreprise avec M. Daniel Vuilliamet, administrateur, et M. Willemer, secrétaire. M. Boss s'occupe lui-même des relations extérieures et cette occupation lui a démontré qu'un poste de directeur à plein temps ne se justifiait pas.

Des délégués se sont étonnés:

«Puisque l'on peut se passer d'un directeur, pourquoi avoir versé des hauts salaires pendant des années pour un tel poste?»

«Nous avons d'autres problèmes à résoudre, déclara un participant, passons...»

Représentant l'Union centrale, M. Hofmann commenta longuement les récentes décisions fédérales concernant la production laitière.

L'introduction du contingentement dans les régions de montagne amena de nombreuses interventions, tout comme la suppression du contingent des sociétés.

Les chiffres avancés n'ont pas convaincu les délégués. Il fut reproché aux autorités fédérales d'avoir tout d'abord opposé le paysan de plaine à celui de montagne. Maintenant, les nouvelles ordonnances risquent fort de dresser les agriculteurs d'une même région les uns contre les autres. Qui acceptera à l'avenir de faire partie d'un comité d'une société qui devra procéder à une répartition entre ses membres, voire sévir en cas de besoin?

Même si l'Union centrale offre un soutien et se déclare prête à conseiller, l'application de la loi ne se fera pas sans dommage.

Un instant, la révolte gronde:

«Et si on cassait la baraque?»

La tension baisse heureusement et les rires éclatent lorsqu'un paysan répond:

«Il existe sûrement une loi qui nous obligerait à la reconstruire...»

A LA COMMISSION DES SANCTIONS

MM. Botteron, de La Sagne, et Feutz, du Locle, fonctionnent à la Commission des sanctions. Un suppléant est nommé en la personne de M. Borel, de Saint-Aubin.

L'Union suisse des paysans a révisé ses statuts et modifié ses structures, ce qui nécessite un nouveau mode de financement. Les membres sont renseignés sur la future participation des Neuchâtelois.

RWS

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Distinctions pour des sapeurs-pompiers

Le commandant de bataillon des sapeurs-pompiers, le major René Habersaat, a présenté hier soir à M. Claude Frey, directeur de la police du feu, les sapeurs comptant 10, 15 et 20 ans de service. Tous les hommes ont été félicités avant de recevoir une marque tangible de gratitude. Un vin d'honneur a été servi à tous les participants. (rws)

DISTINCTIONS 1980

20 ans de service. — Plt Gilbert Marchon, sgt André Dagué, cpl Jean-Pierre Hofer, sgtm Jean-Claude Haeblerli, sap Francis Porret, four Eric Naine.

15 ans de service. — Cpl Joseph Pillonel, sap Charles Grivel, sap Jean-Daniel Matthey, sap Pablo Richart, plt Jean-Paul Robert, sap Joël Fragnière, cap Charles-André Fatton, plt Erwin Clinin, plt Claude Durig, sap François Bannwart, sap Bernard Colomb, sap Pierre Ritschard.

10 ans de service. — Plt Valéry Hugué, sgt Maurice Perriard, ps André Junod, ps Yves Moulin, sap Pierre-Alain Zwhalen, sap Rolf Kaltenrieder, sap Claude Marchand, sap Pierre Roos, plt Jean-Pierre Otter, sap Pierre Quirici, sap Michel Richen, sap Francis Besson, sap Jacques Brosy, sap P.-Olivier Montandon.

Chézard - Saint-Martin: séance du Conseil général Budget accepté à l'unanimité

L'examen du budget est le point important de cette séance. Il est présenté avec la somme de 1.447.882 fr. 50 aux recettes alors que les dépenses se chiffrent à 1.434.600 fr.20 et laissent présumer un bénéfice de 13.282 fr.30.

Peu de questions, quelques précisions puis il est accepté à l'unanimité, après l'audition de M. Gay, rapporteur de la commission des comptes, qui recommandait l'acceptation et soulignait l'esprit de prudence et de modération avec lequel ce budget a été élaboré.

Une demande de crédit de 28.000 fr. est présentée, pour la création d'un collecteur avec déversoir d'orage au Grand-Chézard.

Cet ouvrage étant jugé nécessaire par tous les groupes, c'est encore une approbation unanime qui clôt la question.

Une demande de crédit de 10.500 fr. est encore faite, pour la réfection de la scène de la salle de gymnastique. Là encore, personne ne peut nier la nécessité de remplacer la poutrelle de soutènement et le parquet. Après quelques questions, ce crédit est accordé également à l'unanimité.

Vient encore une demande d'autorisation d'acquiescer un terrain pour la création d'un tourne-chars, à l'extrémité ouest du chemin des Mésanges. L'affaire étant admise, il en coûtera quelque 900 francs à la Commune pour l'acquisition de ces 54 m2 de terrain.

Deux motions ont été déposées sur le bureau du président, M. G.-A. Debély en début de séance, soit une motion d'aménagement routier des zones à bâtir, à étudier par une commission qui devrait être nommée lors d'une prochaine séance. Cette motion était assortie de la clause d'urgence.

Après intervention de M. Veuve, président de commune, expliquant que ce travail est précisément en route, exécuté par le Conseil communal, conjointement à la commission d'urbanisme, la clause d'urgence est refusée, ces deux motions semblant désormais, sans objet.

Après des vœux prononcés aimablement en cette fin d'année, le président de commune invite les conseillers à terminer la soirée autour du verre de l'amitié, dans le carnozet de la commune. (yhf)

PERREUX

Fuite d'hydrocarbures

Quelque 300 à 400 litres de mazout se sont écoulés accidentellement hors d'une citerne hier matin à l'Hôpital psychiatrique de Perreux. Les causes sont dues à une mauvaise manipulation.

En effet, l'employé chargé de remplir la citerne avait été prévenu du fait que le système antidébordement avait été enlevé pour être révisé. Suite à une inattention, du mazout s'est écoulé, se dirigeant en partie aux égouts, et de là à la station d'épuration des eaux de Cortailod, et en partie dans l'Areuse à Boudry.

Ce qui est allé à la rivière était cependant en quantité insuffisante pour pouvoir être récupéré. En revanche à la STEP, on a pu prendre toutes mesures utiles pour récupérer le fuel. (Imp)

mémento

Val-de-Ruz

Médecin de service: du samedi 12 h. au lundi 8 h., Cabinet médical de Fontainemelon, tél. 53 49 53.

Pharmacie d'office: par tél., Marti, Cornier, tél. 53 21 72; et 53 30 30; samedi, dès 16 h. 30 et dimanche dès 19 h. Ouverte dimanche 11-12 h.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: samedi 8-9 h., tél. 53 15 31.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, bar-dancing.

Savagnier: Ateliers Sylvagnins, batik, fer forgé, poterie; samedi, dim. 14-18 h.

• VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Assemblée du législatif dans plusieurs villages du Val-de-Travers Le budget, encore le budget, toujours le budget

Indigestion de chiffres, majorité de déficits apparaissant au compte pertes et profits; les séances du législatif de plusieurs villages du Val-de-Travers ont toutes un dénominateur commun: la présentation du budget 1981. Seuls les divers viennent éclaircir la grisaille d'une comptabilité présentant, sauf à La Côte-aux-Fées, un déficit variable en fonction de la situation économique de la commune.

A MÔTIERS où M. Louis Bourquin présidait l'autorité législative, les conseillers ont accepté le budget 1981 qui laisse apparaître un déficit de 38.523 francs. En outre, un crédit de 14.000 francs a été voté pour le remplacement des appareils de chlorage, de même qu'une somme de 26.000 francs va être libérée pour modifier l'éclairage public de la rue du Collège et du chemin des Ecoles.

Aux VERRIÈRES, le budget qui présente un déficit de 31.971 francs a aussi été accepté à l'unanimité. Durant cette même séance, on a parlé de l'élargissement du chemin public de Chez-le-Brandt; un échange de terrains aura lieu prochainement entre la commune et MM. Auxence Garin et Dietrich Klaus Jenzer. De plus, le terrain du FC Blue Star pourra bientôt être équipé d'un éclairage: une somme de 10.000 francs, à

titre de participation communale, a été offerte au club local. Ce n'est que justice puisque son terrain est mis à disposition des écoles, de la Fondation Sully-Lambel, des douaniers et du Centre sportif.

A BOVERESSE, le législatif a siégé sous la présidence de M. Marcel Pittet. Les conseillers ont accepté le budget qui prévoit un déficit de 16.946 francs, tout en accordant un crédit de 40.000 francs destiné à la canalisation des eaux usées située au sud du village.

A BUTTES, jeudi, le législatif présidé par M. Sahli s'est lui aussi préoccupé du budget 1981. En trois minutes, les conseillers l'ont examiné puis accepté, bien qu'il présente un déficit présumé de 32.647 francs pour un total de recettes se montant à 646.070 francs. Durant cette même séance, un crédit de 275.000 francs, destiné au goudronnage des chemins de La Robella, a encore été voté. Précisons qu'en réalité la commune ne déboursera pas une telle somme, mais plutôt 110.000 francs. Elle pourra en effet obtenir un prêt LIM à faible taux d'intérêt remboursable à longue échéance, ainsi que des subventions cantonales et fédérales de l'ordre de 35 à 40 pour cent du coût total.

Dans les divers, il a été question d'un réseau de télévision par câble. L'autorité communale a déjà pris des contacts avec une entreprise allemande, et envisage de poser une antenne sur les hauts de La Robella; solution moins onéreuse, semble-t-il, que de se brancher sur le réseau de Fleurier. Ce projet est à l'étude; il devrait pouvoir se réaliser lorsque le gaz naturel parviendra à Buttes, en 1982. On profitera en effet des tranchées pour y faire passer les câbles nécessaires.

Enfin, au chapitre des communications, M. Volkart a annoncé qu'une étude allait être entreprise par le RVT pour aménager les alentours de la gare. Les travaux pourraient débuter en 1982.

A l'issue de cette séance éclair, législatif et exécutif se sont retrouvés pour partager ensemble une collation, dans une bien meilleure ambiance que l'an dernier... Comme l'a fait remarquer le président de commune, M. Reno: «Maintenant on tire tous à la même corde». Tant mieux pour ce village qui a connu par le passé de trop nombreuses «bringues» politiques. Puisse-t-il en être de même un jour pour la localité de Noiraigue... (jjc)

Traditionnelle soirée des sous-officiers du Val-de-Travers Les challenges 1980 distribués

La section des sous-officiers du Val-de-Travers présidée par l'adj sof Léon Rey, a vécu récemment sa traditionnelle soirée de fin d'année.

Cette soirée débuta par la visite du Prieuré St-Pierre de Môtiers.

C'est sous la direction de M. Gérard Mugnier, œnologue, que commence cette charmante soirée, en compagnie des épouses des membres. Après la présentation d'un film, chacun défila dans les souterrains voutés où d'interminables rangées de bouteilles attendent la fin de leur traitement avant de pouvoir figurer en bonne place sur les grandes tables des fins gourmets.

Après l'apéritif pris sur place dans un splendide carnozet, chacun pu regagner la salle de l'Hôtel des Six-Communes, local de la société, pour assister au traditionnel repas de fin d'année.

Et là ce fut avec enthousiasme que les convives firent honneur au repas servi.

Quelque 20 invités prirent part à ce repas dans une ambiance cordiale qui devait entraîner les sous-officiers et leurs dames jusque tard dans la nuit. M. Edmond Jeanrichard, vétéran d'honneur, M. Edmond Collaud, président cantonal de l'ASSO, étaient eux aussi de la partie. L'un des moments marquant de cette amicale rencontre fut la distribution des challenges et la proclamation des résultats des concours internes 1980, dont voici le palmarès:

Tir 300 m. officiers: 1. cap Denis Gysin 54 pts; 2. cap Heinz Heiniger 51; 3. plt Blaise Mauler 49; 4. lt Andreas Bächler 46.

Tir 300 m. sous-officiers: 1. cpl Werner Otth 56 pts; 2. sdt Michel Vaucher 54; 3. Sgtn Henri Buchs 53; 4. Chef d'équipe Bernard Rey 53.

Tir 50 m.: 1. sgtm Henri Buchs 55 pts; 2. cap Denis Gysin 52; 3. plt Blaise Mauler 48; 4. sdt Michel Vaucher 45.

Grenades: 1. lt Andreas Bächler 74 pts; 2. adj Léon Rey 70; 3. sdt Michel Vaucher 70; 4. tf Jean-Marc Roy 70; 5. cpl Werner Otth 58.

Obstacles: 1. sdt Michel Vaucher 0,52"; 2. cpl Roger Barras 0,59"; 3. chef d'équipe Bernard Rey 1'20"; 4. tf Jean-Marc Roy 1'19".

Concours de patrouille: 1. chef d'équipe Bernard Rey 1 h. 13'; 2. tf Jean-Marc Roy 1 h. 34'; 3. cpl Roger Barras 1 h. 34'.

Patrouilles invitées: 1. Michel Gander (Boudry) 1 h. 01'; 2. sgt Jörg Schenkel 1 h. 24'; 3. app Maurice Pugin (Neuchâtel) 2 h. 24'.

Patrouilles officiers: 1. cap Denis Gysin (Val-de-Travers) 1 h. 12'; 2. lt Pierre-André Lüthi (Boudry) 1 h. 17'.

Connaissances militaires: 1. Chef d'équipe Bernard Rey 9 pts; 2. sgt Jörg Schenkel 6; 3. cpl Roger Barras 5; 4. app Michel Gander 5; 5. app Jean Gachet 5; 6. lt Jean-Pierre Lüthi 5; 7. cap Denis Gysin 4; 8. app Eugène Herrmann 4; 9. sdt Michel Vaucher 4; 10. can Henri Barrelet 4.

Remise des challenges: le cap Denis Gysin gagne pour une année le challenge du tir à 300 m. officier, offert par l'adj sof Léon Rey. — Le cpl Werner Otth gagne pour une année le challenge du tir 300 m. sous-officiers offert par le sgtm Henri Buchs. — Le sgtm Henri Buchs gagne pour une année le challenge du tir 50 m. offert par le cap Heinz Heiniger. — Le lt Andreas Bächler gagne pour une année le challenge «Grenades» offert par le cpl Cl. Jornod. — Le lt Pierre-André Lüthi gagne pour une année le challenge «Patrouille officiers» offert par l'adj sof Léon Rey. — Le chef d'équipe Bernard Rey gagne pour une année le challenge «Patrouille» sous-officiers offert par M. Eusebio-Montero Stauffer, La Brévine. — Le sdt Michel Vaucher gagne pour une année le challenge «Obstacles» offert par M. Joseph Chiuminatti, de Travers. — Le cap Denis Gysin gagne pour une année le challenge «Combiné» offert par le colonel L. F. Lambet, des Verrières.

La remise des prix a été faite par l'adj Léon Rey, président de la section, qui tient à remercier tous ceux qui ont contribué à enrichir le pavillon des prix de ces concours internes 1980. L'année 1981 verra ces concours se dérouler en septembre; ils seront combinés avec un exercice de cadre. (lr)

Voir autres informations neuchâteloises en page 30

Travers: pour l'achat de nouveaux véhicules à l'usage des Services industriels et du feu

C'est un crédit de 12.000 francs que sollicite le Conseil communal de Travers, en vue de l'achat de véhicules destinés aux Services industriels et du feu. En effet, l'état actuel du fourgon utilisé par les Services industriels exige son remplacement à brève échéance. L'intention du Conseil communal est d'acheter une voiture commerciale de faible cylindrée, suffisant pour les besoins courants, alors que l'achat d'un véhicule plus puissant

du type Jeep serait envisagé pour les transports plus lourds, par ailleurs peu fréquents, ce qui permettrait d'attribuer ce véhicule au service du feu. Pour le véhicule en question, des contacts ont été pris avec les parcs automobiles de l'armée, lesquels doivent fournir la liste des véhicules à disposition, avant l'élaboration du programme de ceux destinés à la vente aux enchères. (ad)

Audience préliminaire au Tribunal correctionnel

Le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers a tenu récemment une audience préliminaire, sous la présidence de M. Bernard Schneider, assisté de Mlle Chantal Delachaux, commis au greffe, audience au cours de laquelle il a examiné deux affaires qui seront jugées prochainement.

Abus de confiance, détournement d'objets mis sous main de justice, menaces, tels sont les délits reprochés à F. B., qui, sur plainte, est renvoyé par arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation.

L'audience de jugement aura lieu en janvier prochain et des preuves seront administrées.

Le sort a désigné les jurés suivants pour l'audience de jugement: Mme Françoise Stoudenmann de Fleurier, M. An-

dré Dupont, de Couvet, et comme suppléants: Mme Monique Gentil, de Couvet, MM. Pierre-André Martin, des Verrières et Maurice Tuller, de Saint-Sulpice.

Escroquerie, faux dans les titres, faux témoignage, fraude dans la saisie. Sur plaintes également, E. E. a été renvoyé par arrêt de la Chambre d'accusation, pour les délits sus-mentionnés.

L'audience de jugement doit avoir lieu le 15 janvier prochain.

Les jurés désignés par le sort pour cette audience sont: MM. Roger Cousin de Fleurier et Maurice Tuller de Saint-Sulpice; les jurés suppléants seront: Mme Françoise Stoudenmann de Fleurier et MM. André Dupont de Couvet et Pierre-André Martin des Verrières. (ab)



VOTRE AGENCE DE VOYAGES
76, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 58 28

Les nouvelles brochures pour l'automne et l'hiver sont à disposition.
plus de 3000 pages d'offres aussi intéressantes les unes que les autres.
Y compris le club MEDITERRANÉE.

Nous revendons également n'importe quels arrangements de vacances, actuellement sur le marché

**Jean's
Melody**

Rue Neuve 5
La Chaux
de-Fonds
039/23 23 43

JEAN'S de deux à quatre-vingts ans
Pulls, blouses, blousons, robes
Apprentis, étudiants, 10% de réduction.

Articles en provenance: du Pérou,
Mexique, Afghanistan, Turquie.

CARTES DE FIDÉLITÉ

Oisellerie de la Tour

dépositaire régional

Canfit

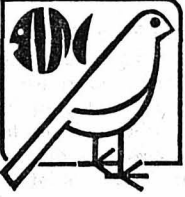
aliment complet pour chiens

Claude VUILLE

Daniel-JeanRichard 13

Tél. (039) 23 88 55

2300 La Chaux-de-Fonds



**NOTRE SPÉCIALITÉ:
LA QUALITÉ**

Rue de la Serre Tél. (039) 23 27 66
Av. L.-Robert 28 Tél. (039) 22 19 18



GARAGE ET CARROSSERIE DES EROGES
AGENCE ALFA ROMEO ET MAZDA
Dépannage jour et nuit: Tél. (039) 31 10 90
G. RUSTICO, 16, rue des Eroges, 2400 LE LOCLE

Chryss

La BOUTIQUE JEUNE
SPÉCIALISÉE EN TAILLES
40 à 60

Av. Léopold-Robert 4, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 04 53
(entre la petite poste et Perroco)



JEANS DE MARQUES

BOTTES WESTERN

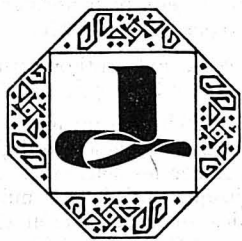
HABILLEMENT:
STYLE ARMÉE

**GALERIE DU TAPIS
d'ORIENT**

Exposition permanente
Choix à domicile

Vous pouvez choisir un tapis dans votre
intérieur

La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 38



**C'est le moment d'opter
pour un boguet plein de
verve et chiche d'appétit:
CONDOR Puch X30.**

Seulement 1,8 l aux 100 km (selon normes DIN 70030).

Jean-Louis LOEPFE & FILS

Cycles - Motocycles - Accessoires

104, avenue Léopold-Robert
24, rue du Manège
2300 La Chaux-de-Fonds



Le spécialiste



RADIO TV
Hi-Fi

TÉLÉVISION SERVICE

Tél. (039) 23 42 40 - La Chaux-de-Fonds
3, rue Ph.-H.-Mathey

Conseils personnalisés ... chez votre commerçant spécialisé !



Salon Jocelyne - Studio coiffure 2000 Jeunesse coiffure messieurs - Artisanat De multiples lieux pour servir mieux!

Avec ses quatre raisons sociales, le commerce de Mme et M. Delabre pourrait faire penser à une grande entreprise. Mais dans les faits, c'est plutôt une multiplicité de petits commerces que l'on découvre car, comme le disent les patrons, le domaine de la coiffure, les salons où l'on travaille et où l'on reçoit les clients, doivent conserver une vie chaleureuse et une ambiance familiale.

Et c'est pourquoi, le Salon Jocelyne, Daniel-Jean-Richard 15 a en quelque sorte fait des petits. Depuis quatre ans, Jocelyne est la maîtresse des lieux, aidée par son mari pour l'organisation et la partie administrative, et en particulier pour l'agencement et la décoration du salon. Depuis décembre 78, pour se rapprocher du Pod et s'étendre sans tomber dans le gigantisme, les Delabre ont ouvert à Pod 2000, le Studio Coiffure 2000, le laissant à la responsabilité de Juliane, mais travaillant de concert, avec échange de personnel, identité de méthode et de produits. Depuis peu, répondant alors à une demande précise, Jocelyne et ses collaboratrices ont aménagé à Daniel-JeanRichard-15, un coin coquet, dédié plus particulièrement à la gent masculine et baptisé «Jeunesse Coiffure Messieurs».

Quant à la quatrième raison sociale «L'artisanat», c'est une boutique née du hobby du patron pour le travail des artisans et pour des objets qui ont un peu de l'âme du temps et beaucoup du savoir faire de l'homme, un magasin jouxtant le salon.

Ce qui frappe le plus en entrant chez Jocelyne, c'est l'esprit imprégnant le cadre; plantes vertes, aquarium, décoration de bon goût, mobilier choisi avec recherche et non forcément «professionnel», tout concourt à donner une certaine ambiance. L'accueil tient de la même chaleur et les petits fées du lieu mettent tout en jeu pour que ce moment de détente passé chez le coiffeur soit vraiment de bien-être.

A Studio Coiffure 2000, le décor est très différent, privilégiant la vannerie, mais tient encore de la même recherche esthétique et d'un confort différent.

Quant aux quelques places offertes aux messieurs, elles sont également dans un environnement seyant bien à l'esprit de ceux qui se préoccupent de leur personne et savent que c'est là souvent une première marque de politesse envers autrui.

Les soins prodigués chez Jocelyne sont certes ceux exigés aujourd'hui par le domaine de la coiffure, notant cependant qu'ils répondent à quelques ligues maîtresses de base; tout d'abord, si elles savent aussi faire tout ce qui est classique, coiffeuses et apprenties se targuent d'être à l'avant-garde. Par leurs préoccupations personnelles profession-

nelles, par goût - elles aiment toutes profondément ce métier -, et par des cours de formation permanents, suivis à Zurich, chez les marques, ou au salon même lors de la venue de techniciennes envoyées par les maisons.

De plus, Jocelyne se rend volontiers à Paris, Dijon, Besançon, dans des lieux où règne la haute coiffure. Mais cette formation permanente ne se veut pas à la solde de tel grand maître, ou dans le sillage d'un patron coté; c'est avant tout pour rester au courant de tout ce qui est nouveau et pour, ici sur la place, en apporter le positif aux clients. Dans le même souci de rigueur professionnelle, Jocelyne a décidé, en ce qui concerne produits de soins et d'entretiens, de se limiter à deux marques; oh pas des moindres, et elle les a choisis pour leur qualité, et la faculté de ces marques à être dynamiques et à la recherche constante de mieux. Chez elle donc, L'Oréal et Kerastase se complètent selon les besoins ou désirs des clientes. Vous pouvez en outre y voir cette nouvelle ligne Kerastase pour le visage, Dialectic, et le salon est l'un des rares endroits à pouvoir vous la proposer, presque en exclusivité.

Et puis, l'on a des projets chez Jocelyne et l'on songe à un nouveau salon pour fin 1981; mais pas un salon habituel, un lieu réservé avant tout à la coupe des cheveux avec un personnel particulièrement spécialisé. Devenant les premiers membres suisses d'une organisation de coiffure internationale «La Boîte à coupe», Mme et M. Delabre sont heureux par là de pouvoir approfondir et diversifier leur travail. Ainsi, coiffeurs et coiffeuses seront formés pour savoir effectuer des coupes idéales, des coupes qui tiendront compte à la fois de votre visage, de la nature de vos cheveux, de leur implantation et leur tomber naturel, donnant une coiffure sans problème, sans autre apport de permanente ou soutien, et vous garantissant être bien coiffée au minimum pour 5 semaines. Tout un programme ambitieux mais qui est mis en œuvre par quelques groupes de coiffeurs, en France, au Canada et en Angleterre. Une école de formation est à disposition à Besançon, et au Salon Jocelyne l'on se réjouit beaucoup de mettre en place cette nouvelle prestation qui sans nul doute répond à un besoin et une demande.

Nous ne pouvons pas quitter le salon sans jeter un coup d'œil à la boutique «Artisanat» spécialisée particulièrement sur la vannerie et la poterie, avec des travaux d'artisans de qualité et de belle facture. Le Salon Jocelyne, en fait, c'est plutôt un éventail de propositions qui fait du travail du coiffeur un aspect de la vie quotidienne, et non plus un événement rare.

ib



FRANCHES-MONTAGNES

FRANCHES-MONTAGNES

En marge d'une importante assemblée communale aux Breuleux

Parmi le copieux ordre du jour que les citoyens et citoyennes auront à se mettre sous la dent mardi prochain, la construction d'un nouveau collège primaire est, sans conteste, le point le plus important. La mise à disposition de locaux convenables pour l'Ecole primaire préoccupe les autorités communales et scolaires depuis longtemps.

Une Commission d'étude, à l'œuvre depuis janvier 1978, s'est entourée des conseils des instances cantonales, a visité les locaux et reconnu, à l'unanimité, l'insuffisance des conditions de travail actuelles: emplacement défavorable, bruit insoutenable, vétusté du bâtiment, mauvaise lumière naturelle, planchers instables, absence d'eau dans les classes, vestiaires exigus et mal aérés.

PROGRAMME DU NOUVEAU COMPLEXE

Consciente aussi de l'insuffisance des locaux du service administratif et du mauvais état des logements, la commission a étudié, en collaboration avec le bureau d'architecture N. Wermeille, l'agrandissement de l'Ecole secondaire pour y installer sept classes primaires, l'Ecole ménagère, une salle de couture, une bibliothèque, une salle des maîtres, une salle d'externes, trois locaux de travaux manuels (cartonnage, bois, métal), un aula de 200 m² à disposition également des sociétés et de la population. Le nouveau complexe sera doté d'un abri public de 460 places.

CHAUFFAGE

L'isolation et le chauffage ont été par-

ticulièrement bien étudiés. Les installations de chauffage par le sol à basse température sont propres à accueillir, dès qu'elles seront rentables, d'autres sources de chaleur (solaire, pompe à chaleur).

CÔÛT

Devisé à 3.471.580 francs, le projet bénéficiera des subventions cantonales et de protection civile pour environ 900.000 francs et d'un prêt de la LIM d'environ 700.000 francs.

Un investissement d'une telle importance et ceux prévus à l'avenir nécessiteront une augmentation de la quotité d'impôt. Passant de 2,2 à 2,4, celle-ci correspondra néanmoins à celle du canton et à la moyenne des communes jurassiennes.

Assemblée de l'arrondissement de sépulture

Dimanche dernier, l'arrondissement de sépulture a tenu son assemblée, sous la présidence de M. Marcel Paratte. Les comptes 1979 ont été acceptés à l'unanimité avec les désempolements, de même que le budget 1981.

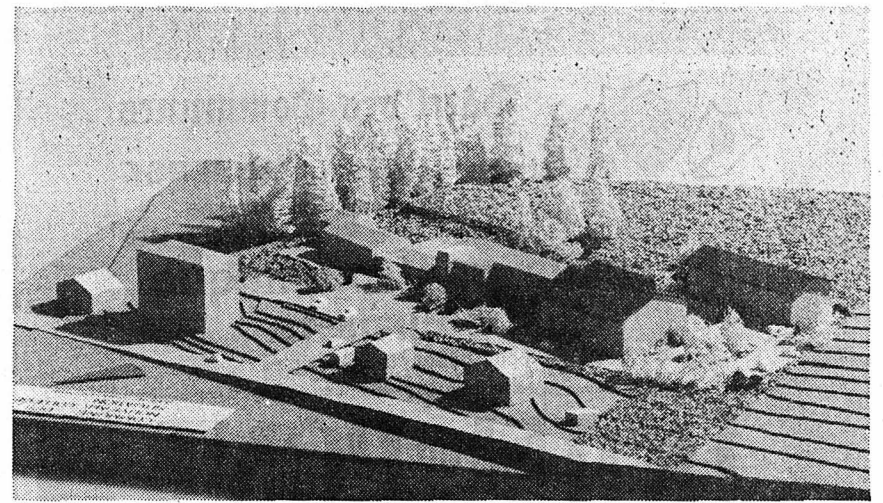
Le comité a été réélu en bloc pour une période de quatre ans. Il est formé ainsi: président, Marcel Paratte; vice-président, Pierre Bouverat; secrétaire-caissier, André Theurillat; cinq conseillers, Pierre Girardin (curé), Marcel Wermeille, Jean Chapatte (La Chau-des-Breuleux), Marcel Cattin (Le Cerneux-Veuil), René Surdez (Le Peuchapatte); trois vérificateurs des comptes, Bernard Donzé, Jean-Claude Joly et Etienne Willemain. (pf)

Le chantier pourrait s'ouvrir pendant les vacances d'été 81 et le bâtiment être occupé à la rentrée des classes 1983.

AVANTAGES

Tous les enfants seront réunis sous un même toit, les locaux libérés seront à disposition de l'administration communale et des sociétés. La commune, disposant de locaux adéquats à l'enseignement, pourra prétendre au maintien de ses classes et accueillir les écoliers d'autres localités en cas de concentration scolaire imposée par une restructuration de l'Ecole jurassienne.

Cette réalisation est l'œuvre d'un Conseil communal dynamique, décidé à résoudre les problèmes en suspens et d'une commission d'étude qui s'est mise à la recherche de la solution la plus fonctionnelle. (pf)



Avec le toit foncé, le nouveau complexe: les locaux communs aux deux écoles sont groupés dans le bâtiment attenant à l'Ecole secondaire; les classes de l'Ecole primaire sont réunies dans le bâtiment sud. (photo F. Enard)

Succès du tournoi de football en salle des écoliers francs-montagnards au Noirmont

Sur l'initiative de l'expert pour les examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité, les enseignants du degré supérieur ont organisé un tournoi de football en salle à l'intention des élèves de 9e année, par équipe de quatre joueurs. Cette compétition qui s'est déroulée à la halle du Noirmont, a remporté un grand succès avec la participation d'une septantaine de jeunes gens répartis dans seize équipes. Les rencontres d'une durée de cinq minutes, ont été très disputées. Bien organisé, le tournoi s'est déroulé dans un excellent esprit. Dans la poule finale qui a réuni deux équipes de Sai-

gnelégier, Le Noirmont et Goumois, la révélation du tournoi, c'est finalement la formation de l'Ecole secondaire du chef-lieu qui l'a emporté.

Le classement: 1. ES Saignelégier I; 2. ES Le Noirmont I; 3. EP Saignelégier I; 4. EP Goumois; 5. EP Saignelégier II; 6. EP Les Bois I; 7. ES Saignelégier III; 8. ES Saignelégier II; 9. ES Le Noirmont II; 10. EP Le Noirmont I; 11. EP Saignelégier III; 12. EP Les Bois II; 13. ES Le Noirmont III; 14. EP Le Noirmont III; 15. EP Les Bois III; 16. EP Le Noirmont II. (texte et photo y)

MONTFAVERGIER

Satisfaction du Comité de coordination

La Cour constitutionnelle a donc annulé la décision de fermeture de l'école de Montfaverger que le Gouvernement jurassien avait prise dans le courant de l'été. Dans un communiqué publié hier, le Comité de coordination pour le maintien des écoles constate avec satisfaction que la Cour constitutionnelle reconnaît le bien fondé des arguments qu'il développe, soit l'autonomie des communes au sujet des fermetures d'école. Il considère toutefois «déplorable, dans un canton créé par la volonté populaire, d'avoir dû en arriver là pour obtenir justice. La concertation et le bon sens auraient permis le même résultat si le Gouvernement avait accepté le dialogue avec les opposants au lieu de les ignorer hautainement comme partout ailleurs».

Le Comité de coordination pour le maintien des écoles annonce qu'il continuera à lutter avec les villages et hameaux qui veulent maintenir leurs classes et écoles et qu'il présentera une série de propositions au début de l'année prochaine. (ats)

SAINT-BRAIS

L'assemblée communale adhère au Service social des Franches-Montagnes

Trente-cinq ayants droit ont pris part à l'assemblée communale de fin d'année. Ils ont approuvé le budget basé sur une quotité inchangée de 2,7.

Il prévoit un déficit de 2900 fr. A l'unanimité, l'assemblée a ensuite décidé d'adhérer au Service social des Franches-Montagnes mis en place au début de cette année.

Il s'agissait ensuite de nommer les différentes commissions communales. Tous les titulaires ont été réélus à l'exception de deux démissionnaires, M. Robert Villat remplacé à la Commission d'école par M. Léon Queloz et M. Joseph Erard qui a cédé sa place à la Commission d'impôts à M. Paul Erard.

Avant de lever l'assemblée, le maire a remercié les conseillers communaux sortants, MM. Raymond Chenal, Joseph Erard et Erwin Montavon. (y)



L'équipe victorieuse

DELEMONT

A cause d'un lièvre

Hier vers 18 h. 15, sur le tronçon de route Develier - Delémont, un automobiliste circulant en direction de Delémont a heurté un lièvre et s'est arrêté sur le bord de la chaussée. Un autre automobiliste roulant dans le même sens a remarqué la voiture à l'arrêt trop tardivement. Il l'a heurté par l'arrière. Un blessé a été transporté à l'hôpital. Les dégâts s'élèvent à 5000 francs. Le constat a été fait par la police cantonale de Delémont. (rs)

CANTON DU JURA

Subventions cantonales

Au cours de ses séances hebdomadaires, le Gouvernement jurassien a accordé trois subventions de l'ordre de 5,65 millions de francs pour la construction d'installations d'épuration des eaux usées par le Syndicat intercommunal de Delémont et environs (16 communes), la commune du Noirmont et la commune de Lajoux (épuration naturelle). Il a également approuvé d'autres crédits pour différents travaux routiers et de construction, ainsi qu'une subvention de 21.100 francs à un particulier pour permettre une expérience pilote de ferme à autonomie énergétique par le biais du biogaz. (ats)

Carnet de deuil

LES POMMERATS. - Mme Alexandre Christ, née Marie Oberli, est décédée dans sa 82e année après quelques jours d'hospitalisation à Saignelégier. Née à Cernivillers, la disparue avait effectué sa scolarité aux Enfers. Toutefois, à la suite du décès de sa mère, elle avait quitté prématurément l'école pour s'occuper de sa famille. Ayant épousé M. Christ en 1921, elle s'installa avec lui au Plaimbois jusqu'en 1937 lorsque la ferme fut incendiée. Le couple qui éleva une belle famille de huit enfants eut la douleur de perdre une fille en 1946. Veuve depuis 1957, Mme Christ vivait seule. Grande travailleuse, dynamique, elle effectuait tous les travaux de la ferme. C'était une excellente maman et une authentique terrienne appréciant les contacts avec la nature. (y)

Les Jurassiens au camp de ski de La Lenk

Quinze adolescents du Jura participent au 40e camp de ski de jeunesse qui se déroulera à La Lenk du 2 au 9 janvier; ils ont été choisis par tirage au sort. La majorité de ces heureux élus sont des Franches-Montagnards. Il s'agit de Charles Beuret, Les Rouges-Terres; Daniel-André Simonin, Natacha Armignante, Nancy Cattin, Pascale Egli, tous Saignelégier; Nathalie Léchenne, Scout, tous inscrits par l'intermédiaire du Ski-Club de Saignelégier; Lionel Beuret, Les Breuleux; Daniel Bürki, Mervelier; Jean-François Donzé, Les Breuleux; Christian Egli, Courtételle; Pierre-Eric Gigon, Le Cerneux-Veuil; Gisèle Aubry, Les Breuleux; Andrée Guenin, Les Breuleux; Inès Jeandupeux, Les Breuleux; Fabienne Rais, Develier. (y)

Carnet de deuil

SAIGNELÉGIÉRIER. - Vendredi, on a conduit au champ du repos M. Antoine Arnoux, décédé à l'hôpital de Saignelégier, dans sa 82e année.

Antoine Arnoux est né au Noirmont dans la belle famille de sept enfants de Numa Arnoux-Simonin. Il fit un excellent apprentissage de monteur de boîtes or à l'atelier paternel. Le père ayant cessé toute activité, le fils travailla de son beau métier, à Bienne puis à La Chau-de-Fonds, notamment jusqu'à la retraite à la Fabrique Blum & Cie, où ses services étaient très appréciés.

Quoique habitant de la Métropole horlogère depuis fort longtemps, Antoine Arnoux était resté très attaché à son pays natal et conservait un souvenir un peu nostalgique du Noirmont, où il a passé la première partie de sa vie et été membre de l'Echo des Sommets et de la Fanfare. Au service militaire, durant les mobs notamment, il était à la fanfare du bat 24.

En 1927, il épousa Elisabeth Frésard, fille cadette de la grande famille de Charles Frésard. Un fils, très attentionné put entourer et faire la joie de ses chers parents.

Hospitalisés à plusieurs reprises à l'hôpital de La Chau-de-Fonds, M. et Mme Arnoux durent finalement se résigner à finir leurs jours au Foyer Saint-Vincent à Saignelégier, mais c'est sur un lit d'hôpital que le sympathique octogénaire s'est éteint dans la paix du Seigneur.

SAIGNELÉGIÉRIER

Noël des invalides des Franches-Montagnes

Quelque 150 personnes ont pris part au traditionnel Noël de la section des invalides des Franches-Montagnes, organisée à l'Hôtel de la Gare du chef-lieu. Ouverte par les souhaits du président, M. Maurice Beuret, des Cufattes, la rencontre s'est poursuivie sous la direction de M. Abel Veya promu major de table. Après avoir apporté le salut des autorités locales, M. Veya a donné la parole à différents invités. C'est ainsi que les participants ont entendu successivement les allocutions de l'abbé Pierre Girardin, curé des Breuleux, de Mme Bluette Philippin, de Bienne, secrétaire du comité romand, de M. Henri Beuret, secrétaire de l'AIJ aux assurances sociales. Puis Saint-Nicolas a distribué les cornets et un groupe de jeunes musiciens et chanteuses a agrémenté la manifestation par des productions. Enfin, M. Beuret a vivement remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle fête. (y)

Course de fond avancée

Une autre épreuve se disputant à la même date dans le canton de Neuchâtel, le comité du Ski-Club a décidé d'avancer sa traditionnelle course de fond régionale du 4 janvier au samedi 3 janvier 1981. De ce fait, les meilleurs coureurs neuchâtelois et jurassiens pourront être au départ et parfaire ainsi leur condition avant le 6e Tour des Franches-Montagnes qui se déroulera lui le dimanche 1er février 1981.

Intéressant débat à propos du veau aux hormones

Une bonne vingtaine de personnes se sont rencontrées à l'Hôtel de Ville du chef-lieu afin de débattre du délicat problème des veaux aux hormones. On notait la présence des vétérinaires des Franches-Montagnes, des représentants des bouchers du district, d'une demi-douzaine de producteurs seulement ainsi que de quelques consommatrices avec à leur tête la présidente de la FRC, section jurassienne. Les participants ont examiné la situation créée par la découverte d'hormones dans la viande de veau mise sur le marché et dont les mass media ont abondamment parlé ces derniers temps. La rencontre a permis à chacun de mieux comprendre l'enjeu de ce problème épineux et les difficultés à le résoudre.

Conscients que les Franches-Montagnes, par la géographie et l'économie locale, représentent une situation très particulière par rapport au reste du canton du Jura et de la Suisse, les participants sont arrivés à la conclusion que des contrôles adéquats efficaces devraient être effectués le plus rapidement possible pour le bien de tout le monde. (y)

Assemblée de la paroisse catholique

Vingt-cinq personnes ont pris part à l'assemblée de la paroisse catholique qui s'est tenue sous la présidence de M. Marcel Borne. Après la lecture du procès-verbal rédigé par M. Xavier Jobin, le président a commenté le budget 1981 qui prévoit 203.000 francs de recettes et 197.000 francs de dépenses d'où un excédent de recettes de 6000 francs.

Dans le divers, plusieurs interventions ont été faites concernant notamment l'éclairage de l'église et l'accueil des sinistrés italiens. Enfin, l'abbé Pierre Rebetex a remercié le président de paroisse, M. Borne, ainsi que les membres de son Conseil pour leur excellent travail. (y)

MURIAUX

Premiers résultats du recensement fédéral

Dans la commune, le recensement fédéral a été effectué par le secrétariat communal en collaboration avec M. Maurice Guenot. Sur les 398 personnes recensées, 129 résident à Muriaux, 131 aux Embois, 33 au Roselet, 24 aux Ecarres, 25 aux Chenevières, 56 au Cerneux-Veuil. Il a été recensé 128 logements dont 31 résidences secondaires. (y)

mémento

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

La Main-tendue: No 143.

SAIGNELÉGIÉRIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service du feu: No 118.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

LES BOIS

Hôtel Bellevue: samedi 20 h., dimanche, 15 h., match au loto. Organ. par la Fanfare.

la vie jurassienne

Bulletin d'enneigement

Les Breuleux: 40-60 cm., neige poudreuse, pistes bonnes, installations fonctionnent.

Les Bugnens: 40-60, poudreuse, bonnes, fonctionnent.

Les Genevez: 40-50, poudreuse, bonnes, fonctionnent.

Grand-Val: 15-20, poudreuse, praticables, fonctionnent.

Mont-Soleil: 60, poudreuse, bonnes, fonctionnent.

Montvoie: 25, poudreuse, bonnes, fonctionnent.

Prés d'Orvin: 20-50, poudreuse, bonnes, fonctionnent.

Les Savagnières: 30-40, poudreuse, bonnes, fonctionnent.

Tramelan: 30-50, poudreuse, bonnes, fonctionnent.

Les pistes de ski nordique et de randonnée sont ouvertes et tracées.

PORRENTROY

Assemblée de bourgeoisie

Sous la présidence de M. Francis Nicole, l'assemblée bourgeoise a approuvé le budget 1981. Celui-ci prévoit 217.500 francs de recettes et 225.650 francs de dépenses.

Au cours de cette ultime séance de l'année, les participants - ils étaient une quarantaine à honorer la mémoire de M. Fernand L'Hoste qui siégea durant 37 ans au sein du Conseil de bourgeoisie. Pour lui succéder, l'assemblée désigna Mme Louissette Chavanne-Pierre. Cette dernière fut élue au premier tour avec 39 voix, soit l'unanimité. Ainsi, c'est la première fois dans l'histoire de la bourgeoisie bruntruite que une femme pénètre au sein de l'exécutif. Cet événement fut salué par de longs applaudissements. (rs)

FONTENAIS

Assemblée de paroisse

L'assemblée paroissiale a approuvé le budget 1981. Ce dernier prévoit des comptes équilibrés avec 110.750 francs de dépenses et de produits. L'organe législatif a également décidé de ramener le taux d'impôt aux 18 pour cent de l'impôt d'Etat (il était de 20 pour cent auparavant). Cette réduction découle principalement des sensibles augmentations des recettes fiscales enregistrées ces dernières années. (rs)

DAMVANT

Elections à l'assemblée communale

Présidée par M. Armand Juillard, l'assemblée communale de Damvant a réuni une trentaine de citoyens et citoyennes. Le budget 1981 a été accepté avec une quotité inchangée de 2,8 et un passif de 900 francs. MM. Pierre Saunier et Camille Villard ont été élus vice-président et secrétaire des assemblées alors que Mmes Josette Vogele et Anne-Marie Grimaitre étaient élues à la commission d'école. (kr)

 **Hôtel des Communes**
et son restaurant **L'AUBERGE**
Les Geneveys-sur-Coffrane
C. Cupillard Tél. (038) 57 13 20
**le relais gastronomique
des gourmets**
Salles pour banquets et sociétés

HOTEL DU PONT
COUVET
RESTAURANT « LE PROVENÇAL »
BAR - DANCING
Spécialité Maison: Amourettes à la Provençale
Grande gamme de spécialités chinoises
Famille MELON - Tél. (038) 63 11 15

**Hôtel
Restaurant**

R. Balmelli, propr.
Marin (NE)
Tél. 33 30 31



Fondue chinoise, à discrétion Fr. 15.-
Spécialités de chasse

Fêtez la charbonnade



La Taverne à charbonnade
vous invite à passer
d'agréables moments dans
un cadre rustique et insolite.
L'ambiance pour réussir
une soirée décontractée et
sympathique.

2 BONNES ADRESSES A NEUCHÂTEL

**HÔTEL
RESTAURANT
CITY**
Th. Blättler
Pl. A.-M.-Priget
Tél. 038 25 54 12



Cercle National
Pl. Pury, Neuchâtel, tél. 038/24 08 22
Le restaurant qui représente le plus
grand nombre de possibilités
gastronomiques!

Grand choix de spécialités
italiennes

Lasagnes - Canelloni - Raviolis maison
SCAMPIS et ENTRECÔTE JOSEPH
Maison spécialisée pour les repas de famille, sociétés, etc.
GRANDES SALLES
Fermé le dimanche - Se recommande Fam. J. Zeliani



**HÔTEL - RESTAURANT
« Au Bocalino »**
SAINT-BLAISE
et toujours
une cuisine plus soignée, de
nouvelles spécialités, le même
personnel de service, la cave
mieux garnie

Fermeture le dimanche à 17 h. Parc privé (038) 33 36 80

Filets de bœuf - Entrecôtes - Fondue chinoise - Fondue bourguignonne - Charbonnade et toujours le piano à salade

Rôtisserie
Hôtel
Bar
Dancing

Le Grenier

Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 038 57 17 87

**RESTAURANT
DE LA**

Pour vos menus de fin d'année

Sociétés - Entreprises - Familles
Le patron reste à votre entière disposition pour
vous conseiller judicieusement
DIRECTION M. Fabio Piazza
LA NEUVEVILLE - Tél. (038) 51 21 20



CASA D'ITALIA

Tél. (038) 25 08 58
RESTAURANT
PIZZERIA au feu de bois
SANTO vous attend...
jour et nuit
Salle pour sociétés
et banquets

Hôtel-Restaurant

Beaux Arts
P.-A. Balmelli, propr.
Neuchâtel
Tél. 24 01 51

Tous les jours
Fondue chinoise
à gogo
Fr. 15.—

parmi les
excellents
restaurants
de notre région...

nous vous présentons
aujourd'hui:

**Hôtel Restaurant National,
Fleurier**
en tête des établissements
du Vallon

M. Benito Pinelli et son épouse Elisabeth peuvent être fiers, en quelques années ils ont complètement transformé l'hôtel restaurant National de Fleurier qui est devenu l'un des plus beaux établissements du Vallon, si ce n'est le plus beau.

Tout a été rénové: le café-bar, la salle à manger, les chambres d'hôtel; cela a demandé six ans de travail. On a même créé l'an dernier une pergola, sorte de jardin d'hiver et d'été, chauffé bien évidemment durant la mauvaise saison et dans lequel il est fort possible de réunir jusqu'à 90 personnes pour un banquet. Ouvert tous les jours, le National est connu loin à la ronde. Le vendredi et le samedi, par exemple, l'établissement dont le café-bar est animé par un accordéoniste ne ferme ses portes qu'à deux heures du matin. Il devient en fin de semaine aussi bien le rendez-vous des joyeux noctambules que celui des amateurs de hockey, ravis de pouvoir venir se réchauffer dans une ambiance... chaleureuse.

SPÉCIALITÉS ITALIENNES

Benito Pinelli est un cuisinier réputé. Il prépare lui-même ses pâtes qu'il fabrique tout simplement avec de la fleur de farine et des œufs frais. Contrairement aux pâtes industrielles il n'ajoute jamais d'eau, le liquide de l'œuf suffit; c'est cela le secret du bon goût.



Restaurant-Pizzeria « Chez Benito »

Dans un cadre complètement rénové, le choix de spécialités italiennes que vous pourrez déguster tous les jours

PIZZA AU FEU DE BOIS
GRAND CHOIX SPÉCIALITÉS
ITALIENNES À LA CARTE

Chambres tout confort

Propriétaire: M. Pinelli
FLEURIER - Tél. (038) 61 19 77

Canelloni, lasagnes, raviolis, tortellinis, tagliatella et bien d'autres pâtes sont inscrites à la carte, de même que différentes sortes de pizzas préparées au feu de bois, à midi et le soir.

Le choix de viandes est également très varié. Actuellement, le patron s'est pris d'amour pour l'US beef, le «T-Bone» steak, une viande savoureuse, au goût apprécié typique, d'autant plus qu'elle est grillée au feu de bois. Le tout accompagné d'une garniture dont le patron a le secret, est un merveilleux repas, encore assez inédit dans notre région.

Bien entendu, le cuisinier propose également d'autres viandes. Des filets de bœuf, des entrecôtes, des escalopes de veau au Marsala, des Saltimboca à la romana (un délice), des côtes de veau au grill et, c'est une surprise, des côtelettes de porc au lait...

Pour ceux qui hésitent à composer leur menu le chef en a préparé quelques-uns qui comportent un choix d'entrées, de potages, de viandes accompagnés d'un dessert, le tout pour 20 fr.

Pour les fêtes de fin d'année, le chef est au service des clients qui désirent bien manger. Il leur mijotera des petits plats qui réjouiront le cœur et les sens; le tout dans l'ambiance typique du National.

Benito et Elisabeth Pinelli ont su en quelques années développer cet établissement qui se trouve maintenant dans le peloton de tête du Val-de-Travers. Les clients, toujours plus nombreux, ne nous contrediront pas.



• SAINT-IMIER •

• SAINT-IMIER •

Au dernier Conseil général de l'année

VITE FAIT... SUR LE GAZ

La recette est simple. Préparez un dossier de manière consciencieuse et précise. Soumettez aux commissions concernées ainsi qu'au Conseil municipal. Et vite fait... sur le gaz, le Conseil général vous appuiera.

Restons sérieux. Au cours de sa dernière séance de l'année, tenue hier soir, le Conseil général de Saint-Imier, sous la présidence du radical Henri Pigeon, a rapidement statué sur l'important problème du gaz à Saint-Imier. A l'unanimité, le législatif s'est chargé de préviser favorablement à l'intention du corps électoral un crédit de trois millions de francs pour une reconversion au gaz naturel et à sa distribution dans la localité. Un dossier volumineux mais étayé de belle façon par une entreprise zurichoise et le chef du Service des eaux et de l'électricité de Saint-Imier, M. Gallina, ont considérablement facilité le travail à tous les échelons.

Au cours de la même séance, le Conseil général de Saint-Imier a voté un crédit extraordinaire de 30.000 fr. pour l'étude de l'aménagement des berges de la Suze et accepté par 35 voix sur 35 - au bulletin secret - la demande du droit de cité communal présentée par M. Bernard Musard.

En début d'assemblée, M. Francis Loetscher a déposé une motion sur le bureau du président demandant la création d'une Commission économique à Saint-Imier (voir notre encadré). Le législatif imérien désignera lors de son prochain rendez-vous (janvier 1981) une commission.

Lors des réponses aux interpellations, les 35 conseillers généraux ont entendu M. Stauffer répondre à M. Loetscher sur le problème de la réorganisation de la police municipale. Le maire précisa que la légalité n'avait pas été respectée à la lettre lors de l'engagement des deux nouveaux agents. Partiellement satisfait, la personnalité socialiste proposa donc de régulariser la situation en mettant la décision à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Quant à Mme Guerne, conseillère municipale, elle donna connaissance à Mme Oppliger (ps) de la décision de l'exécutif tendant à effectuer un essai de deux ans pour le dépistage des troubles de l'acuité visuelle dans les jardins d'enfants. Grâce à une collaboration avec la ville de La Chaux-de-Fonds, les appareils et instruments nécessaires seront prêtés à des prix raisonnables.

À L'UNANIMITÉ

Le problème du gaz n'a pas suscité des discussions passionnées. Après un complément d'information donné par le représentant de l'entreprise zurichoise, M. Schwander, les groupes se sont prononcés sur le crédit extraordinaire ainsi que sur le préavis à fournir au corps électoral.

Pour les socialistes, M. Silvio Galli releva que le passage au gaz naturel ne représentait que peu de difficultés contrairement à une conversion à l'électricité. L'orateur demanda également une certaine souplesse dans l'application des tarifs avant d'annoncer les décisions favorables de son groupe.

Tout en regrettant le peu de temps à disposition pour se déterminer sur le sujet, M. John Buchs (pr), au nom de sa fraction, souligne l'importance d'une diversification énergétique. A l'unanimité, les radicaux donnèrent leur accord tout

en demandant la mise sur pied d'une séance d'information publique.

Cette même requête devait être présentée par le rapporteur des démocrates du centre, M. Brin, qui releva les positions favorables de son groupe.

Enfin M. Adatte (aju) souligna la nécessité impérieuse d'une diversification de l'énergie et la proximité immédiate du gaz naturel pour préciser les deux approbations de son groupe.

A l'unanimité, le Conseil général approuva le montant de trois millions tout

Nouvelle commission

Comme indiqué dans notre compte rendu du Conseil général, M. Francis Loetscher, conseiller général socialiste, a déposé une motion en début d'assemblée hier soir.

Le libellé est le suivant: «Je demande la création d'une Commission économique chargé en particulier de nous faire des propositions concernant l'étude en cours des zones industrielles à Saint-Imier.»

Dans son développement, la personnalité imérienne a relevé que le canton de Berne avait adopté une politique de développement apportant son appui à des entreprises faisant preuve d'initiative. Or à fin 1978 déjà, d'entente avec le canton, deux importants projets d'implantation d'une zone industrielle ont été établis, puis remis au délégué du développement économique.

Dans sa conclusion, M. Loetscher précise que plusieurs entreprises de moyenne importance sont intéressées par un développement ou une implantation à Saint-Imier. Raison pour laquelle le motionnaire demande de créer une commission municipale chargée de faire des propositions concrètes le plus rapidement possible à l'intention du Conseil général ou du corps électoral. (lg)

en préavisant favorablement au corps électoral.

En deux temps trois mouvements, le législatif imérien «liquida» son ordre du jour.

C'est quasiment sans commentaires que les conseillers approuvèrent un crédit extraordinaire de 30.000 fr. pour l'étude de l'aménagement des berges de la Suze.

Quant à la demande du droit de cité communal présentée par M. Bernard Musard, ressortissant français, elle passa comme lettre à la poste. Au vote aux bulletins secrets, le Conseil général l'accepta par 35 voix sur 35 conseillers généraux tout en fixant l'émolument à 1500 fr.

Enfin dans les divers et imprévus, M. Grunig (udc) demanda au Conseil général de prévoir, lors de sa prochaine séance, l'achat de parcelles sises au sud de la Centrale laitière. En effet, pas moins de quatre entreprises (Centrale laitière, Monta, Arcofil et Niggli) souhaitent s'agrandir mais les terrains ne sont pas légion.

Laurent GUYOT

• TRAMELAN • TRAMELAN

S'aider pour ne pas céder



C'est sous cette devise, «S'aider pour ne pas céder» que travaillent les Compagnons de Daniel, mouvement décidé à tout mettre en œuvre pour aider les drogués et surtout pour lutter contre ce grand fléau qu'est l'absorption de la drogue. Samedi dernier, afin de récolter

quelques fonds nécessaires à la poursuite des buts fixés, les Compagnons de Daniel organisaient une vente où chacun put apporter sa contribution à un mouvement qui fait partie des institutions de la vie de chaque jour. (texte et photo vu)

• DISTRICT DE COURTELARY •

Corgémont: budget, réglementation scolaire et divers pour la dernière assemblée municipale de l'année

Réunis en assemblée municipale, les citoyens de Corgémont, sous la présidence de M. Emile Hugi, au nombre de 54, ont approuvé le procès-verbal de la dernière assemblée dont le secrétaire-caissier, M. Roland Greub, donnait connaissance.

Après un exposé du responsable des finances, M. Gilbert Leutwiler, et la lecture par le secrétaire-caissier, le budget municipal a été accepté à l'unanimité, les demandes d'information complémentaire concernant l'augmentation des intérêts passifs et le coût plus élevé de l'Ecole enfantine par rapport à l'exercice en cours ayant reçu des réponses satisfaisantes.

Ce budget se caractérise par le fait que pour la première fois son montant total dépasse la somme de trois millions de francs. Les charges les plus élevées sont dans l'ordre: les travaux publics englobant les importants travaux de l'épuration des eaux, avec 1.349.100 fr., l'ins-truction avec 711.700 fr., les œuvres sociales pour 326.400 fr., les finances 272.600 fr. et l'administration générale 220.600 fr.

Les principaux produits sont: les impositions, 1.604.900 fr., et les finances

comprenant le recours aux fonds propres et étrangers par voie d'emprunt, 1.182.000 fr.

Malgré un excédent de charges de 35.000 fr., la quotité a été maintenue à 2,2 et la taxe immobilière inchangée à 1%. La taxe des chiens est de 40 fr. pour le premier, 50 fr. pour le second et 10 fr. pour les fermes isolées du village et de la montagne. La taxe d'estivage est maintenue à 70 fr. le droit. Ce budget se présente ainsi:

| | 1980 | 1981 |
|---------------------------------|-------------|-------------|
| | charges | produits |
| Administration générale | 234.600.— | 39.300.— |
| Travaux publics | 1.043.100.— | 3.000.— |
| Police, militaire, prot. civile | 93.400.— | 29.400.— |
| Hygiène publique | 15.200.— | 1.300.— |
| Instruction, culture, sports | 699.300.— | 32.600.— |
| Oeuvres sociales | 320.000.— | 13.500.— |
| Economie publique | 14.800.— | 19.300.— |
| Finances | 219.000.— | 872.000.— |
| Impositions | 15.000.— | 1.615.450.— |
| Excédents de charges | | 28.550.— |
| | 2.654.400.— | 3.017.100.— |

memento

Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
La Main-tendue: No 143.

• JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Saison touristique hivernale 1980/81 Satisfaction à tous les échelons

Le Jura des sept districts s'achemine vers un Noël blanc. Les chutes de neige précoces ont planté le décor. Les responsables du tourisme dans la région jurassienne, les hôteliers et les propriétaires de remontées mécaniques ne cachent pas leur satisfaction. La saison touristique hivernale 1980/81 qui débute en principe lundi se présente sous d'heureux auspices. Il suffit de savoir que quasiment tous les hôtels et auberges du Haut-Jura affichent complet pour les fêtes de fin d'année. La féerie hivernale en pays jurassien est une réalité bien vivante. Les paysages se présentent dans un décor grandiose où dominent les gigantesques sapins de neige et de glace. Un petit paradis que les skieurs de randonnée de tous azimuts désirent découvrir au moins une fois.

Au cours d'une conférence de presse donnée par Pro Jura, hier à Moutier, le directeur de l'Office jurassien du tourisme, M. Francis Erard, n'a pas manqué de souligner ces heureuses perspectives. Fait assez extraordinaire depuis trois ans, le tourisme hivernal a détrôné celui d'été dans nos régions. Les nuitées sont plus importantes de décembre à mars que d'avril à octobre.

PRIORITÉ À LA QUALITÉ

Le tourisme a progressé de manière plus que réjouissante dans les sept districts jurassiens. Pro Jura relève d'ailleurs que pour le seul district des Franches-Montagnes les nuitées ont doublé en l'espace de 15 ans.

Au niveau de l'hôtellerie, les nuitées se montaient à quelque 15.000 unités en 1966 alors que les pistes de randonnée n'existaient pas. En 1971, alors que le balisage des circuits débutait, le chiffre avait passé à 24.000. Enfin en 1979, 33.000 nuitées étaient dénombrées en hôtellerie. Sans compter que pour la parahôtellerie, les chiffres pouvaient être

doublés. La même constatation a été effectuée pour les régions de Mont-Soleil-Chasseral.

Actuellement la phase de développement est pratiquement terminée. 26 pistes de fond et 18 remontées mécaniques ont vu le jour en douze ans. Il s'agit désormais - selon M. Francis Erard - d'améliorer l'équipement de manière qualitative. Les efforts ne manquent pas. Aux Savagnières, une nouvelle dameuse vient d'entrer en action pour le ski alpin. Dans les Franches-Montagnes, un même achat mais pour le ski nordique permettra de tracer quelque 40 kilomètres en cinq heures.

DES KILOMÈTRES DE PISTES

Les dix-huit remontées mécaniques jurassiennes représentent un total de 15,5 kilomètres permettant à quelque 22.000 skieurs d'arriver au sommet des pentes en une heure. Quand aux pistes illuminées, elles sont au nombre de dix.

Du côté nordique, les kilomètres de pistes ne manquent pas. Avec 282,5 km. elles représentent 23 parcours, le réseau jurassien est de loin le plus dense de Suisse. Balisés et entretenus, les circuits déroulent leur ruban dans différentes régions du Jura: Franches-Montagnes, Mont-Soleil, Les Rangiers, Raimeux, Les Genevez, Graiteray, Bises de Tramelan et plateau de Diesse-Chasseral.

Seule véritable nouveauté pour les amateurs de randonnée, la création d'une piste dans le Val Terbi, plus précisément au Plain-Fayen au-dessus de Vermes. Une boucle de 6,5 km. est désormais à disposition.

Enfin, les non-sportifs n'ont pas été oubliés. Des promenades en traineaux entre Court et Chaluet sont prévues le week-end par le Manège Gafner de Moutier.

Laurent GUYOT

Assemblée communale à Villeret

L'assemblée du budget n'avait pas rassemblé les foules; 52 personnes, soit le huit pour cent environ des ayants droit.

Sous la présidence de M. W. Tramaux, le procès-verbal étant tenu par M. Cl. Chappatte, elle a accepté tous les points de l'ordre du jour dans le calme et la sérénité: tout d'abord le budget communal présenté par MM. Walthert, caissier municipal, qui boucle avec un excédent des produits de 1230 francs avec une quotité inchangée de 2,5 et une taxe immobilière de 1,1 %, ainsi que celui de la communauté de l'Ecole secondaire.

Quant au plan d'aménagement qui réagira, à l'avenir, le domaine des constructions dans la commune, il était présenté par MM. R. Meister, ingénieur de Saint-Imier et U. Scheidegger, maire. Il fut lui aussi accepté, de même que l'adhésion de la commune à l'Office du tourisme et à la Chambre d'économie publique du Jura bernois.

Un crédit de 107.000 francs qui avait servi à la seconde étape de la viabilisation du terrain des Planches a été transformé en emprunt ferme et, mais avec

peu d'enthousiasme, puisqu'il y eut 20 abstentions, l'assemblée décida la construction d'un escalier reliant la rue Neuve à celle de la Côte et accorda le crédit de 15.000 francs demandé dans ce but.

L'assemblée avait été ouverte par le maire, M. U. Scheidegger qui remercia tout d'abord son prédécesseur, M. M. Châtelain pour le travail effectué, puis présenta son rapport sous une forme nouvelle et appréciée. Il fit le bilan de l'activité des autorités et parla d'un certain nombre de problèmes qui se posent au Conseil communal. (mb)

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé du 24 décembre à midi au lundi 5 janvier 1981. (mb)

Voir autres informations jurassiennes en page 31

avis urgent

Patinoire de Tramelan à 20 h. 15 ou Patinoire de l'Ergeul Saint-Imier ce soir à 18 h. 30

HC TRAMELAN HC COURT

Match de championnat de hockey sur glace deuxième ligue

SAINT-IMIER
Galerie des Marronniers: expos. Henri Piccot, 15-18 h.
Centre culturel: expos. Eug. Gutkowski, ouv. samedi, 15-18 h.
Pharmacie de service: samedi 19 h. à 20 h., dimanche de 11 h. à 12 h., 19 à 20 h., Liechti, tél. 41 21 94.
Médecin de service: samedi, dimanche, Dr Stähli tél. 41 27 67. Non réponse, hôpital, tél. 42 11 22.
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.
Service du feu: tél. 118.
Service technique: tél. 41 43 45, électricité; 41 43 46, eau et gaz.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

COURTELARY
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN
Disco-Brass: samedi dès 20 h.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Permanence déneigement: tél. 97 58 96.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

RÉDACTION DU VALLON DE SAINT-IMIER
LAURENT GUYOT
Route de Tramelan 2
Téléphone 41.29.34
2610 SAINT-IMIER

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Selon le président de la Banque Nationale Suisse, M. Leutwiler

«1981 sera une année un peu plus difficile!»

La Banque Nationale Suisse (BNS) est satisfaite de l'année qui s'achève. Les résultats obtenus par notre économie sont supérieurs à ceux escomptés début 1980 et les objectifs fixés par notre Institut d'émission ont été atteints. La croissance de la base monétaire a pu être contenue dans les limites souhaitées, à savoir 4% au maximum. Toutefois, comme l'a déclaré le président de la BNS, M. Fritz Leutwiler, lors d'une interview qu'il a accordée à l'ATS, le taux d'inflation est encore trop élevé. Il faudra ainsi attendre au moins la seconde moitié de la nouvelle année pour assister à un recul du renchérissement. A ce moment-là, l'économie sera sous l'influence d'un fléchissement conjoncturel, mais sera également influencée par la politique monétaire restrictive que la BNS appliquera à nouveau l'an prochain. «L'année 1981 sera donc plus difficile que l'année précédente, mais devrait malgré tout se caractériser par une situation économique acceptable» devait dire M. Leutwiler.

«1980 fut une bonne, voire une très bonne année». C'est en ces termes que le président de la BNS qualifie les douze derniers mois que vient de vivre notre économie. La croissance réelle s'avère plus élevée que prévu. Les touristes étrangers ont largement profité des possibilités offertes par notre pays et l'industrie d'exportation a recueilli les fruits d'un marché monétaire en évolution régulière. Quant à la Banque Nationale, elle a mené comme prévu sa politique monétaire modérément restrictive. Placé ce printemps déjà au premier rang des préoccupations de notre Institut d'émission, le renchérissement constitue cependant un sujet essentiel de mécontentement. «Bien qu'il sera ce mois-ci inférieur à ce qu'il était en décembre 1979, le taux d'inflation est encore trop élevé. Et le fait de savoir que notre taux est le plus bas des pays industrialisés occidentaux ne saurait nous satisfaire, a dit M. Leutwiler.

UNE VAGUE DE RENCHÉRISSEMENT

Une diminution du taux n'apparaît pas à l'horizon des prochains mois en raison surtout des maints relèvements des prix qui vont bientôt déployer leurs effets. Ainsi, et à condition que l'inflation importée ne se manifeste pas trop, le renchérissement devrait se situer au cours du premier semestre 1981 aux environs de 4 à 5%. Au second semestre, en revanche, il sera plus proche de 4%, voire au-dessous, et ceci grâce notamment à la politique monétaire de la BNS.

Car, en 1981 aussi, cette dernière tiendra soigneusement en main l'évolution

de la base monétaire, seul agrégat dont elle peut influencer vraiment le contenu. Il a ainsi été convenu que la limite de la croissance serait proche de celle fixée pour cette année, à savoir 4%. Toutefois, a précisé M. Leutwiler, des corrections ne sont pas exclues en cas de modifications des conditions de marché.

RECU PRÉVU

Mais que nous réserve d'autre l'année nouvelle sur le plan économique? Il n'est pas aisé d'établir des prévisions. Et cette fois, l'exercice est encore plus hasardeux en raison des nombreux facteurs d'incertitudes qui caractérisent des questions telles que la politique américaine, la production pétrolière, ou encore le financement des déficits des balances de paiement.

Mais en dépit de ces points d'interrogation, on peut néanmoins penser, a estimé M. Leutwiler, que la conjoncture subira un recul qui durcira les conditions d'existence de l'économie helvétique. L'industrie d'exportation ne devrait pas compter sur une hausse sensible de la valeur du franc suisse, et ceci aussi longtemps que les autres pays combattront l'inflation au moyen d'une politique monétaire restrictive.

Les milieux financiers, a souligné M. Leutwiler, sont plus séduits actuellement par les taux d'intérêts élevés pratiqués aux Etats-Unis que par le taux d'inflation modéré que l'on connaît en Suisse.

Autre conséquence du niveau élevé des taux américains: les taux d'intérêts européens et, partant suisses, ne devraient

pas diminuer à court terme. Pour ce qui est des taux hypothécaires dans notre pays, M. Leutwiler a assuré que la politique monétaire de la BNS, tout au moins, n'allait pas engendrer des impulsions pouvant provoquer un relèvement de ces taux.

NOS RÉSERVES D'OR

C'est sans ambages que M. Leutwiler a abordé la question des réserves d'or de la BNS. Comme on le sait, quelque 2600 tonnes de métal jaune sont comptabilisées au cours de 4595.74 francs le kilo. L'augmentation des prix du métal jaune – le kilo se vend actuellement aux environs de 33.000 francs – a éveillé les convoitises.

Convoitises en réalité illégitimes, puisque ces réserves appartiennent à la Banque Nationale qui a seule le droit d'en disposer, a précisé au préalable son président. Ces réserves sont indispensables, car elles permettent à la BNS de mener une politique indépendante. Qu'aurait-elle donc fait en 1973, date de l'abandon de la parité fixe, ou cette année encore si elle n'avait pu, grâce au métal jaune, amortir les importantes fluctuations de change auxquelles elle a dû faire face? «Nous ne pensons par conséquent pas réévaluer nos stocks pour l'instant, même si cette question figure au programme de travail de l'un de nos groupes d'experts», devait dire M. Leutwiler.

Problèmes horlogers

Pas de changement non plus au sujet de la convention conclue en 1975 entre la BNS et les banques suisses en vue d'atténuer les difficultés de trésorerie de certaines industries d'exportation – notamment l'indus-

trie horlogère – qui a été abandonnée cette automne. A l'annonce de cette décision, des voix se sont fait entendre à la Fédération horlogère où l'on estime que la situation économique actuelle justifie un renouvellement de la convention. La BNS, en revanche, est d'avis qu'il était temps de se séparer d'un traité dont la mise sur pied dépassait les limites des tâches de l'Institut d'émission et qui, à l'heure actuelle, ne permettrait en tout cas pas de résoudre les problèmes de l'industrie horlogère. Cet abandon ne signifie cependant pas, a souligné M. Leutwiler, que de telles mesures ne pourraient réapparaître un jour.

M. Leutwiler a indiqué, par ailleurs, que le résultat de l'exercice 1980 de notre Institut d'émission épongera, comme on pouvait le penser ce printemps déjà, la perte restante de 1,1 milliard de francs.

Entrée de la Suisse à la Banque Mondiale

S'exprimant enfin sur l'entrée de la Suisse à la Banque Mondiale, le président de la BNS, qui n'a jamais été opposé à un tel projet, a déclaré qu'il fallait prendre en considération les problèmes politiques qu'implique une adhésion. On pense, en effet, dans les milieux politiques, qu'une votation populaire sur cette question pourrait se solder par un rejet. Si tel était le cas, la Suisse ne conserverait peut-être plus les mêmes relations qu'elle entretient actuellement avec les institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et Fonds Monétaire International). (ats)

Scandale financier à Wettingen

Un scandale en matière de change qui met dans un grave embarras financier toute une série de travailleurs italiens vient d'éclater à Wettingen (AG). En effet, un Italien de 35 ans, Bartolo Mutari, s'est enfui avec femme et enfants, mais surtout avec la caisse de son «Agenzia Mutari» et a disparu sans laisser de traces. La somme ainsi emportée n'a pas encore été exactement évaluée, mais la police estime qu'il s'agit d'un à deux millions de francs. L'«Agenzia Mutari» s'occupait principalement d'affaires de change et de crédit. Ses clients étaient exclusivement des compatriotes de Mutari. A côté du siège principal de Wettingen, l'agence avait deux filiales à Wohlen et Menziken. La police argovienne continue à recevoir des réclamations d'Italiens qui exigent leurs économies. (ats)

Ecole de langue française de Berne

Un pas décisif a été franchi

Un pas décisif a été franchi vers la cantonalisation de l'Ecole de langue française de la Ville fédérale. En effet, le gouvernement du canton de Berne vient d'approuver une convention fixant le statut organique de l'Ecole cantonale de langue française de Berne, a indiqué hier un communiqué de l'Office bernois d'information et de documentation (OID).

Ce document devra maintenant être ratifié par les autres partenaires de la convention (la Confédération, la commune de fondation de l'école) avant que ne soit dissoute la fondation pour faire place à la nouvelle Ecole cantonale.

La convention règle en particulier la cession des biens de la fondation, régie actuellement encore par le droit privé, ainsi que la participation financière des collectivités publiques intéressées aux frais de l'école. Elle stipule notamment que le canton de Berne s'engage à construire, dans les meilleurs délais, une nouvelle école sur un terrain qu'il aura acquis. Les frais de construction des bâtiments et leur aménagement scolaire se-

ront supportés à raison de 60 pour cent par le canton et de 40 pour cent par la Confédération.

La clef de répartition convenue pour les frais d'exploitation annuels a été fixée à 65 pour cent pour le canton, 25 pour cent pour la Confédération et 10 pour cent pour la ville de Berne.

La convention, qui repose sur un décret adopté le 5 novembre 1979 par le Grand Conseil bernois, entrera en vigueur en même temps que les dispositions légales cantonales et le décret d'application concernant la nouvelle école qui sera alors intégrée dans le système scolaire du canton de Berne et régie par le droit public. (ats)

Des officiers utilisaient des photographies de femmes nues comme cibles

Une société féministe porte plainte

C'est avec indignation que l'Organisation suisse pour la cause des femmes (OFRA) a pris connaissance du fait que les officiers de la cp fort II/6 utilisent des photographies de femmes nues comme cibles de tir. Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi à Berne, l'OFRA a dénoncé ce comportement «pervers et inhumain» de personnes haut placées dans l'armée suisse et a

indiqué qu'en tant qu'organisation luttant pour la cause des femmes, elles ne pouvaient accepter une telle attitude de mépris pour celles-ci. L'OFRA a notamment porté plainte auprès de la direction de l'administration militaire, avec demande d'enquête. Elle a aussi intenté un procès civil aux responsables. Rappelons que, jusqu'à présent, le DMF a observé un mutisme complet sur cette affaire.

La cp fort II/6 de l'armée suisse organise depuis 1970 au moins un tel tir pour les officiers, pendant les cours de répétition. Les cibles sont des photographies de femmes nues, dont les différentes parties sont diversément cotées: ainsi, les objectifs les plus payants sont le mont de Vénus (10 points) et les seins (9 points). Cette année, léger changement dans le déroulement du concours: ces messieurs pouvaient choisir eux-mêmes leur «partie» préférée, ensuite de quoi ils étaient notés en fonction des «mouches».

APPEL À TOUS LES PARLEMENTAIRES

Suite à cette affaire, l'OFRA a déposé une plainte pénale auprès de la direction de l'administration militaire fédérale, selon l'article 39 de l'OJPM (Ordonnance pénale militaire). Elle s'est également adressée à la Commission parlementaire pour les affaires militaires, lui demandant de suivre cette question de

Fin de la session des Chambres fédérales

Le Conseil national a fait table rase

Séance du Grand débars hier matin à la Chambre populaire qui a réussi en une demi-heure à liquider 20 interventions personnelles et sept votations finales, puis à entendre le président Laurent Butty prononcer les louanges du secrétaire général de l'Assemblée fédérale que les Chambres fédérales ont envoyé siéger au Tribunal fédéral.

C'est véritablement au pas de charge que le Conseil national a liquidé sans doute quatre motions et 16 postulats grâce à la procédure écrite qui, en cas d'accord, évite la discussion devant la salle plénière. A une même vitesse accélérée, 1 Chambre populaire a adopté en votations finales sept lois et arrêtés fédéraux sur lesquels les deux Conseils ont accordé leurs voix.

Puis ce fut l'heure des adieux. M. Laurent Butty (pdc, FR), président du conseil national, prit congé de

M. Jean Vincent, conseiller national communiste de Genève, qui se retire après plus de 30 ans d'appartenance à la Chambre basse.

Ce fut ensuite à M. Aloys Pfister, secrétaire général de l'Assemblée fédérale, que le président Butty s'adressa à l'occasion de son départ, car M. Pfister quitte sa haute charge pour siéger dorénavant au titre de juge au Tribunal fédéral à Lausanne où les deux Chambres réunies l'ont propulsé pour ainsi dire unanimement cet automne.

«Faire régner l'harmonie entre 246 députés, auxquels il faut joindre sept conseillers fédéraux et un chancelier de la Confédération, cela tient du domptage. Un seul fouet pour ce dompteur-là: la persuasion!», s'écria le président Butty, en attestant au secrétaire général en partance les meilleures notes pour les innovations nombreuses qu'il a introduites, pour ses qualités de juriste. Strict dans l'application du droit, ce fidèle serviteur du Parlement était aussi tout ouvert aux innombrables sollicitations des députés, persuadé qu'il était pourtant que tout pouvoir et toute activité politique doivent reposer sur la loi et y trouver leurs limites. En lui remettant un exemplaire vénérable des «Berners Disertationen», le président dit merci au secrétaire général et assura de ses vœux les plus chaleureux le nouveau juge fédéral.

Ainsi finit la session d'hiver 1980 au Conseil national...

VOTATIONS FINALES

Comme de coutume durant la dernière journée de sa session, le Conseil national a procédé hier aux votations finales sur différents projets de loi que les deux Chambres ont définitivement adoptés.

Par 144 voix contre une, il a accepté l'adhésion de la Suisse à la Banque Africaine de Développement. L'unique opposition venait du radical bernois Otto Fischer. La loi sur les bourses allouées aux étudiants étrangers – adoptée par 144 voix – a également soulevé une seule opposition, celle de M. Valentin Oehen

Pour la distribution des rentes AVS par les facteurs

L'Union-PTT veut défendre la distribution des rentes AVS par les facteurs. Elle déclare donc la guerre à une action publicitaire de l'Office fédéral des assurances sociales, incitant les rentiers à ouvrir un compte postal ou bancaire. Un porte-parole de l'Union-PTT a déclaré à l'ATS que l'on était conscient que l'évolution allait dans le sens de l'utilisation toujours plus grande de comptes. Cependant, l'Union-PTT s'oppose à ce que l'on insécure les personnes âgées avec un prospectus. Actuellement, environ 700.000 rentiers reçoivent leurs rentes AVS à domicile, et pour beaucoup d'eux, le facteur est en quelque sorte un «travailleur social» qui brise la solitude de bien des personnes âgées et leur rend bien des services.

Ce n'est pas la première fois que ce problème vient sur le tapis. En 1976, la Commission fédérale de l'AVS avait refusé l'introduction d'une obligation d'avoir un compte pour toucher les rentes AVS. Cependant, afin d'économiser, on souhaite que les rentiers se convertissent au système des comptes. 70 pour cent des rentiers AVS touchent actuellement leur rente à domicile. La distribution des rentes AVS à domicile coûte chaque fois 3 fr. 20 au fonds de l'AVS, soit 27 millions de francs par année. A l'Office fédéral des assurances sociales, on indique que l'on a attendu, avant de lancer cette action – prévue en mars-avril 1981 – que les PTT introduisent la possibilité pour les détenteurs de comptes de chèques postaux de faire venir à domicile pour 80 centimes le montant désiré.

Les employés des PTT s'opposent à cela. Une première assemblée de protestation a déjà eu lieu à Berne. Un porte-parole de l'Union-PTT a déclaré que d'autres actions étaient possibles, qui pourraient compter sur le soutien du syndicat. On pense à une distribution de tracts et à l'information directe des rentiers. (ats)

(BE), représentant de l'Action nationale. Plusieurs députés se sont abstenus, dans les rangs des radicaux et de l'udc notamment. La modification de la loi sur l'alcool a passé la rampe par 150 voix contre cinq, les adversaires étant pour la plupart des indépendants. En revanche, le crédit alloué à la défense de la culture et de la langue du Tessin (153 contre 0), les crédits pour l'aide aux Universités (159 contre 0), la loi sur le Parc national (156 contre 0) et la loi sur l'Office fédéral de l'organisation (163 contre 0) ont fait l'unanimité.

Quant au Conseil des Etats, les sept votations finales ont été caractérisées par le fait qu'aucune opposition ne s'est manifestée pour l'un ou l'autre des objets. C'est ainsi que l'adhésion de la Suisse à la Banque Africaine de Développement a été acceptée par 38 voix. La loi sur le Parc national par 40 voix. L'arrêt sur la défense de la culture et de la langue au Tessin par 42 voix. Les crédits pour l'aide aux Universités par 41 voix. L'arrêt sur l'octroi de bourses à des étudiants étrangers par 40 voix. Les modifications de la loi sur l'alcool par 41 voix et la loi sur l'Office fédéral de l'organisation par 41 voix. (ats)

SCHÖNBUEHL. – Lors de leur rapport annuel tenu à Sand-Schönbühl (BE), les vétérinaires-chefs de service ont pris congé du brigadier Louis Gisiger, vétérinaire en chef de l'armée.

ZURICH. – Partant de l'idée que les couples dément mariés, et donc la famille, sont défavorisés par l'imposition fiscale actuelle, la section zurichoise de l'Action nationale va lancer une initiative cantonale «pour l'égalité devant l'impôt».

VEVEY. – Nestlé SA et Swissair sont convenus de créer conjointement une chaîne internationale d'hôtels de première classe ayant son siège en Suisse.



actualités

VAL-DE-RUZ

aujourd'hui nous vous présentons:

Loup Fleurs à Chézard

Voici venu le temps des cadeaux vivants



A quelques jours de Noël le temps est venu de plaider la cause des cadeaux vivants. Une plante, par exemple, qui vit, mange et boit: on entretient sa vie - et elle vous récompense - ou on la laisse mourir. Quelle qu'en soit l'issue, on porte, vis-à-vis d'elle, une responsabilité qui enrichit moralement, comme toutes les responsabilités que l'on accepte d'assumer de bon cœur. Dans la maison Loup fleurs, à Chézard, chacun aime à tenir ce langage et rappeler Saint-Exupéry, les mots du dialogue entre le Petit Prince et le Renard:

«Apprivoiser, dit le Renard, cela signifie créer des liens.»

«Je commence à comprendre dit le Petit Prince. Sur ma planète il y a une fleur, je crois qu'elle m'a apprivoisé.»

«Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé, dit encore le Renard. Tu es responsable de ta rose.»

C'est bien certain, les cadeaux vivants, soit parce qu'ils sont dotés vraiment de la vie, soit par les soins qu'il faut leur donner. Au fond, c'est toujours de ce point de vue qu'il faudrait les choisir, chez les horticulteurs de Chézard, évidemment.

Car cette famille, riche d'expérience sait travailler la terre, cette amoureuse exigeante, et surveiller la croissance des fleurs: bégonia, cyclamen, chrysanthème, azalée et mille autres sortes de plantes.

Mais n'allez pas croire que cela pousse tout seul. Il faut multiplier les soins durant des semaines, voire quelquefois pendant des mois. L'horticulteur ne peut pas abandonner son travail, prendre des vacances en ne se souciant plus de ce qu'il se passe dans les serres. Car les fleurs, tel un être humain, ont chacune un caractère différent. Le cyclamen, par exemple, aime la compagnie et ne prospère bien qu'entouré de ses voisins, tout comme le géranium. Dans ces conditions l'horticulteur doit parfois replanter trois à quatre fois de suite la bouture ou le planton pour qu'il croisse dans des conditions idéales.

Bien entendu, cultiver des plantes est une science régie par des règles précises. Mais l'expérience et les connaissances transmises de père en fils ont également beaucoup d'importance. Dans ce domaine la Maison Loup de Chézard est bien servie puisque les premières serres furent exploitées au début du siècle déjà.



Si faire croître des fleurs est tout un art, encore faut-il les vendre. C'est pourquoi l'entreprise est ouverte tous les jours de la semaine, dimanche matin compris. Et quand il s'agit de commandes importantes, la Maison Loup livre sa production dans tout le Val-de-Ruz même jusqu'à La Chaux-de-Fonds par exemple. Sans oublier encore que ces horticulteurs spécialisés exécutent volontiers l'arrangement floral convenant à chaque occasion. Mieux: ils se chargent même de décorer les salles de banquets ou de réception, de même que les églises. Ceci, bien entendu, avec des fleurs fraîches car dans la Maison Loup on ne trouve pas de fleurs fatiguées ou fanées, sinon dans la poubelle. (photo Schneider)

Voyages Rémy Christinat



EXCURSION - SOCIÉTÉS - NOCES
2052 FONTAINEMELON
038 / 53 32 86
Télex 35 327
AGENCE DE VOYAGE
Hotelplan, Iberia,
Safari-Club



LES ARTISANS A. PICCI & CIE

Confection, restauration de meubles de style et copies d'anciens. 2063 VILARS/NE
Tél. (038) 36 13 42

Achat d'arbres fruitiers (noyers, cerisiers, etc.)

Choisissez dans le calme et la détente...

à la

Boutique-Cadeaux P. VADI Cernier

1001 idées cadeaux pour faire plaisir à Noël

RADIO TÉLÉVISION Gaffner

- Vente
- Réparations
- Installations
- Location

2208 LES HAUTS-GENEVEYS - TÉL. (038) 53 14 30
2053 CERNIER - TÉL. (038) 53 35 16



Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Butagaz
Combustible
☎ 53 35 32

Toujours à votre service depuis 1891

Atelier d'ébénisterie-menuiserie

R. Meier, 2208 Les Hauts-Geneveys

Tél. 038/53 47 57 ou 53 47 26

Agencement intérieur à l'ancienne, cuisines sur mesure, etc., dans villas, chalets, vieilles fermes, et toujours à l'étage. EXPOSITION DE MEUBLES CAMPAGNARDS anciens et copies en vieux bois.

Grand parking

Plus de 25 ans d'expérience.



ADELINE DROZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. 038/36 15 06

Chaque semaine: Nouveautés dans le PRÊT-À-PORTER
Chémisiers - Casaque - Pantalons, de Suisse, Turquie, Grèce, Finlande.
Grand choix de jeans
CHAQUE MOIS DES NOUVEAUTÉS POUR VOS CADEAUX
Ouverture: du mardi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30, samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.



IMPRESSIONS:
T-SHIRTS
AUTOCOLLANTS
FANIONS
BRIQUETS...

J.-P. Candaux 2063 Fenin Tél. 038 36 15 44

Hôtel-Restaurant

LA CHARRUE

2063 Vilars
Tél. 038/36 12 21



Une nouvelle salle à manger. Un décor unique ! Fermé le jeudi

UN APERÇU DE NOS SPÉCIALITÉS:
Filet de bœuf au poivre vert
Côte de bœuf aux mille herbes
Entrecôte au beurre catalan



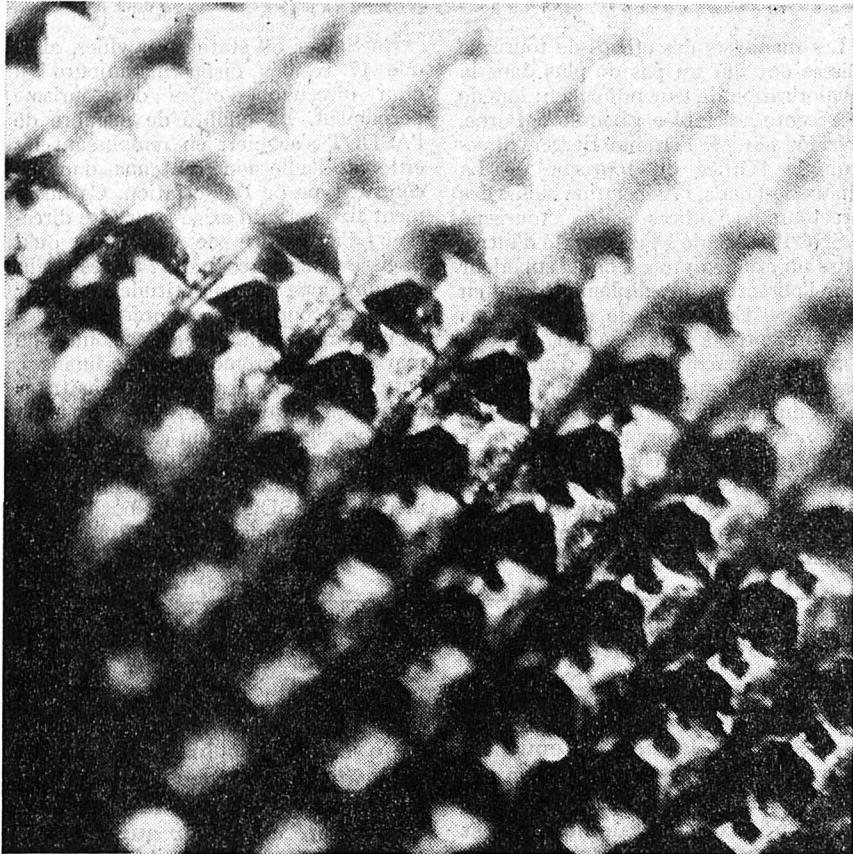
Arrangements floraux
pour toutes circonstances

LOUP

2054 CHÉZARD
horticulteur - fleuriste -
038/53 34 24
Livraisons à domicile

FAITES PLAISIR EN
OFFRANT DES FLEURS !

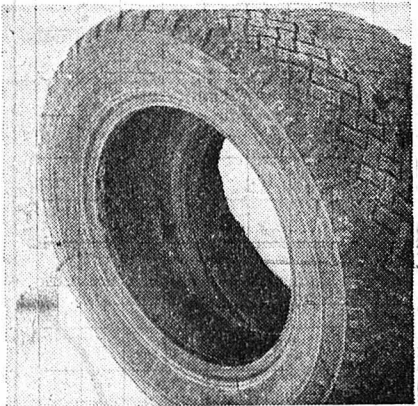
CHERCHEZ ET...



Peu de réponses fausses à notre jeu de la semaine dernière: partie du Palais fédéral; porte principale du Palais fédéral de Berne avec des inscriptions...

Il s'agissait tout simplement, ainsi que le montre notre petite photo, d'un pneu d'auto! Vous êtes nombreux à l'avoir trouvé et le tirage au sort parmi les réponses exactes a désigné comme gagnant de cette semaine le jeune Nicolas Aubert, Communal 16, au Locle, qui recevra sous peu son prix.

La semaine prochaine, cette page fera place à «Nous les jeunes» et vous aurez donc un peu plus de temps pour résoudre l'énigme posée par notre grande photo ci-dessus. Lorsque vous penserez avoir trouvé ce qu'elle représente, écrivez-nous le sur carte postale, à envoyer avant le lundi 29 décembre à midi (attention: le lundi!) et à adresser à la Rédaction de l'Impartial, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds. Les enfants sont priés d'indiquer leur âge.
Joyeux Noël à tous!



- En voilà un en conserve!

Catherine Ribeiro

On ne peut (et l'on ne pourra... plus tard) rester insensible à la démarche artistique de Catherine Ribeiro et du groupe Alpes. Certes, depuis dix ans, cette formation étonnante - qui a su entre autres choses faire découvrir une musique différente avec des instruments aussi surprenants que le cosmophone (guitare à 24 cordes) ou le percophone - n'a pas bénéficié, loin s'en faut, de tous les appuis.

Contre vents et médias, Catherine et Alpes ont pourtant réussi à se faire entendre, et surtout à aller au bout de leur démarche. Avec générosité et fureur, en quête d'amour absolu, mais avec une dose de poésie bien au-dessus de la normale, Catherine et Alpes ont su rester les mêmes. Certes, diront les malins, il y eut deux diversions dans l'aventure. Avec les 33 tours que sont *Jacqueries* et *Le blues de Piaf*, Catherine s'offrit comme elle le dit *un petit luxe, un plaisir marginal*. Le temps de recevoir le prix de l'Académie Charles Cros et elle échappait à nouveau aux filets du «système», repartant de plus belle avec *Alpes*. C'était alors la sortie de *Passions*, un disque tout neuf et plein de fraîcheur musicale où le violoniste René Werneer et le claviériste Patrick Lemoine apportèrent beaucoup.

Loin du rock anglo-saxon, loin des pâles copies et des tristes influences, Ribeiro + Alpes donnait une opération étonnamment originale. Il est vrai qu'il n'est pas facile durant dix ans, de chanter pour la liberté fondamentale sans dévier du moindre pouce sur un chemin bien escarpé. Pourtant ils y sont parvenus.

UNE «DÉBOUSOLE» ENVOÛTANTE

Pourquoi reparler alors de Catherine aujourd'hui? Tout simplement parce qu'elle vient de sortir un nouveau disque (*La déboussole*) avec Alpes et qu'elle a donné une série de concerts au Théâtre



en Catherine une vraie chanteuse et non une passionaria en mal d'exister.

La déboussole est une démarche envoûtante vers l'amour et la mort. On écoute, bouleversé, remué, assommé quelquefois... Mais à aucun moment on ne peut rester indifférent. En écoutant *Voyage au fond de l'amour, Ne pas partir, ne pas mourir, La nuit des errants* et le très beau message humanitaire et musical contenu dans *Paix* (titre que l'on ne présente plus). On ne peut regretter de n'avoir écouté et vu Ribeiro + Alpes aussi rarement.

Espérons que les médias cette fois (à l'occasion d'un long et difficile dixième anniversaire) donneront à cette formation la place qu'elle mérite depuis longtemps. En attendant les paroles de Catherine résonnent toujours d'une façon inhabituelle. Ainsi, dans *La vie en bref*, comment ne pas vibrer en l'entendant chanter:

*Je sais déjà la mort
Pour l'avoir côtoyée
Flirt sans lendemain
Aux côtés des vivants
J'ai appris que l'espoir
Se greffe au coin du cœur
Ne pas sombrer trop tôt
Savoir se déployer*

Peut-être qu'un jour, on apprendra que Catherine a traversé une nouvelle période tragique. Alors, on racontera ce qu'on voudra... Mais, nous, pour notre part, nous écouterons l'étonnant message de vie et de détresse rédigé depuis *Ame Debout*, en souvenir de quelqu'un qui vivait comme les flammes d'un feu ardemment! (APEI)

Denis LAFONT

de la Ville de Paris. Ceux qui apprécient cette femme-flamme et qui connaissent depuis ses débuts les *pérégrinations* du groupe Alpes, n'ont pas manqué ce rendez-vous.

Avant la *déboussole*, il y a eu, comme toujours chez Catherine, quelques moments noirs. Jours tragiques et désespérés passés entre la vie et la mort à l'hôpital de Pontoise et tout enfin qui recommence avec les amis fidèles. D'abord avec Patrick Moullet, l'incontestable «maître à rêver» de cette musique planante chère à Alpes, ensuite les autres: Pierre Gasquet, Francis Capello, Patrice Lemoine et tous ceux qui reconnaissent



- Zut, Docteur, vous l'avez opéré de l'appendicite et il n'a qu'un gros rhume!

DANS LA RUE

Un automobiliste vient de renverser un brave homme qui traversait la rue. Il le relève en s'excusant:

- Ne m'en veuillez pas! Depuis vingt ans que je conduis, c'est la première fois que ça m'arrive!
- Et moi, dit l'autre, depuis quarante ans que je marche, c'est la première fois que je m'attaque à une voiture!



- Avec leurs histoires de monstres, ils me font bien rire!

WISE BIEN!

Albert apprend à conduire à sa femme. La voiture est dans une descente et tout d'un coup les freins lâchent.

- Mon Dieu! dit la femme je ne peux plus m'arrêter! Qu'est-ce qu'il faut faire?
- Garde ton sang-froid, dit Albert, et essaie au moins de défoncer quelque chose qui soit bon marché...

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

| | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT. - 1. Originaux du pays qu'ils habitent. 2. Prénom masculin. 3. Au cœur de la rime; Attractions foraines; Début d'alerte. 4. Fils arabe; Pronom; A bien du mal de nos jours à accomplir sa mission. 5. Etat de l'Asie; L'accès en fut bien longtemps interdit aux jeunes. 6. Atome; Dans le Venezuela. 7. Département; Quatre termes en deux lettres; Fait suer beaucoup de personnes. 8. Dans la nature; Qui affecte un air hautain; Sur une partition. 9. Pièce de vers ou de prose, faite de fragments empruntés à divers auteurs. 10. Pleines de prévenances.

VERTICALEMENT. - 1. Délivre une accusation; Prénom féminin. 2. Peu engageante lorsqu'elle est grosse; Affirmation d'Outre-Rhin. 3. En plein Nord; Il vit obligatoirement sur un petit pied; Dans le coup. 4. Suit une entrée; Dans un kilo; Trop souvent homicide. 5. Oiseau vénéré par les Egyptiens; Se contente d'un court métrage. 6. Administrés le bien d'autrui; Sans réduction (pluriel). 7. Ne doivent pas figurer dans un régime amaigrissant; Préposition; Utilisé par un tisserand. 8. Dans le vent; Chiffre; Négation. 9. Ressource pour table d'hôtes; Reliquaire des Japonais. 10. Action de sauver; Ne sont pas mûrs à Pâques.
(Copyright by Cosmopress 20 C)

Solution du problème paru mercredi 17 décembre

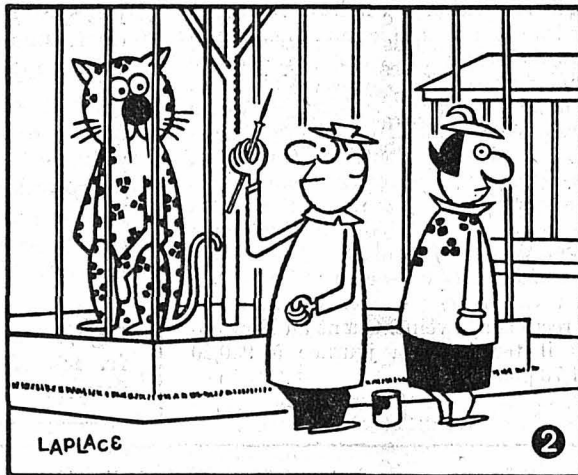
HORIZONTALEMENT. - 1. Entas-seras. 2. Prions. 3. Li; Etre; Si. 4. Ors; Et; Dot. 5. Sain; Série. 6. Toi; Ta. 7. Sue; MP; Pin. 8. Ce; Fier; Fo. 9. Vêtures. 10. Entretien.

VERTICALEMENT. - 1. Eclis; Scie. 2. Ira; Ue. 3. TP; Site; VT. 4. Are; No; Fer. 5. Site; Imite. 6. Sorts; Peut. 7. Ene; Et; Ré. 8. RS, Drap; SN. 9. Soi; If. 10. Suite; Noir.

Solution des huit erreurs

- Oreille de l'homme déplacée.
- Manche du pinceau plus long.
- Sol de la cage, sous l'arbre.
- Coque droit de l'animal.
- San pied gauche plus court.
- La moustache complétée à droite.
- Relage incomplet sur la femme.
- Un barreau en plus sous le toit.

HUIT ERREURS



Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir?



21 janv. - 19 février
Faites le point de votre situation financière. Votre ténacité vous permettra d'obtenir de bons résultats dans vos activités professionnelles.



20 février - 20 mars
Dans votre travail, vous risquez de compromettre le succès d'une de vos entreprises en vous confiant avec trop de spontanéité à des gens curieux.



21 mars - 20 avril
Vous recevrez une invitation qui vous comblera de joie. Débarrassez-vous de vos tâches les plus routinières afin d'être en mesure de réorganiser votre travail.



21 avril - 21 mai
Les différents secteurs de votre activité seront favorisés et vous parviendrez certainement à redresser la situation en votre faveur.

HOROSCOPE-IMPAR du 19 au 25 décembre

Si vous êtes né le
19. Ne manquez pas les occasions d'améliorer votre sort. On apprécie votre caractère et vos idées.
20. Réviser vos plans et pensez à votre avenir professionnel. Allez de l'avant sans crainte.
21. Attendez-vous à une possibilité d'avancement qui améliorera votre situation pécuniaire.
22. Vous obtiendrez l'amélioration de situation que vous souhaitez si vous tenez compte des conseils de vos familiers.
23. Vous êtes dans une période propice aux réalisations, qu'il s'agisse de votre carrière ou de votre vie personnelle.
24. La plupart des événements évolueront en votre faveur. Sur le plan professionnel, soyez plus réaliste.
25. Vous serez chargé de nouvelles responsabilités. Acceptez-les de bon cœur.



22 mai - 21 juin
Vous pouvez compter sur les promesses qui vous ont été faites. Quiétude et stabilité dans les affaires mais attention, ne vous endormez pas sur vos lauriers.



22 juin - 23 juillet
Ne laissez pas échapper certaines idées originales que vous pourrez facilement mettre à profit pour améliorer vos conditions de travail.



24 juillet - 23 août
Ajournement possible d'un rendez-vous important. Restez optimiste et confiant. Ne prenez pas d'initiatives impliquant des risques sans avoir soin de réfléchir sérieusement.



24 août - 23 sept.
Vous aurez la possibilité de réaliser certaines de vos aspirations, mais ne misez pas trop sur votre entourage pour faciliter vos entreprises.



24 sept. - 23 oct.
On va vous offrir de nouvelles possibilités qui se révéleront extrêmement fertiles. Vous travaillerez beaucoup mais avec enthousiasme.



24 oct. - 22 nov.
Une visite inattendue vous fera plaisir. On peut vous mettre à l'épreuve et le moment est venu de montrer vos réelles qualités professionnelles.

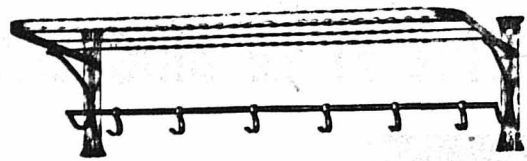


23 nov. - 22 déc.
Vos engagements financiers peuvent être votre principal souci; ne les exagérez pas, vous serez en mesure d'y faire face avec vos économies ou un petit travail supplémentaire.

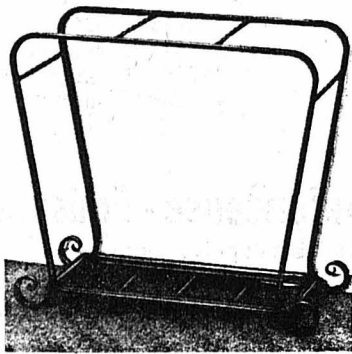


23 déc. - 20 janvier
Vous aurez de bonnes idées dans le domaine de vos intérêts domestiques. Un penchant excessif pour l'ostentation pourrait vous valoir un impair grave.
Copyright by Cosmopress

Le fer forgé le CADEAU qui a du CARACTÈRE

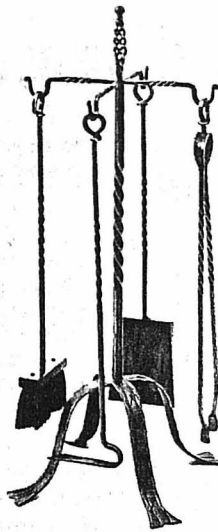
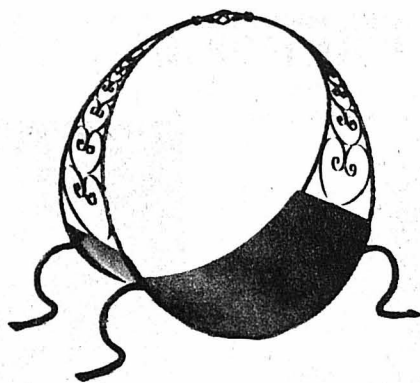


Pour le vestiaire...



... et quantité d'autres ravissants cadeaux:

- Miroirs
- Porte-bouteilles
- Cendriers
- Chandeliers
- Porte-journaux



**Tout pour la cheminée...
Votre quincaillier vous offre en plus grand choix au centre ville livraisons à domicile facilités de paiement + les conseils du spécialiste**

A. & W. Kaufmann & Fils
Marché 8/10, tél. 039/23 10 56

Toulefer SA
Place Hôtel-de-Ville, tél. 039/23 13 71

Nusslé SA
Grenier 5-7, tél. 039/22 45 31

Grossenbacher
Nouvelle adresse:
L.-Robert 4 - Tél. 039/22 48 50

**LUNDI 22 DÉCEMBRE
ouverture nocturne
jusqu'à 22 heures**

**Nos magasins seront
ouverts le 26 décembre
à 13 h. 30**

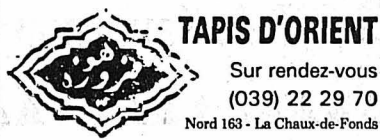
CONFISERIE A. MARINO

Avenue Léopold-Robert 126
Tél. (039) 22 47 06

GOÛTEZ NOS «PAVÉS DU POD»!

**OUVERT TOUS LES JOURS
PENDANT LES FÊTES**

Veillez réserver vos desserts de fin d'année



TAPIS D'ORIENT

Sur rendez-vous
(039) 22 29 70
Nord 163 - La Chaux-de-Fonds

Mme Firouzeh Miserez-Mir-Emad

Je cherche à louer

**appartement
4 pièces**

pour le printemps 1981.
Région La Chaux-de-Fonds.
Tél. (038) 24 38 22.

87-60184

TAXIS EXPRESS

23 44 23

R. Amez-Droz Service jour et nuit

A vendre expertisée

MINI 1275 GT

Modèle 74.
Tél. 039/26 66 54, heures des repas.

32112

À REMETTRE

petite conciergerie

immeuble moderne,
magnifique appartement de 4 pièces,
situé rue du Succès 11.

Tél. (039) 26 05 87 heures repas. 31549

Nouveaux modèles

TV couleur Hitachi

Au prix le plus bas!

TV Hi-Fi THOMI

Numa-Droz 92
Un coup de téléphone suffit!
Tél. (039) 23 85 23. 31310

Pharmacie du littoral neuchâtelois
cherche

aide en pharmacie

Entrée à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, joindre photo, sous chiffre DT 31601 au bureau de L'Impartial. 31601

Nous cherchons pour notre département de vente en quincaillerie et outillage un

QUINCAILLIER - VENDEUR

jeune et dynamique, ayant une certaine expérience de la branche et désireux de se créer une situation dans une entreprise en pleine expansion. Si possible connaissances de l'allemand.

Nous offrons un travail intéressant, des prestations sociales modernes, ainsi qu'un salaire en rapport avec les responsabilités de ce poste.

Les intéressés sont priés de s'adresser à

Schmutz

Commerce d'aciers 2088 Cressier
Tél. (038) 47 13 74 (demandez M. Matile) 87-190



Hôtel des Communes

Les Geneveys-sur-Coffrane
C. Cupillard Tél. 038/57 13 20

Noël

Mercredi 24: Souper aux chandelles
Jeudi 25: Déjeuner de Noël

Sylvestre

Buffet chaud et froid à Fr. 70.-

Le bal sera conduit par le trio LOISIRS,
à l'accordéon: Charles-André GONSETH

91-104

Belle maculature
à vendre au bureau de L'Impartial

*Votre spécialiste
en TV couleur
et Hi-Fi*

radio TV HI-FI Frésard Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

**Louez maintenant
pour acheter plus
tard
Grand choix
Prix très avantageux**

Grand feuilleton de «L'Impartial» 19

CAROLA SALISBURY

La mariée de décembre roman

Editions Presses de la Cité, Paris
Droits de presse par Cosmopress, Genève

Le garçon d'honneur est allé se poster près de l'entrée du cimetière.

- Edgar est parti à sa rencontre.
- Le pasteur n'a pas l'air content.
- Ah la voilà.

Un soupir de soulagement s'exhala de toutes les poitrines pendant que les pas des chevaux se rapprochaient. Un hennissement aigu; le bruit des sabots cessa brusquement comme si le cocher avait tiré brutalement sur les rênes; un autre hennissement strident. Le conducteur avait certainement des ennuis avec le pur-sang. Je pouvais presque les voir ruer et se cabrer, les yeux fous, la bouche entourée d'écume.

Silence...

Puis brusquement, de quelque part, à l'extrémité du sentier, au-delà des tombes des femmes assassinées, monta un cri tel que je n'en avais jamais entendu et que j'espère ne plus jamais entendre: un cri prolongé qui sortait du fond des entrailles d'un être humain fou de douleur, pour s'éteindre dans un gémissement poignant.

Les gens se ruèrent vers la porte. Ils se souciaient peu alors de ma position de représentante de la noblesse. Je fus rudement repoussée pendant qu'ils jouaient des coudes pour se précipiter dehors. Je vis la tête lugubre du Révérend Murcher qui était entraîné par la foule le long de l'allée conduisant à la porte du cimetière où des femmes commençaient déjà à hurler.

Je vis le superbe phaéton de Nick Pendennis. Aucune trace du cocher mais le garçon d'honneur tenait les deux pur-sang noirs en main et essayait de les calmer. Entre les épaules des deux hommes devant moi, j'aperçus Edgar Portwell. Il était agenouillé sur le sol. Son visage exprimait l'incrédulité et l'horreur. Le groupe se massa devant lui, m'empêchant d'en voir davantage.

Deux hommes sortirent le père d'Alice du phaéton sans aucun ménagement. Il avait la tête affaissée sur la poitrine et les yeux fermés, ce qui ne l'empêchait pas de les injurier pour leur brutalité.

- Il est mort? demanda une femme derrière moi.
- Ivre mort, oui, répondit quelqu'un avec mépris.

La silhouette massive du sergent Buller se profila devant moi. Il me prit par le bras pour m'entraîner.

- Que se passe-t-il? m'écriai-je.
- Rien que vous puissiez empêcher, Miss. Venez. Il vaut mieux que vous partiez d'ici.

Je m'arrachai à son étreinte et me faulai au premier rang de la foule sans me soucier des protestations et ce que je vis alors restera à jamais gravé dans ma mémoire.

Edgar Portwell était à genoux dans la boue à côté d'une forme menue étendue sur le sol trempé. La crinoline déchiquetée de la robe blanche était déjà complètement souillée. Un bras inerte était tendu. Le visage, la tête et les épaules avaient été - heureusement - cachés par un manteau.

Le sergent Buller reprit mon bras et m'arracha à ce spectacle. Cette fois, je le suivis sans résistance.

- Comment? articula-je. Comment une chose pareille a-t-elle pu...

- Quelqu'un a trouvé le moyen de commettre ce crime, dit-il. Quelque part entre sa maison et l'église, quelqu'un - un criminel - a trouvé le moyen d'assassiner cette jeune fille le matin de ses noces.

Je jetai un coup d'œil en arrière. Edgar frappait les pavés de ses gros poings serrés et pleurait comme un enfant. Ce fut la dernière image que j'eus de lui.

CHAPITRE VII

Je ne retournai pas immédiatement à Malmaynes. Janey Pinner qui était profondément attaché à Alice et la considérait un peu comme une petite sœur fut tellement traumatisée par la tragédie que j'aidai l'une des autres femmes à la raccompagner chez elle. Je me trouvais alors entraînée à participer au rituel interminable qui suit une mort ou un enterrement. La mère de Janey mit une bouilloire noire sur le feu et posa une grosse théière sur la table impeccablement nettoyée. Nous parlions à voix basse du malheur qui s'était abattu sur nous pendant que, de temps en temps, les hommes de la famille venaient nous apporter des nouvelles de l'extérieur.

Je ne pus me libérer qu'à la fin de l'après-midi et je retournai à Malmaynes avec la voiture de louage. Martin m'attendait sur la véranda. Je distinguai les silhouettes de Mrs Challis et de son mari dans l'ombre derrière lui. Quand je pus discerner leurs traits je compris qu'ils étaient au courant.

- Est-ce vrai? demanda Martin, le visage bouleversé. Un homme du village vient d'apporter la terrible nouvelle. Mais ce n'est pas possible. Pas en plein jour tout de même!

- Hélas! ce n'est que trop vrai, répondis-je. Alice Witham est morte étranglée comme l'a été sa tante.

Je le précédaï dans la salle à manger. Une énorme bûche flambait dans la cheminée et je fus instinctivement attirée par sa chaleur réconfortante. Je tendis les mains à la flamme et fermai les yeux. Quand je les rouvris, Martin m'apportait un verre plein d'un liquide doré.

- Madère, dit-il. Pas de protestations. Avalez-le lentement. Ne parlez plus de ce qui s'est passé.
- Mais «il faut» que j'en parle! m'écriai-je.

Bien que je n'aie cessé d'y penser et que j'en aie discuté tout l'après-midi avec les gens du village, je dois vous en parler à vous.

Je scrutai son visage qui se détachait pâle et tourmenté à la lueur du feu et je repris:

- Peut-être que vous êtes seul capable, avec votre intuition de poète, de trouver une motivation derrière toute cette horreur, d'expliquer comment un être humain, aussi mauvais, aussi dément soit-il, peut commettre un crime pareil, s'emparer d'une jeune fille dans toute la grâce de son printemps le jour même de ses noces et...

- Buvez, dit-il doucement. Après, vous me raconterez ce qui est arrivé. Si je peux vous éclairer, je le ferai. Sinon je partagerai votre chagrin et votre stupeur.

J'obéis. Tout en buvant mon verre je remarquai que les Challis s'attardaient à l'autre extrémité de la pièce bien à portée de nos voix. Leur présence m'irritait et je pris soin de parler tout bas. M'efforçant de maîtriser mon émotion et de paraître aussi réaliste que possible, je chuchotai:

- Dickon, le cocher de Mr Pendennis est le seul qui sache quelque chose sur ce qui s'est passé, et c'est bien peu. Il s'était levé de bonne heure pour préparer le phaéton et l'attelage qu'il a conduit devant la maison des Witham à onze heures moins le quart comme convenu. A peu près au même moment, je m'installais à ma place à l'église...

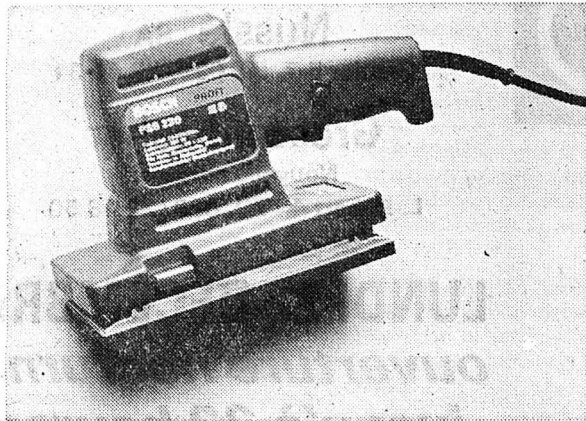
Ma voix commença à trembler. Il se pencha:

- Continuez, je vous prie.
- Alice était prête mais elle pleurait. Son père était complètement ivre mais il insista pour l'accompagner à l'église. Dickon réconforta Alice comme il le pouvait en lui promettant que la promenade à l'air frais remettrait le bonhomme d'aplomb. Un peu rassurée, Alice aida Dickon à faire monter son père dans le phaéton et ils se mirent en route. Ils avaient atteint le sommet de l'allée qui conduisait au village lorsqu'un grondement de tonnerre retentit et le ciel s'obscurcit.

- J'ai entendu le tonnerre, dit Martin et, aussitôt après, il fallut que j'allume toute une batterie de bougies dans la bibliothèque.

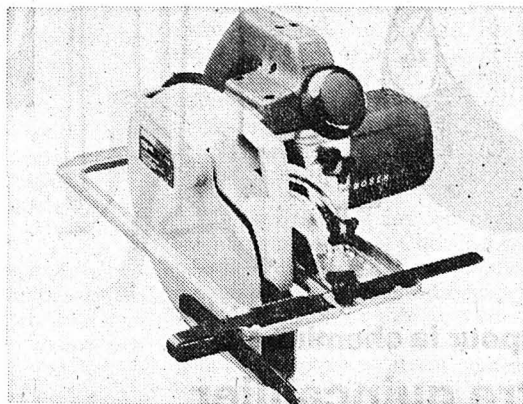
Ouverture nocturne: lundi 22 décembre jusqu'à 22 h. Double timbres-escompte: 10%

L'OUTILLAGE DE QUALITÉ BOSCH POUR L'ARTISANAT, L'INDUSTRIE ET LE BRICOLAGE



Ponceuse vibrante
très maniable et silencieuse

PSS 230 **Fr. 182.-**



Scie circulaire
robuste et sûre 100 W

RKS 65 **Fr. 305.-**

PKS 40 **Fr. 215.-**

PKS 46 **Fr. 255.-**



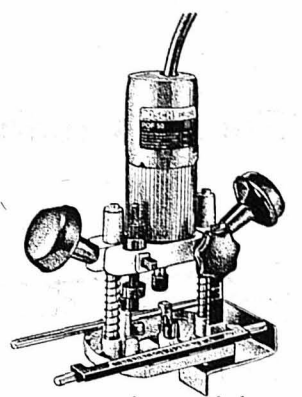
Scie sauteuse
profondeur de coupe 50 m/m

PST 50 **Fr. 175.-**

PST 50 - 2 V **Fr. 190.-**

PST 50-Electronique **Fr. 235.-**

réglage progressif de la vitesse sur le modèle électronique



Défonceuse - Fraiseuse
maniable et polyvalente

POF 50 **Fr. 298.-**

et de nombreux accessoires inclus dans le prix

A. & W. KAUFMANN & FILS

Marché 8-10
P.A. Kaufmann succ. Téléphone (039) 23 10 56

Nous avons le plaisir de vous informer que

LE CERCLE DE BRIDGE DE LA CHAUX-DE-FONDS

organise des

COURS DE BRIDGE

pour débutants et joueurs avancés, ceci à partir de janvier 1981.

Les cours sont gratuits pour les jeunes de moins de 25 ans.

Cours donnés par personnes compétentes.

Prix: Fr. 110.- pour 10 leçons de 2 heures.

Les cours sont prévus le lundi soir.

Inscriptions par téléphone au (039) 23 01 23 (interne 48) pendant les heures de bureau ou au (039) 22 20 53 après les heures de bureau.

31135

Qui ferait don d'un

PIANO

pour le CENTRE SPORTIF CERNETS LES VERRIÈRES ?

Téléphone : (038) 22 39 35 ou (038) 66 12 62

87-31389

Sans mauvaise haleine...

Cure d'oignons ainsi que tous autres fruits, plantes, légumes avec leurs bienfaits naturels ! Nouveau système avantageux rapide. Economie, conservation. Facilités.

Écrivez à Ets Josy, 1867 Ollon, qui renseignera.

36-100800

SUR VOTRE TABLE DE FÊTES DES JUS DE FRUITS

— La pluie s'est mise à tomber. Dickon qui espérait conduire la mariée à l'église en voiture découverte pour que tous la contemplent dans toute sa beauté...

Ma voix faiblit de nouveau. Martin posa sa main sur mon bras.

— Demain, dit-il avec douceur. Vous terminerez demain quand vous serez un peu remise du choc.

— Il faut que je finisse aujourd'hui, dis-je. Je vous en prie, écoutez-moi. Je ne me laisserai plus aller.

Il acquiesça d'un signe de tête:

— C'est bon, continuez.

— La voiture était donc découverte mais, comme il pleuvait à verse, Dickon arrêta les chevaux et descendit pour remonter la capote.

— Excusez-moi de vous interrompre mais à quel endroit de la route la voiture était-elle arrêtée ?

— D'après ce qu'on rapporté les gens qui ont entendu Dickon, le phaéton se trouvait à mi-chemin du village à un tournant.

Je me raidis, irritée d'entendre un murmure à l'autre bout de la salle. Les Challis avaient entendu et échangeaient des réflexions. Martin se retourna:

— Veuillez vous taire, dit-il, et si vous ne pouvez garder le silence, retournez à l'office.

Le couple ne répondit pas mais il resta dans la pièce.

— Ned Witham était incapable de seconder Dickon d'autant plus qu'il dormait d'un sommeil d'ivrogne, mais Alice posa sa gerbe de fleurs pour aider le cocher dans la mesure de ses moyens. Dickon était donc d'un côté du phaéton en face d'Alice qui était restée dedans et tous deux s'efforçaient de relever la capote cependant que la pluie continuait à tomber.

J'en étais arrivée au point du récit que je craignais le plus de raconter mais je poursuivis:

— Dickon dit que le visage d'Alice était juste en face de lui. Il a remarqué qu'elle changeait

d'expression au moment où elle a vu quelqu'un s'approcher derrière lui. Elle a souri d'un air joyeux et s'est exclamée: «Eh bien je ne serai quand même pas trop mouillée, voilà du renfort qui nous arrive, Dickon.»

— Elle a dit cela, murmura Martin. Mais alors elle aurait vu...

— Le visage de son meurtrier, oui ! Et c'est tout ce que l'on sait. Dickon a reçu un coup sur la tête et il s'est évanoui. On l'a retrouvé sans connaissance à l'endroit où il est tombé. Il a été transporté jusqu'au village et soigné chez le gendarme Pannett.

Le faciès de Martin éclairé par des flammes dansantes était l'image même de la compassion.

— Et la malheureuse fiancée ? demanda-t-il.

— Une demi-heure plus tard la pauvre petite fut transportée jusqu'au village dans la voiture de mariage avec son ivrogne de père. Son fiancé et le garçon d'honneur attendaient — inquiets et désespérés — sous l'abri du portail. Ils ont vu le phaéton arriver sans cocher, les chevaux galopant, les rênes flottant au vent. Le garçon d'honneur a bondi, saisi les chevaux par la bride et il a pu les maîtriser.

— Et alors, ils ont trouvé... ils ont trouvé...

Je lâchai le verre qui alla se briser en mille morceaux sur le bord de la cheminée en granit noir. Aveuglée par les larmes, je chancelai et me retrouvai dans les bras de Martin. Il me serra contre lui, pressa sa tête contre mon épaule et me caressa les cheveux.

Je montai me coucher de bonne heure, espérant trouver l'oubli dans le sommeil mais je doutais que mon esprit bouleversé pût se calmer suffisamment pour me permettre cette consolation. Martin avait été merveilleux, réconfortant et apaisant. Pourtant, même lui ne pouvait me fournir de réponse aux terribles mystères de la vie et de la mort. En me souhaitant une bonne nuit, il m'avait tendu quelques feuillets contenant les derniers vers de son poème d'amour.

quelque chose de bon était quand même sorti de cette journée néfaste. Peut-être la réponse est-elle là, me dis-je en me couchant: toute la vie est pareille à une étoffe tissée, la trame et le fil sont faits de bien et de mal, de cruauté et de bonté, de poésie et de meurtre.

Je décidai de lire les vers une fois couchée pour que rien d'autre n'occupe mon esprit lorsque j'aurais soufflé la bougie. Je me calai donc sur mes oreillers et commençai ma lecture, avide de connaître la conclusion de la tendre histoire d'amour qui m'avait charmée pendant que j'en recopiais les strophes. J'espérais que l'amant aurait été capable de surmonter le mystérieux obstacle qui l'empêchait de se déclarer à l'objet de sa passion.

Je fus déçue car le poème se terminait sur une note douce amère qui n'était pas celle que j'attendais: le départ de la bien-aimée pour un long voyage qui pouvait l'éloigner de lui à jamais. Je lus la description de ce départ avec un étonnement croissant: l'arrivée de la voiture qui devait l'emporter, l'aspect de l'inconnue quand elle descendait les marches pour se diriger vers le véhicule, les vêtements qu'elle portait...

Quelques minutes plus tard, j'étais hors du lit, le cœur battant la chamade. Je rallumai toutes les bougies qui étaient dans ma chambre. Après quoi, je pris la boîte en étain posée sur mon bureau et en sortis la chemise de papier marron contenant les œuvres de Mr Martin Reevesby. Je séparai des autres les quelque trente feuilles consacrées au poème d'amour. Je les mis de côté et pris une feuille blanche sur laquelle j'écrivis: «Preuves».

Il était huit heures lorsque j'entrepris ma tâche et je la terminai à minuit. La pleine lune illuminait la nuit et ses rayons filtraient à travers les fentes des volets.

Posant ma plume, je relus ce que je venais d'écrire. J'avais vérifié soigneusement l'exactitude de la stupéfiante révélation qui s'était fait jour dans mon esprit. Toutes les preuves étaient là devant moi confirmées par l'agenda et le jour-

nal que je tenais scrupuleusement jour après jour.

La femme mystérieuse du poème, l'inaccessible inconnue, c'était... moi-même.

La description du costume bleu pâle, à dolman que je portais ce matin-là en partant pour l'église m'avait mise sur la voie. D'autres détails dissimulés dans l'ensemble du long poème corroboraient le fait — et je n'avais jamais rien remarqué.

Le poète décrivait les yeux «bruns» ou de «velours brun» de sa bien-aimée, ainsi que ses cheveux châtain aux reflets cuivrés. Or, j'avais les yeux bruns et les cheveux châtain avec des tons roux. Mon nez retroussé était également mentionné. Il avait discrètement omis de parler de ma bouche trop grande.

Mais c'était la coïncidence des dates, des heures et des lieux, des vêtements que je portais en diverses circonstances qui m'avait ouvert les yeux. En me référant à mon journal je constatai que je portais mon costume de lainage vert le jour du dîner et que j'étais allée cueillir des fleurs et des feuilles dans le parc. Parmi les vers que j'avais recopiés le lendemain, l'un était ainsi conçu:

«Ma bien-aimée toute de vert vêtue et les bras chargés de feuillage et de fleurs»

Je comptai cinq autres cas où, en comparant le poème et mon journal, je pus découvrir une référence à mes allées et venues et à la façon dont j'étais vêtue. Prise séparément, aucune de ces références ne sautait aux yeux. C'est pourquoi je n'avais jamais soupçonné que j'étais l'inspiratrice du poète. C'était l'ensemble qui prouvait incontestablement... quoi ?

Que j'étais aimée par l'un des plus grands poètes vivants.

Il n'était plus question que j'essaie de dormir. La longue nuit qui s'étendait devant moi devait être bien employée. Il fallait que je crie la nouvelle sur les toits. Je commençai à écrire à l'oncle Gervase.

(à suivre)

Par exemple:



Kodak Tele-Ektralite 600

Ce nouvel appareil sait même quand il doit « flasher »

Fr. 115.-

Kodak pocket à partir de Fr. 49.-

UNIPHOT SA

la personnalisation du service

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Nicolet; Cernier: Photo-Ciné Schneider; Le Locle: Photo-Ciné Curchod-Nicolet; St-Imier: Photo-Ciné Moret. Sainte-Croix: Photo-Ciné Agliassa; Fleurier: Photo-Ciné Schelling.



HÔTELS DE LA GARE ET DU PARC

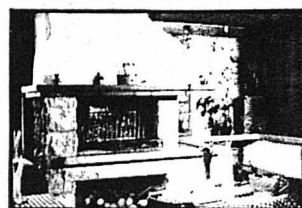
Saignelégier - Tél. (039) 51 11 21/22
M. K. Jolidon-Geering

En plus de sa grande carte:
Chaque week-end, spécialités de la région et d'ailleurs

Hôtel Bellevue 2873 Saulcy

Téléphone 066 58 45 32

Salle pour banquets de 25 à 100 places
Menus pour banquet ou mariage
Spécialités: Filets de perches aux amandes
SPÉCIALITÉS DU CHEF:
● Truite à la «Jurassienne»
● Jambon chaud - Rôstis
Place de Parc - Famille G. Joliat
Fermé le mercredi



Hôtel de la Couronne
Pizzeria - Grill

Les Bois

Restaurant entièrement rénové

Pizza et grillades au feu de bois, cadre rustique et intime, salle pour banquets

fermé le jeudi - Tél. (039) 61 12 36

HÔTEL ERGUEL

Restaurant

P. Obrecht, propr. chef de cuisine
rue Docteur-Schwab 11, Saint-Imier,
tél. (039) 41 22 64

spécialités à la carte et de saison

Fermé le jeudi



M. & B. Zeller
Place du Marché 2, Saint-Imier
tél. (039) 41 36 26

fermé le mardi

Le restaurant où l'on y trouve du monde

Restaurant de la Roche



Comme spécialités, nous vous proposons:
Truites aux fines herbes. Filets de perchettes du lac aux amandes. Cuisses de grenouilles Jambon à l'os.

Et pour vos quatre heures, notre délicieuse assiette campagnarde

Scout/Glovelier tél. (066) 58 45 16
Famille Balmer-Vogt

LES BONNES TABLES DE CHEZ NOUS!



HOTEL-RESTAURANT

Hôtels de la Gare et du Parc, Saignelégier

L'originalité et la création à la rencontre d'une clientèle avide de nouveauté

Le cadre jurassien, le calme verdoyant des pâturages pourraient laisser croire qu'il n'y a place dans ce pays que pour la joie de l'âme; mais ce serait oublier le caractère du Jurassien qui de tous temps - la tradition culinaire le prouve - a eu l'esprit curieux et le palais gourmand. Cela a certainement favorisé cette floraison de bons restaurants que l'on découvre au hasard des randonnées et que nos compatriotes suisses alémaniques ont porté à leur carnet d'adresses depuis belle lurette.

C'est ainsi que l'Hôtel de la Gare de Saignelégier complété de l'Hôtel du Parc jouit dans les Franches-Montagnes, dans le Jura, et au-delà, d'une belle réputation forgée et méritée au fil des ans. Les banquets, mariages, séminaires et touristes y défilent toute l'année. L'établissement fait partie du cadre du village et est plus que centenaire; de 1933 à 1970, Aurèle Jolidon en tenait les rênes et depuis 10 ans, Michel Jolidon, junior, a perpétué une solide tradition familiale de restauration. Secondé par Karin, son épouse, venue du Lac des Quatre-Cantons et elle aussi fille de restaurateurs - ses parents tiennent l'Hôtel Beau-Rivage à Weggis - il a voulu donner un caractère nouveau à son restaurant et un esprit d'exigence et de recherche à sa cuisine.

«Maintenant, nous avons un certain résultat, et les mets de notre carte sont tous demandés régulièrement et appréciés. Mais il a fallu aller gentiment, tenir le coup et persévérer avec doigté» commente-t-il. Et il est vrai qu'à parcourir la carte l'on peut tenir la comparaison avec des établissements de prestige et couronnés d'étoiles. D'ailleurs l'Hôtel de la Gare a été maintes fois mentionné dans les guides gastronomiques et revues spécialisées, compliments à la clef. Le succès incite à recommander une réservation préalable.

Derrière les fourneaux, s'activent le patron, Michel Jolidon et son précieux et compétent chef de cuisine Georges Wenger, enfant de la région qui a eu l'occasion de travailler dans différents hôtels en Suisse et à l'étranger. Ces stages lui ont permis d'acquiescer une formation complète du métier et digne des grands chefs de cuisine du pays. Ils travaillent avec les lignes maîtresses de la nouvelle cuisine, soit utilisation de produits frais et de meilleure qualité, apprêtés de manière à faire ressortir leur saveur propre et réunis dans des mariages inédits et savoureux. Et toujours l'esprit inventif est de mise; d'ailleurs si la lecture de la carte donne l'eau à la bouche, l'énumération des mets étonne par leur originalité. Que pensez-vous d'une bisque d'avocat aux champignons, d'un jambon cru de sanglier, fait maison, de queues de langoustines au gingembre, de gâteau de cervelle aux cépes et Féchy, ou encore d'une salade d'écrevisses à l'huile de noix et d'un mignon de veau aux scampis et à l'avocat, pour ne citer que quelques plats qui ont tout particulièrement éveillé nos papilles. Vous pouvez déguster cela sous différentes formes; en prenant le menu à 35 francs, déjà relevé et copieux, en vous laissant tenter par le menu dégustation alignant un nombre de plats respectables, par petites rations permettant réellement d'aller au bout, et entrecoupé de sorbets, complété de fromages - de la région - etc.

Il faut relever que les cuisiniers de l'Hôtel de la Gare favorisent beaucoup la cuisine régionale et à l'occasion de leur carte de spécialités du week-end portent régulièrement au menu du boudin, des pieds de porc, de la gelée de ménage - les connaisseurs apprécieront! - et d'autres plats typiquement jurassiens fort appréciés des hôtes.

Le fort de ce restaurant est certes d'avoir une offre très large: une carte variée de spécialités, changeant deux à trois fois par semaine, une carte fixe comportant tous les plats classiques, grillades, petites entrées, potages, etc., les menus cités, des menus spécialement conçus pour les enfants, dans leur composition, leur qualité et leur coût; à une gamme de prix également fort large, depuis le repas simple à 14 francs au banquet sophistiqué dont le prix importe peu.



Même variété dans les vins sachant que Michel Jolidon est un passionné de la branche, son amour va tout particulièrement aux Bordeaux, et il a à disposition à l'Hôtel du Parc une cave ancienne et parfaite pour le vieillissement; souvent d'ailleurs la mise en bouteilles se fait à demeure. On trouve encore naturellement des Bourgognes, des vins suisses, de bonne qualité et à tous prix. Cependant, pour un jour spécial ou une fête particulière demandez-lui peut-être la bouteille exclusive de la réserve et laissez-le vous conseiller. Vous ne serez pas déçus.

Ces jours, le patron et le chef de cuisine se sont pris au jeu de la création pour la composition de leurs menus de fin d'année. Pour la St Sylvestre, ils offrent une fête avec orchestre et cotillons, pour laquelle le nombre de convives est limité, et il est prudent de réserver. Pour le jour de l'An, un menu bien choisi est également proposé pour bien commencer l'année.

Nous ne résistons guère au plaisir de vous faire envie en les citant:

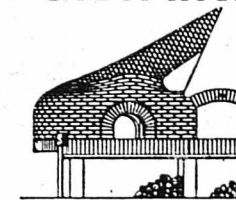
A St Sylvestre: Champagne framboise - Fondant de foie gras aux pistaches brioché - Crème de brocoli aux champignons - Escalope de saumon à la julienne de légumes aux truffes - Sorbet pamplemousse aux oranges sanguines - Filet de bœuf poêlé à la crème d'échalote - Gratin de pommes de terre au Camembert - Kiwi à la mousse aux mûres - Petits fours

Au jour de l'an: Consommé aux quenelles d'herbes fraîches - Salade de suprême de canard aux raisins muscats ou Coquille St Jacques aux endives et citron vert - Carré d'agneau aux artichauts gratinés à la moëlle ou Médallions de veau au Calvados - Petits légumes étuvés au beurre - Pommes aux champignons - Gâteau à la mousse au chocolat ou Sabayon glacé à la Charteuse - Petits fours.

Il est inutile de souhaiter bon appétit!
Chaque week-end, une spécialité régionale ou d'ailleurs.

HÔTEL DE LA FONTAINE

chambres tout confort, lift
PIZZERIA «CHEZ ENZO»
au feu de bois
Prop. famille Vitolo
2610 Saint-Imier
Place du 16-Mars
tél. (039) 41 29 56
Fermé la mardi soir et le mercredi



Tél. (039) 41 25 46

HÔTEL VICTORIA

Place de la Gare 6, Delémont, tél. (066) 22 17 57

Spécialités de fruits de mer et de saison

Chambres tout confort, 30 lits

Petite salle pour sociétés

CADILLAC CLUB

BAR - DANCING

Hôtel de l'Etoile Corgémont, H. Schweizer
disc-jockey international en permanence

Ouvert tous les jours de 17 h. à 23 h.
vendredi/samedi 17 h. à 1 h.
Fermé le jeudi



BUFFET DE LA GARE

famille Jean Savioz - Saint-Imier

membre de l'Ordre de la Channe

membre de l'Ordre des Coteaux de Champagne

Pour votre publicité dans cette page, adressez-vous aux:

Annonces Suisses SA «ASSA»

rue du Midi 13
Saint-Imier
tél. (039) 41 48 38



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

L'ambiance est lourde après la défaite face à l'Uruguay Walker: «Un exploit aurait procuré la tranquillité»

«Je n'ai jamais ressenti une telle déception après une défaite», se désolait Léo Walker au lendemain du match perdu à Montevideo (4-0). Le sélectionneur ajoutait: «Un exploit aurait procuré un peu de tranquillité». Effectivement, après deux défaites sévères, l'ambiance est lourde dans le camp helvétique. Face à l'Uruguay, les Suisses ont longtemps cru à leurs chances. Durant 70 minutes au moins, ils se montrèrent les égaux de leurs adversaires.

DES CRITIQUES

Les trois buts encaissés lors des vingt dernières minutes ont une cause bien précise selon le coach: «Certains joueurs n'ont pas respecté après la pause les

consignes données. Je ne supporterai pas plus longtemps une telle indiscipline», lançait-il. Apparemment, René Botteron était le plus visé par cette menace.

Le dépit de Walker s'expliquait aisément. L'espace d'une heure, sur ce terrain de seconde zone de l'AC Cerro, la formation à croix blanche avait probablement accompli l'une de ses meilleures performances depuis longtemps. Que serait-il advenu si Zwicker, au terme d'un bel exploit personnel, n'avait pas vu son ballon heurter le poteau à la 32e minute? Grande satisfaction de la tournée, le petit ailier zurichois jouera à Cuiba contre le Brésil. Léo Walker, du moins en quittant l'Uruguay, était décidé à aligner au dernier match l'équipe de la première mi-temps.

DES PROBLÈMES

Dès l'instant où Andrey n'entre plus en ligne de compte (il est toujours en dis-

grâce) un problème se pose en ligne médiane. Ni Scheiwiler, jugé timoré, ni Pfister n'ont eu le rendement attendu par Walker, qui exigeait une grande rigueur dans l'application du marquage de l'adversaire. Le deuxième changement opéré à Montevideo (Elsener pour Zwicker) ne fut pas plus heureux. Introduit à la 62e minute, l'ex-légionnaire d'Eintracht Francfort ne fit pas oublier son jeune coéquipier lequel avait été véritablement jusqu'au bout de ses forces.

A 48 heures de la rencontre de Cuiba, il était malaisé de cerner la composition de l'équipe. L'embarras de Walker était visible. Déjà avant le match contre l'Uruguay, il était revenu sur certaines déclarations, certains choix comme par exemple à propos de Heinz Ludi, devenu arrière latéral à l'ultime moment.



En deux matchs, les Suisses ont encaissé neuf buts et il n'en ont marqué aucun!

Tennis

La Coupe Roemer à la halle de Delémont

Pour la troisième année consécutive, la Coupe Roemer se disputera en salle, à la Halle des expositions de Delémont. Cette compétition dont la responsabilité sera assurée par M. Gérard Jeandupeux, le nouveau président technique du Groupement jurassien de tennis, est ouverte à tous les clubs du Jura, ainsi qu'au T.-C. Le Locle. Depuis cette année, le nombre d'équipes ne sera plus limité. Les rencontres se disputeront en deux simples et un double. Les équipes seront formées de deux à quatre joueurs. Le délai d'inscription est fixé au 10 janvier et la compétition se déroulera dès le 25 janvier, le samedi en fin d'après-midi et le dimanche

NOUVELLE SÉLECTION DE JUNIORS JURASSIENS

Comme il l'avait annoncé lors de l'assemblée générale des délégués du Groupement jurassien à Nods, M. Michel Jeandupeux, entraîneur, va mettre sur pied une nouvelle sélection jurassienne de juniors. Il axera désormais tous ses efforts sur de très jeunes joueurs tout en continuant de pousser quelques chevronnés manifestant une forte volonté de vaincre.

Afin de mettre sur pied cette sélection qui s'entraînera chaque samedi à la Halle des expositions de Delémont, Michel Jeandupeux a demandé aux clubs de présenter tous leurs espoirs samedi 10 janvier, à Delémont. C'est à cette occasion que le choix des meilleurs éléments sera effectué. En principe, la sélection ne comprendra que des enfants de 1968 et plus jeunes, ainsi que quelques anciens.

Hockey sur glace en deuxième ligue Fleurier II: situation désespérée

La semaine a une nouvelle fois été mauvaise pour Fleurier II. Ces réservistes ont enregistré deux défaites supplémentaires. Corcelles/Montmollin et Noiraigue ont été les derniers bourreaux des jeunes Fleurisants. La situation est désespérée pour le détenteur du falot rouge. A la mi-championnat, il est nettement déclassé. A l'autre extrémité, les carottes sont-elles déjà cuites? Les Loclois qui ont épinglé Noiraigue à leur palmarès paraissent invulnérables. Notons encore la spectaculaire remontée du HC Les Ponts-de-Martel. Cette équipe militait dans les bas-fonds il y a encore trois semaines. Depuis, elle a signé quatre victoires d'affilées, la dernière en date aux dépens des universitaires neuchâtelois.

Derniers résultats:

Les Ponts-de-Martel - Université Neuchâtel 9-2; Fleurier II - Noiraigue 1-9; Corcelles/Montmollin - Fleurier II 6-3; Le Locle - Noiraigue 6-2. - Classement au 17 décembre:

| | J | G | N | P | Buts | Pt |
|--------------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1. Le Locle | 6 | 6 | 0 | 0 | 49-13 | 12 |
| 2. Noiraigue | 7 | 5 | 1 | 1 | 47-30 | 11 |
| 3. Corcelles-Mont. | 6 | 4 | 0 | 2 | 40-19 | 8 |
| 4. Ponts-de-Martel | 7 | 4 | 0 | 3 | 38-31 | 8 |
| 5. Joux-Derrière | 6 | 2 | 1 | 3 | 29-36 | 5 |
| 6. Marin | 6 | 2 | 0 | 4 | 36-44 | 4 |
| 7. Université NE | 7 | 2 | 0 | 5 | 23-44 | 4 |
| 8. Fleurier II | 7 | 0 | 0 | 7 | 15-60 | 0 |

Prochains matches: Marin - Les Joux-Derrière, samedi à 17 h. 30 à

Divers

J.-P. Egger travaillera pour la FSA

Un accord est intervenu récemment entre l'Ecole fédérale de sport de Macolin et la Fédération suisse d'athlétisme, au sujet de l'engagement professionnel de Jean-Pierre Egger, champion et recordman suisse du lancer du poids. On sait que ce dernier, maître de sport à l'EFSG, a décidé de mettre un terme à sa carrière de compétiteur. Dès lors, il était évident que la FSA désire profiter de son expérience pratique et pédagogique, partiellement du moins, pour son propre compte. Après de longues et minutieuses tractations entre les trois parties, il a été décidé que Jean-Pierre Egger serait engagé pour un tiers (dès 1981) par la FSA, et pour deux tiers par l'EFSG. Le Neuchâtelois pourra ainsi parfaitement mettre à profit ses qualités d'entraîneur national du CNSE et de maître de sport et d'éducation physique.

Bienne; Corcelles/Montmollin - Le Locle, samedi à 16 heures à Saint-Imier. (jpm)

Corgémont piétine dans le groupe 9

Corgémont piétine. Cette formation a longtemps fait figure de vainqueur avant de s'incliner, de justesse, devant Tavannes. Ajoie II désire quitter la région malsaine. Les Ajoulots ont subtilisé la moitié du gain aux équipiers du Fuet-Bellelay. Ils ont maintenant plusieurs rivaux en ligne de mire. Etonnant, le CP Court: il n'a fait qu'une bouchée des Francs-Montagnards. Mentionnons encore que le match au sommet a été remporté par Trammelan. Son adversaire, Moutier II, n'a pu l'empêcher de prendre une sérieuse option sur le titre. Derniers résultats:

Ajoie II - Le Fuet-Bellelay 3-3; Court - Franches-Montagnes 8-2; Corgémont - Tavannes 5-6; Tramelan - Moutier II 6-2. - Classement:

| | J | G | N | P | Buts | Pt |
|------------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1. Tramelan | 6 | 5 | 1 | 0 | 40-20 | 11 |
| 2. Court | 7 | 5 | 0 | 2 | 32-23 | 10 |
| 3. Moutier II | 7 | 5 | 0 | 2 | 30-27 | 10 |
| 4. Tavannes | 7 | 3 | 1 | 3 | 23-30 | 7 |
| 5. Le Fuet-Bell. | 7 | 2 | 1 | 4 | 28-31 | 5 |
| 6. Fr.-Montagnes | 5 | 2 | 0 | 3 | 20-23 | 4 |
| 7. Corgémont | 6 | 2 | 0 | 4 | 23-28 | 4 |
| 8. Delémont | 6 | 2 | 0 | 4 | 26-26 | 4 |
| 9. Ajoie II | 7 | 1 | 1 | 5 | 21-44 | 3 |

les dames: sept victoires entre 1968 et 1975. Le principal rival de Charmey devrait être le Bâlois Gery Waldmann, vainqueur en 1976, 1977 et 1978. Waldmann a cependant abandonné la haute compétition de sorte qu'il ne devrait pas être en mesure d'inquiéter le tenant du trophée. Chez les dames, la Bâloise Iris Wyss a gagné les trois dernières éditions. Passée sous les couleurs de Genève - Natation, elle ne devrait pas avoir trop de peine à réussir la passe de quatre.

Les premiers départs seront donnés à 10 h. 15. Les catégories principales seront en lice à partir de 11 heures.

Voir autres informations sportives en page 24

services religieux

4e DIMANCHE DE L'AVEUT, VEILLE DE NOËL ET JOUR DE NOËL

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. - GRAND TEMPLE: Dimanche, 9 h. 45, culte, M. Lebet; sainte-cène. Participation du Chœur mixte. Mercredi, 17 h. 30, Fête de Noël. Jeudi 25, 9 h. 45, culte, M. Mollinghen; sainte-cène; 17 h. 30, Fête de Noël. FAREL: Dimanche, 9 h. 45, culte, M. Perrenoud; baptêmes, sainte-cène. Garderie d'enfants au Presbytère. Ce soir, à 17 h., au temple, concert de l'Avent avec la collaboration de Mady Béger, organiste, et de Renée Defraiteur, cantatrice, avec le petit chœur d'enfants de la paroisse. Mercredi,

17 h. 30, Fête de la veillée de Noël. Jeudi 25, 9 h. 45, culte; sainte-cène. Garderie d'enfants au Presbytère.

CHAPELLE DE L'HÔPITAL: Dimanche, 9 h. 50, culte M. Rosat; sainte-cène, chœur de l'Hôpital. Jeudi 25, 9 h. 50, culte, M. Perrenoud; sainte-cène.

ABELLE: Dimanche, 9 h. 45, culte, M. Beljean; sainte-cène. Garderie d'enfants au temple. Lundi 22, 20 h., au temple: concert de Noël, Alain Morisod. Mercredi, 17 h. 30, Fête de Noël, M. Beljean; 23 h. 30, culte nuit de Noël, M. Beljean; sainte-cène. Jeudi, 9 h. 45, culte, M. Beljean; sainte-cène. Garderie d'enfants au temple.

LES FORGES: Dimanche, 9 h. 45, culte, sainte-cène et assemblée de paroisse extraordinaire; 20 h., culte; sainte-cène. Mercredi, 17 h. 30, Fête de Noël avec la participation des enfants; 23 h. 30, culte nuit de Noël; sainte-cène. Jeudi 25, 9 h. 45, culte; sainte-cène.

SAINT-JEAN: Dimanche, 9 h. 45, culte, M. Bauer; sainte-cène. Garderie d'enfants. Ce soir, 17 h., au temple, Fête de Noël des familles. Mercredi, 23 h. 30, culte nuit de Noël, MM. Bauer, Gerber, Wettstein; sainte-cène. Jeudi, 10 h., culte, M. Bauer; sainte-cène.

LES EPLATURES: Dimanche, 9 h. 30, culte, M. Béguin; sainte-cène. Garderie d'enfants à la cure. Jeudi 25, 9 h. 30, culte, M. Lebet; sainte-cène; 15 h., Fête de Noël de la paroisse.

LES PLANCHETTES: Dimanche, 9 h. 45, culte pour les deux foyers à la salle de paroisse, M. Lienhard. Mardi, 9 h., prière à la cure. Jeudi 25, 20 h., Fête de Noël, M. Lienhard.

CHAPELLE DES BULLES: Dimanche, 14 h., Fête de Noël des écoles du dimanche.

LA SAGNE: Dimanche, 10 h., culte, M. Pedrol. Mardi 23, 14 h., Le Foyer, Fête de Noël. Mercredi 23 h., culte nuit de Noël; sainte-cène, musique. Jeudi 25, 10 h., culte, M. Michel de Montmollin; sainte-cène.

LES ROULETS: Lundi 22, 20 h. 15, Fête de Noël.

Deutschsprachige Kirchgemeinde. Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst. Donnerstag 25, Weihnachten, Abendmahlsgottesdienst um 10.15 Uhr.

Paroisse catholique romaine. - SACRÉ COEUR: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45; 18 h., messe des familles. Dimanche, 8 h., messe; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe; 11 h. 30, messe en espagnol; 18 h., messe de partage à la chapelle. Mercredi, 23 h. 30, Célébration de la naissance du Christ (chorale). Jeudi 25, 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe; 11 h. 30, messe en espagnol.

CHAPELLE DE LA MISSION ITALIENNE (Parc 47): Samedi, 18 h., messe avec partage d'Évangile.

HÔPITAL: Dimanche, 8 h. 55, messe. Jeudi 25, 8 h. 55, messe.

LA SAGNE: Samedi, 20 h., Fête œcuménique de Noël au Temple.

NOTRE DAME DE LA PAIX: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 15; 17 h. 30, messe (chorale). Dimanche, 9 h. 30, messe. 11 h., messe. 18 h., messe. Mercredi, 24 h., messe (petit chœur). Jeudi 25, 9 h. 30, messe (chorale); 11 h., messe; 18 h., messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). - Dimanche, 9 h. 45, grand-messe. Mercredi, 23 h., messe de la nuit de Noël. Jeudi 25, 9 h. 45, messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). - Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Samedi, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Vendredi, 17 h. 45, culte et prédication. Samedi, 9 h. 15, culte.

Eglise Neo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins. Jeudi 25, 9 h., services divins.

Témoins de Jéhovah (Locle 21). - Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de la «Tour de Garde». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, étude du ministère théocratique.

Eglise mennonite (chapelle des Bulles). - Samedi, 20 h., Fête de Noël de l'école du dimanche et de l'Assemblée. Dimanche, 10

A CONSERVER

h., culte de l'Avent. Jeudi 25, 10 h., culte de Noël avec sainte-cène.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Dimanche, 9 h. 45, culte; 19 h. 30, Noël au Cerneux-Veusil. Mercredi, 17 h., Arbre de Noël de l'école du dimanche. Jeudi 25, 9 h. 45, culte; 11 h., Chœur mixte aux Prisons. Vendredi, 19 h. 45, Chœur mixte, concert à l'Hôpital.

Eglise évangélique libre (Parc 39). - Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. De Bernardini et école du dimanche. Jeudi 10 h., culte de Noël.

L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. - Prédication de l'Évangile et prière pour les malades: mardi 20 h. Edification et adoration: dimanche, 20 h., pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Dimanche, 9 h. 30, culte avec sainte-cène, garderie d'enfants et école du dimanche. Mercredi, 20 h., étude et prière en commun. Samedi, 20 h., spécial-jeunes.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Samedi, 13 h. 30, Jeune Armée et répétition. Dimanche, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 16 h., Fête de Noël. Lundi, 19 h. 30, Fête de Noël de la Ligue du Foyer. Mardi, 9 h., prière. Jeudi, 10 h., culte de Noël; 20 h., Fête de Noël.

Evang. Stadtmission (Musées 37). - Sa., ab 8.00 Uhr, Büchertisch Marktplatz. So., 10.30 Uhr, Weihnachtsfeier (Betagte, Familien, Jugendliche und Kinder machen mit und sind herzlich eingeladen. Mi., ab 8.00 Uhr, Büchertisch Marktplatz. Do., 9.45 Uhr, Weihnachtsmorgen-Gottesdienst. Hinweis: So., 28.12., 9.45 Uhr, Gottesdienst mit M. Wartenweiler Yverdon - Jugendklinger Kandersteg vom 27.12.80 bis 3.1.81.

Action biblique (Jardinier 90). - Dimanche, 9 h. 45, culte M. G. Aellig.

Eglise «La Fraternité» (Soleil 7). - Samedi, Noël en forêt, à la ferme H.-L. Matthey. Départ: 19 h., de la Fraternité. Pas de soupe communautaire ce samedi. Dimanche, 9 h. 45, culte. Lundi, chant dans la rue pour l'ouverture nocturne des magasins, dès 19 h. Mardi, 20 h., réunion de prière. Mercredi, dès 20 h., Veillée de Noël. Jeudi, culte de Noël, 9 h. 45. Pas d'étude biblique le soir.

PROPOS DU SAMEDI Une histoire de lumière

On raconte en Orient l'histoire suivante: Un roi avait deux fils. L'un d'eux seulement devait hériter de son royaume. Désirant éprouver leur sagesse, afin de les départager, le roi fit venir ses deux fils et leur dit en donnant à chacun une petite somme d'argent: «Voici ce que vous allez faire: avec cet argent, vous allez tous procurer de quoi remplir complètement la grande salle vide du château. C'est celui qui s'acquittera le mieux de cette tâche qui héritera de mon royaume!»

Le premier des fils avait appris que la paille était bon marché. Il en acheta autant que la somme dont il disposait le permettait. Mais la salle du château ne fut remplie qu'à moitié.

Le second des fils acheta un vase d'argile, de l'huile et une mèche, fit du tout une lampe qu'il alluma et voici que la grande salle du château fut remplie de lumière jusque dans ses derniers recoins.

A Noël, la lumière du Christ, l'Envoyé de Dieu, remplit le monde - et notre personne - jusque dans ses derniers recoins. C'est la lumière de l'amour de Dieu, de l'espérance. Lumière est synonyme de joie: joie de savoir que nous ne sommes pas seuls, livrés à nous-mêmes, que le Père nous accompagne, aujourd'hui et pour toujours; or, être en présence du Dieu vivant et éternel, ça veut dire être EN VIE, non pour un temps seulement, mais pour tous les temps.

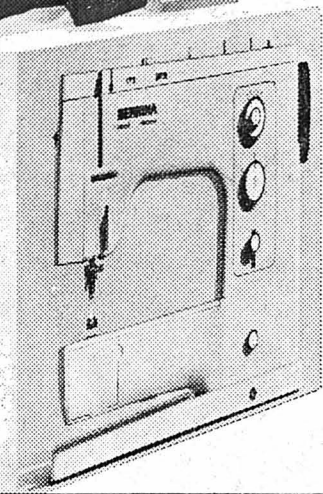
Lumineuse semaine de Noël à chacun!

R.T.

Joyeux Noël.

BERNINA
record electronic.

C'est la machine à coudre universelle de Bernina, dotée de tous les perfectionnements imaginables. Pour varier à l'infini les plaisirs de la couture. Son fonctionnement reste simple, en toute sécurité. Une exclusivité, par exemple: l'élevateur du pied-de-biche. Il vous permet de garder les deux mains libres pour coudre. Venez vous en convaincre définitivement auprès de votre agent officiel Bernina.



Votre agent officiel
BERNINA
M. THIÉBAUT
av. Léopold-Robert 31
tél. (039) 22 22 54
La Chaux-de-Fonds

Lundi 22 décembre
NOCTURNE
jusqu'à 22 heures

Fust

De petits appareils sont des cadeaux idéals!

Radiateurs, radiateurs-ventilateurs, humidificateurs, tranches universelles, fers à repasser à vapeur, grils, friteuses, fours à raclette, fers à bricolets, Espresso, machines à café, malaxeurs, rasoirs, etc. aux

Prix FUST réputés les plus bas!

La Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Fust Electro-Ménager

Suggestions pour bien choisir vos cadeaux !



Nous avons choisi pour vous:

15 racks Hi-Fi dès 995.- à 4200.-

Gratis: 1 magnifique calendrier 1981

radio TV HI-FI **Frésard** Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds
PLUS SUR et MEILLEUR MARCHÉ

JEAN'S MELODY

Rue Neuve 5
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 23 43

Jean's de deux à quatre-vingts ans
A choix:
BLOUSES - PULLS - VESTES CABANS, etc.
Apprentis, étudiants, 10% de réduction
Carte de fidélité

38.-

TAPIS NOUÉS MAIN INDO-PUSHTIS + mécaniques

TAPIS - RIDEAUX - SOLS

La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3
Tél. 039/23 70 75



ENCORE MIEUX QU'UN CADEAU...

Un livre

Reymond

Librairie-Papeterie

La Chaux-de-Fonds, avenue L.-Robert 33
Le Locle, rue Daniel-JeanRichard 13

intermeubles

Escompte 10%
sauf sur prix net

Place du Marché 2-4
Rue du Collège 15
Téléphone (039) 23 52 81
2300 La Chaux-de-Fonds

Enregistreur à cassettes TELEFUNKEN

Fr. 89.-



La Chaux-de-Fonds

Un choix complet de présentations de fête...
ESTEE LAUDER ARAMIS

Boutique PARFUMERIE DE L'AVENUE
L. CARLIER
45, Avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 34 44



Oisellerie de la Tour

Oiseaux et poissons exotiques
Salon de beauté pour chiens
Claude Vuille
D.-JeanRichard 13, tél. 039/23 88 55
2300 La Chaux-de-Fonds

PRIX SPÉCIAUX NOËL
lors des ouvertures nocturnes

BOUTIQUE Chrys

La boutique jeune spécialisée en tailles 40 à 60

Avenue Léopold-Robert 4
Téléphone 039/23 04 53
(entre la petite poste et Perroco)

BON D'ACHAT
Fr. 10.-

sur tout article à partir de Fr. 100.-



GALERIE DU TAPIS d'ORIENT

38, rue de la Serre, La Chaux-de-Fonds

PYJAMAS SCHERRER PYJAMAS JOCKEY PYJAMAS ISA

Dès

49.50

AUX TRAVAILLEURS

Staub & Cie
Rue de la Balance 2

Régie publicitaire:

ANNONCES SUISSES S. A. «ASSA», LA CHAUX-DE-FONDS, 31, Av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 22 14

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons

UN RETRAITÉ

pour l'entretien et le lavage de nos voitures.

Travail à temps partiel.

Veillez vous adresser à COOP, service du personnel, rue du Commerce 100, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Tél. 039/21 11 51.

31842

Louis Moser S.A., Fabrique de distributeurs automatiques de boissons, Malleray

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

un électronicien

éventuellement

un électricien

avec de bonnes connaissances en électronique

un mécanicien de précision

pour le montage en atelier de ses distributeurs automatiques à café fraîchement moulu et à boissons chaudes et froides.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres de services ou prendre un premier contact par téléphone avec: Louis Moser S.A., case postale, 2735 Malleray.

14-1909

Le Restaurant de Biaufond

dans un site idéal, vous propose

SON MENU DE LA SAINT-SYLVESTRE

L'AVOCAT CALYPSO
Queues de crevettes, sauce calypso

LES CRUDITÉS DE SAISON

LE CONSOMMÉ DU SOLEIL LEVANT

LA CAILLE AU TERIYAKI
LA TIMBALE DE RIZ

LE SORBET AU BLANC DE BLANC

LES FILETS MIGNONS DE BOEUF
Au poivre rose
LES HARICOTS VERTS DU KENYA
LES POMMES GALETTES

L'ASSORTIMENT DE FROMAGE

LE DESSERT EXOTIQUE

Dîner aux chandelles
Ambiance - Accordéon - Cotillons
Fr. 48.-

Prière de réserver votre table - Tél. (039) 22 64 85

Cuisine soignée

Se recommande :

T. Nakamura-Voisard, chef de cuisine

L'établissement sera fermé les 24 et 25 décembre

Belle maculature

à vendre au bureau de L'Impartial



La Chaux-de-Fonds

Idées-cadeaux à foison

POUR LA CUISINE:
Très beau choix de cocottes en fonte émaillée
Garniture de couteaux Pilatus
Coupe-frites électriques
Mixers et friteuses
Fers à bricolets et à gaufres
Minuteurs
Gants de ménage

POUR LA TABLE:
Garnitures pour fondues au fromage ou bourguignonne
Fours à raclettes
Grils de table
Planche à découper
Vinomètre.
Channes et Gobelets en étain

DÉCORATION
Bougeoirs et cendriers
Coupe à fruits en fonte de laiton massif
Lampes de table
Porte-journaux
Garnitures et grilles de cheminée

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE SPÉCIAL

Tél. (039) 22 45 31



Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

138 155 245

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Premiers entraînements pour la descente de Saint-Moritz Surprises lors de la première manche

Alors que l'entraînement en vue de la descente masculine de Coupe du monde qui sera courue dimanche à Saint-Moritz avait été perturbé la veille en raison du manque de visibilité, deux entraînements chronométrés ont pu être disputés vendredi dans des conditions bien meilleures. C'est le Suisse Conradin Cathomen qui a réussi le meilleur temps de la première manche tandis que l'Américain Andy Mill se montrait le plus rapide dans la deuxième.

QUELQUES CHUTES

L'Autrichien Harti Weirather, victime d'une chute jeudi, a pu s'entraîner mais il se ressentait encore de ses blessures. Quant à l'Allemand Michael Veith, lui aussi blessé la veille, il a préféré attendre samedi pour effectuer un nouvel essai. Vendredi, l'Autrichien Werner Grissmann a chuté et s'est blessé à l'épaule et

il ne pourra pas s'aligner dimanche au départ. Ont également chuté les Suisses Walter Vesti et Sepp Burcher, mais sans conséquences.

A noter que dans la première manche les concurrents portant des numéros de dossard élevés ont été avantagés. Ce qui explique les excellents résultats obtenus par Cathomen (No 59), Stefan Nieder-

seer (66), Gerhard Pfaffenbichler (46) et Sepp Burcher (52) notamment.

LES MEILLEURS TEMPS

1re manche: 1. Conradin Cathomen (S) 2'00"87; 2. Stefan Niederseer (Aut) 2'01"24; 3. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) 2'01"42; 4. Sepp Burcher (S) 2'01"44; 5. Andy Mill (EU) 2'01"60; 6. Helmut Hoeffler (Aut) 2'01"71; 7. Toni Burgler (S) 2'01"92; 8. Leonhard Stock (Aut) 2'02"11; 9. Franz Klammer (Aut) 2'02"13; 10. Silvano Meili (S) 2'02"26. Puis les Suisses: 11. Walter Vesti 2'02"47; 14. Erwin Josi 2'02"64; 20. Daniel Mahrer et Peter Muller 2'03"01; 24. Urs Raeber 2'03"25; 36. Werner Spoerri 2'03"96.

2e manche: 1. Mill 1'58"93; 2. Hoeffler 1'59"37; 3. Muller 1'59"71; 4. Ken Read (Can) 1'59"74; 5. Pfaffenbichler 1'59"92; 6. Steve Podborski (Can) 1'59"98; 7. Stock 2'00"04; 8. Uli Spiess (Aut) 2'00"10; 9. Pete Patterson (EU) 2'00"30; 10. Klammer 2'00"39. Puis les Suisses: 14. Josi 2'01"15; 17. Raber 2'01"95; 24. Mahrer 2'02"50; 27. Meili 2'02"68; 32. Cathomen 2'03"17; 40. Burgler 2'03"98; 58. Spoerri 2'09"39.

Victoire italienne à Crans-Montana

L'Italienne Paola Tonioli a remporté le slalom géant de Coupe d'Europe de Crans-Montana. Au terme des deux manches, Paola Tonioli a battu l'Espagnole Blanca Fernandez-Ochoa et la Canadienne Diana Haight. Meilleure Suissesse, Florence Monnard a terminé au cinquième rang de cette épreuve qui réunissait 54 concurrentes. Quant au combiné de Coupe d'Europe, il est revenu à l'Autrichienne Gabi Weber, laquelle avait remporté la descente la veille.

Diana Haight (Can) 2'48"85 (1'27"04 + 1'21"81); 4. Tisten Adams (It) 2'49"00; 5. Florence Monnard (S) 2'49"42; 6. Gabi Weber (Aut) 2'49"77; 7. Silvia Bonfini (It) 2'50"43; 8. Monika Hess (S) 2'50"77; 9. Mireille Missillier (Fr) 2'51"46; 10. Francesca Fasoli (It) 2'51"54.

Combiné descente - slalom géant: 1. Gabi Weber (Aut) 10,82 points; 2. Diana Haight (Can) 19,37; 3. Florence Monnard (S) 33,39.

Coupe d'Europe féminine: 1. Gabi Weber (Aut) 60 points; 2. Diana Haight (Can) 46; 3. Paola Tonioli (It) 37; 4. Florence Monnard (S) 30; 5. Sigrid Wolf (Aut) 23.

RÉSULTATS

1. Paola Tonioli (It) 2'47"43 (1'26"30 + 1'21"13); 2. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) 2'48"55 (1'26"24 + 1'22"31); 3.

Anne-Mylène Cavin et Patricia Gigandet sélectionnées parmi l'élite helvétique

La Fédération suisse d'athlétisme a désigné les athlètes qui feront partie des groupes de performances et recevront une carte d'élite. Pour la première fois, deux athlètes de l'Olympic recevront une carte d'élite après Willy Aubry lorsqu'il était à son meilleur niveau. Preuve de leurs grandes qualités, les deux Chaux-de-Fonnières A.-M. Cavin et P. Gigandet sont les plus jeunes parmi les 45 bénéficiaires. Seuls six Romands font partie de cette élite nationale.

A relever que deux autres membres de l'Olympic font partie des cadres nationaux de disciplines: Christian Hostettler (marteau) et Vincent Jacot (fond).

JEAN-PIERRE EGGER ENTRAÎNEUR NATIONAL

Ayant renoncé à la compétition internationale, le Neuchâtelois Jean-Pierre Egger s'est mis à la disposition de la Fédération en qualité d'entraîneur national d'un groupe de disciplines. C'est bien entendu des lancers que le recordman de Suisse du poids s'occupera et ses vastes connaissances dans ce domaine garantissent une parfaite conduite de sa tâche. La personnalité de J.-P. Egger est très appréciée des athlètes qui pourront bénéficier de sa longue expérience internationale acquise au contact des meilleurs

athlètes du monde et de leurs entraîneurs. Voici la liste des entraîneurs nationaux: sprint, P. Oegerli; demi-fond, K. Egger; fond, J.-F. Pahud; haies, Weber; sauts, vacant; lancers, J.-P. Egger (Neuchâtel); épreuves multiples, Kunz.

ATHLÈTES D'ÉLITE

Groupe I: C. Bürki (27 ans), R. Egger (22), V. Foster (24), G. Meyer (21), B. Senglaub (22), R. Bernhard (31), F. Böhm (22), R. Delhäuser (22), P. Delèze (23), F. Fährdrich (27), U. Gislser (24), P. Haas (26), R. Kamber (25), R. Schneider (24), S. Niklaus (22), R. Meier (25), M. Ryffel (26), A. Tschaenett (26).

Groupe II: A.-M. Cavin (15 ans), K. Denz (17), P. Gigandet (17), E. Hofstetter (25), E. Kaufmann (19), K. Lindemann (18), C. Schneider (18), E. Watten-dorf (19), V. Werthmüller (21), P. Bangeret (22), P. Cassina (21), D. Elmer (20), R. Gloor (24), M. Graber (20), A. Grossenbacher (21), W. Gunthör (20), R. Hertner (23), S. Humbert (21), D. Obrist (23), J. Peter (31), U. Rohner (21), M. Rüfenacht (21), M. Strittmatter (25), Umberg (30), P. Vetterli (19), T. Wild (23), P. Wirz (20), S. Erb (22), L. Helbling (25), E. Liebi (22), A. Weiss (27), B. Fitz (24), R. Gisler (27), P. Gränicher (22), B. Lafranchi (25), G. Mutrux (21), B. Schindelholz (24). (Jr.)

Championnat suisse de hockey de troisième ligue

Importante victoire pour Les Brenets

Les Brenessiens en disposant aisément de Couvet ont prouvé qu'ils étaient désormais à considérer comme prétendants du groupe 10a. Pour l'instant toutefois, le HC La Brévine mène le bal. Ce chef de file n'a pourtant pas été à la noce sur la piste naturelle des Ponts-de-Martel. Quant à Savagnier, il n'a pas fait le poids face aux réservistes des Joux-Derrière. Sonceboz est toujours au bénéfice d'un «sans faute» dans le groupe 10b. Les représentants neuchâtelois ne brillent guère. Dombresson détient le falot rouge sans avoir récolté le moindre point. Quant à Savagnier, il vient d'obtenir la victoire de l'espoir, face à Saint-Imier II. Delémont II et Court II sont les favoris du groupe 9b. Reuchenette pour sa part ne sera probablement pas déboulonné de son piédestal dans le groupe 9a. Derniers résultats et classements au 17 décembre:

GROUPE 10A

Les Joux-Derrière II - Savagnier II 14-4; Les Brenets - Couvet 9-2; Les Ponts-de-Martel II - La Brévine 3-5. - Classement:

1. La Brévine 5 matchs et 9 points; 2. Les Brenets 5-8; 3. Couvet 4-5; 4. Serrières II 3-4; 5. Le Locle II et Les Joux-Derrière II 5-4; 7. Les Ponts-de-Martel II 5-2; 8. Savagnier II 5-0.

GROUPE 10B

Dombresson - Reconvilier 1-9; Cortébert - Tramelan II 2-6; Savagnier - Saint-Imier II 4-2. - Classement:

1. Sonceboz 6 matchs et 12 points; 2. Tramelan II 5-8; 3. Reconvilier 4-6; 4.

Savagnier 4-4; 5. Saint-Imier II 5-4; 6. Cortébert 4-2; 7. Sonvilier 6-2; 8. Dombresson 4-0.

GROUPE 9A

Glovelier Bassecourt - Courtételle 1-10; Saicourt - Courtételle 3-14; Reuchenette - Glovelier Bassecourt 20-1; Courrendlin - Crémises 9-2. - Classement:

1. Reuchenette 6 matchs et 12 points; 2. Courrendlin 6-9; 3. Courtételle 7-8; 4. Laufon 5-7; 5. Crémises et Saicourt 5-4; 7. Rosières 5-1; 8. Glovelier Bassecourt 7-1.

La Société d'escrime chaux-de-fonnière en fête

Mercredi soir, à la salle d'escrime, se sont déroulées les dernières manifestations de l'année. Il y avait, en premier lieu, les derniers assauts du challenge André Borle, coupe offerte par Mme F. Nussbaum en souvenir de son père, membre très actif durant de nombreuses années. Cette compétition par équipes s'est tirée en trois soirées et a vu la victoire de l'équipe constituée par le tout jeune Cyril Lehmann et par le maître Philippe Houguenade.

En second lieu, cette fin d'année était non seulement l'occasion d'un apéritif mais aussi de la distribution des médailles d'assiduité, du brassard et du Prix des victoires. Ces trois médailles ont toutes été attribuées à un escrimeur déjà ancien, mais malgré tout particulièrement volontaire et enthousiaste: Yves

GROUPE 9B

Sonceboz II - Franches-Montagnes II 8-2; Courrendlin II - Reuchenette II 2-3; Franches-Montagnes II - Corgémont II 3-5; Tavannes II - Sonceboz II 6-5. - Classement:

1. Delémont II 5 matchs et 10 points; 2. Court II 6-9; 3. Sonceboz II 8-9; 4. Franches-Montagnes II 8-6; 5. Tavannes II 5-4; 6. Courrendlin II 6-4; 7. Corgémont II et Reuchenette II 5-3. (Bim)

MATCH AMICAL À YVERDON

HC Yverdon renforcé - Equipe suisse 1970, 4-15.

Huguénin. La médaille d'assiduité des juniors a été décernée à Laurent Berthet qui, lui aussi, se signale par sa volonté et par son courage.

Au cours de son allocution, le président, Michel Robert-Tissot, a rappelé les excellents résultats obtenus par des tireurs comme Poffet, Gaille, Kuhn, I. Nussbaum ou d'autres encore. Il a également mis en évidence les qualités de pédagogue et de dynamisme du nouveau maître d'armes.

Classement du challenge André Borle: 1. Lehmann-Houguenade; 2. Leuthold-Kuhn; 3. Berthet-Salus; 4. M. Blum-Maire; 5. F. Verdon-Luthy; 6. M. Ditisheim-Huguénin; 7. Marthe-Poffet; 8. N. Charlet-Pierrehumbert; 9. N. Favre-Gaille; 10. C. Glück-Barbezat; 11. A. Girard-Favre.



Conradin Cathomen parmi les meilleurs. (asl)

Un cas troublant pour l'athlétisme mondial

Une championne olympique... masculine!

Pour les Américains elle s'appelait Stella Walsh. Pour les Polonais, c'était Stanislaw Walasiewicz. Elle avait gagné la médaille d'or du 100 mètres dames aux Jeux olympiques de 1932 et plus de mille récompenses en 30 ans de carrière athlétique féminine. Mais maintenant qu'elle est morte, on ne sait plus si elle était vraiment une femme. Elle a été tuée par un voleur le 4 décembre, à 69 ans, sur le parking d'un centre commercial de Cleveland. La semaine dernière, juste avant ses funérailles, deux stations de télévision de la ville ont révélé qu'il y avait des doutes sérieux sur le sexe de Stella.

LE DOUTE SUBSISTE

«Certains disent que c'était un homme. D'autres maintiennent que c'était une femme. C'était peut-être un hermaphrodite», a conclu un des enquê-

teurs de la station Wkye. Le médecin légiste, qui a été chargé de procéder à l'autopsie après le meurtre, n'a pas encore remis son rapport et se refuse à toute déclaration.

Victoire logique en championnat de basketball St-Imier bat PTT Berne 70-43

St-Imier I terminait son pensum du premier tour en recevant la lanterne rouge, PTT Berne. C'est très logiquement, mais sans trop de brio, que les maîtres de céans l'emportèrent.

Ce fut aux visiteurs qu'échut l'honneur de marquer les premiers points. Les deux formations restaient ensuite dos à dos jusqu'à la 6e minute, 8 à 8. Alors, en moins de 5 minutes, les Erguéliens s'envolèrent littéralement, laissant leurs vis-à-vis pantois. Il y avait en effet 22 à 8 à la 11e minute. L'écart n'oscillait alors plus guère jusqu'au repos atteint sur la marque de 33-21.

Nouvel envol imérien dès la reprise, et à la 6e minute, le score avait passé à 50-23. Dès lors, le reste ne fut que remplissage. Cela nous permit toutefois de constater que les Bernois, par moments, ne jouaient pas si mal que cela, mais de manière beaucoup trop inconsistante pour espérer créer la surprise. Du côté des Valonniers, il n'y eut guère que deux fois 5

de leur réputation. Pour le reste, les tirs et passes manqués furent aussi nombreux que les réussis. On sait cependant qu'il est difficile de bien jouer face à un adversaire nettement plus faible.

Ainsi, au terme de ce premier tour, St-Imier I partage la première place avec Rapid Bienne I en n'ayant égaré que 2 petits points. Mais l'avance sur les poursuivants immédiats, Bienne II et Hümbach, n'est aussi que de 2 points. Le second tour, dès janvier, devrait donc réserver des rencontres passionnantes.

St-Imier alignait les joueurs suivants: Zaugg (8), Aubry (6), Ozen (12), Barbey (12), Parsy (23), Donzé (4), Aubert (1) et Tschanz (4).

COUPE DES CHAMPIONS

Les poules finales

Messieurs: Sinudyne Bologne - Maccabi Tel Aviv 74-73 (44-38); Nashua den Bosch - Real Madrid 83-96 (40-40); Bosna Sarajevo - CSCA Moscou 93-87 (42-36). - Classement: 1. Sinudyne Bologne 4; 2. Maccabi Tel Aviv 2; 3. Real Madrid 2; 4. Nashua den Bosch 2; 5. Bosna Sarajevo 2; 6. CSCA Moscou 0.

Dames, groupe A: Accorsi Turin - Poli Bucarest 72-63 (34-30); BSE Budapest - Daugawa Riga 61-86 (33-38). - Classement: 1. Daugawa Riga 4; 2. Accorsi Turin 4; 3. BSE Budapest 0; 4. Poli Bucarest 0. - **Groupe B:** Sparta Prague - Levsky-Spartak Sofia 90-71 (42-34); Etoile Rouge Belgrade - Delta Lloyd Amsterdam 92-76 (48-29). - Classement: 1. Etoile Rouge Belgrade 4; 2. Levsky-Spartak Sofia 2; 3. Sparta Prague 2; 4. Delta Lloyd Amsterdam 0.

La prochaine journée aura lieu le 15 janvier.

Sur l'anneau de glace des Mélèzes

Vaste programme pour le Noël des patineurs

Comme chaque année, le Noël du Club des patineurs de la Métropole horlogère se déroulera à la patinoire des Mélèzes. Ce ne sont pas moins d'une trentaine de présentations qui attendent les spectateurs, les parents, les enfants et amis de ce sport. Chaque groupe technique présentera un petit ballet.

Entre ces présentations, tous les membres du club qui font de la compétition effectueront un parcours, soit seul en exécutant leur programme de compétition, soit à deux ou trois en se produisant dans un programme ressortant de leur propre imagination. C'est ainsi que l'on pourra voir exécuter des numéros tels que «La panthère rose» et bien d'autres, réservés habituellement aux grands et petits écrans.

A la fin de ces numéros, le ballet ha-waïen qui avait rencontré un grand suc-

Stella, ou Star' lawa, était née en Pologne en 1911 et avait émigré aux Etats-Unis avec ses parents en 1916. Elle commença de très bonne heure une carrière athlétique prometteuse mais échoua dans les épreuves de sélection américaines pour les Jeux olympiques de 1928. L'année suivante, lors de compétitions en Europe, elle fut remarquée par les dirigeants sportifs polonais, qui lui firent avoir un emploi au consulat de New York, et la recrutèrent pour les Jeux de 1932.

RECORD MONDIAL ET MÉDAILLE D'OR

Aux Jeux de Los Angeles, elle gagna la médaille d'or du 100 m. en 11"9 établissant un nouveau record du monde. Ce fut le début de la gloire et de la célébrité sur les deux rives de l'Atlantique. A 43 ans, elle courait encore et emportait pour la cinquième fois le championnat des Etats-Unis de pentathlon féminin.

Elle n'avait apparemment jamais songé à se marier. Mais elle surprit tout le monde en épousant en 1956 M. Harry Olson, un dessinateur industriel de Las Vegas. Elle avait 45 ans, mais elle avait l'ambition, en devenant Américaine, de disputer la même année le pentathlon aux Jeux de Melbourne dans l'équipe de son pays adoptif. Mais elle ne put se qualifier. Et ce fut la fin de sa carrière.

BIZARRE, BIZARRE!

Un reporter de la chaîne de journaux Knight-Ridder a réussi à retrouver Harry Olson, qui s'est séparé de Stella Walsh en 1964. Si quelqu'un «savait» ce devait être lui. Selon le reporter, il a admis que pendant leurs huit années de vie commune, ils n'avaient fait l'amour «qu'une fois ou deux» et qu'elle avait insisté pour qu'il n'y ait pas de lumière.

La communauté américano-polonaise de Cleveland, dans laquelle Stella Walsh était très active, est partie en guerre contre les stations de télévision de la ville. Elle a constitué un «fonds de défense» pour rétablir sa réputation de sportive et de femme.

Football

Un Polonais à Chiasso

Le FC Chiasso a acquis en prêt jusqu'au 30 juin 1981 le Polonais Joachim Siwek (22 ans), un joueur de milieu de terrain qui évoluait précédemment en Belgique, à Lierse. Avant de fuir en RFA en 1978, Siwek avait joué dans l'équipe nationale juniors de Pologne.

Handball

Suisse - RDA B 17-17

Pour son dernier match du tournoi international de Schwerin, l'équipe de Suisse a dû partager l'enjeu avec la deuxième garnison est-allemande: face à une très jeune formation, elle a en effet été rejointe à la marque dans les ultimes minutes, les deux équipes se séparant sur la marque de 17-17 (11-10).

printemps

LA CHAUX-DE-FONDS

armourins

NEUCHÂTEL

cherchent

chefs de rayons

pour les rayons de

**papeterie
Hi-Fi, radio, TV, photo
ménage
do-it-yourself (outillage)
meubles-tapis
blanc-rideaux**

Nous demandons :

- expérience de la vente au détail
- sens de l'organisation et de la gestion
- aptitudes nécessaires pour animer la vente et diriger le personnel
- dynamisme et efficacité.

Nous offrons :

- rémunération intéressante au niveau des responsabilités
- avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites ou prendre contact avec la direction :

**PRINTEMPS (039) 23 25 01
ARMOURINS (038) 25 64 64**

30430

UNION
CARBIDE

CONDUCTEUR DE CHARIOT ÉLÉVATEUR

Si vous êtes à la recherche d'une situation stable, vous offrant de réelles possibilités d'avancement et si vous êtes en possession d'un permis de conduire voiture, nous vous offrons le poste de conducteur de chariot élévateur.

Pour cette fonction, la formation est assurée par nos soins. De plus, vous bénéficiez de prestations sociales intéressantes. Nous mettons à votre disposition notre restaurant d'entreprise.

Il s'agit d'un travail en horaire de jour. Il faut être détenteur d'un permis B au minimum.

Vous pouvez prendre contact téléphoniquement avec nous (039/25 11 01) et nous vous fixerons volontiers un rendez-vous pour une entrevue.

UNION CARBIDE EUROPE S.A.

Service du personnel
43, rue L.-J.-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

28-12068

Limousine de luxe
à traction
sur les quatre roues



Range Rover



Garage Bering & Cie

Atelier et vitrine d'exposition :
Rue Fritz-Courvoisier 34
Téléphone (039) 22 24 80
La Chaux-de-Fonds

STOCK
US Balance 13

Spécialiste du Jean's

Levi's

UNE IDÉE CADEAU

30909

Spotv

Vous cherchez un
bon TV couleur
d'occasion ?
Garanti et révisé ?
Adressez-vous chez:

30246

Frésard
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

Tél. 23 27 83

Rôtisserie de la Reine Berthe Saint-Imier.
cherche pour tout de suite ou date à convenir

file de buffet

ayant la possibilité d'aider au service,
horaire à convenir.

aide de cuisine

à temps partiel

Prière de téléphoner au (039) 41 14 77 ou se
présenter (R. Mettler),

31477

Bien que l'intention était toute différente, l'émission

« A BON ENTENDEUR »

a prouvé que même, si par inadvertance du contrôleur (et non par ordre de la direction) plus de photos ont été facturées, FOTOCOLOR CLUB a été et restera toujours

BEAUCOUP MOINS CHER!!!

en calculant tous les frais de déplacements évidemment

Envoyez votre prochain film pour comparer à
FOTOCOLOR CLUB - 1099 MONTPREVEYRES

-50% seulement la photo-couleurs réussie

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 19

UTTA DANELLA

SOUS LA VOÛTE ÉTOILÉE

Roman

Droits réservés Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

Nous tentions régulièrement de reconforter Pamela en lui citant l'exemple de ces danseuses russes qui poursuivaient leur carrière jusqu'à un âge déjà fort avancé. Mais ce n'était pour elle que bien piètre consolation.

- J'ai déjà dépassé la trentaine, s'exclamait-elle avec désespoir, c'est la fin.

En réalité elle était plus près des quarante ans que des trente, mais elle ne l'avouait pas. En revanche, Briskow qui le savait ne ratait pas une occasion de lui confier une chorégraphie.

De notre côté, nous l'écoutions avec le plus grand intérêt exposer ses conceptions sur la danse et en l'occurrence nous l'approuvâmes avec enthousiasme.

Il en fut ainsi jusqu'à l'arrivée de mes moules,

délicieuses du reste. Puis le silence s'installa. La matinée avait été rude pour mes camarades et la fatigue commençait à se faire sentir.

Je surpris tout à coup Diesterweg en train de me scruter, le sourcil droit légèrement levé selon son habitude.

- Comment est-ce ?
- Excellent, merci.
- Hm.

Puis, après un temps d'arrêt, il reprit:

- Tu sais que madame Nössebaum est revenue ?

- Oh, fit Pamela ravie.

- Oui et alors ? repliquai-je tout en happant une moule.

Les autres ne paraissaient pas intéressées par notre conversation. Il y avait trop peu de temps qu'ils étaient à B, ils n'étaient pas au courant.

- Tu le savais ?

- Et comment l'aurais-je su ?

- Ça n'a pas l'air de beaucoup l'émouvoir !

- Et que voudrais-tu que je fasse ? Chanter la sérénade agenouillé sous sa fenêtre ?

- Je te conseille de renoncer à cette idée. Déjà qu'on n'a jamais compris comment Nössebaum ne t'a pas tuée, cette fois-ci il ne te manquera pas.

- Je ne crois pas. Tu sais bien que Dagmar l'a quitté pour un autre que moi.

- N'empêche que vous lui avez fait porter les

cornes deux ans de suite et que ça s'est su dans toute la ville.

Diesterweg avait une voix qui portait et M. Wunderlich nous fit signe d'être un peu plus discret. Nous jetâmes un coup d'œil autour de nous. A cette heure de la journée la brasserie paraissait vide, mais dans un coin nous aperçûmes un conseiller municipal.

- Tu es bien vieux jeu, Erich, fit Pamela, les cornes ! enfin quoi, ça ne se dit plus de nos jours.

Dorte émit un petit gloussement ravi.

- Moi j'aime bien, c'est tellement évocateur. Qui est-ce ce Nössebaum, le grand type avec la barbe ?

- Eh là ! les enfants, intervins-je, je vous en prie ne remettons pas ça.

Diesterweg fit à Dorte un signe affirmatif.

- Le grand type avec la barbe, c'est ça, ma chérie, il t'a complimentée au bal de la presse sur ta Raina.

- C'est vrai que c'était un rôle pour moi, répliqua Dorte d'un air satisfait, et c'est sa femme que Julius a séduite ?

- Je vous en prie, laissez tomber, Erich.

Mais en mon for intérieur j'étais surpris que Nössebaum soit allé voir «les Héros», car j'y jouais également. Il faut dire que les rapports que j'entretenais avec cet homme étaient tout ce qu'il y a de bizarres. Nous n'avions jamais échangé une seule parole.

La première fois que je l'avais vu d'un peu plus près, c'était lors d'une garden party que Dagmar avait organisée pour son anniversaire et où elle m'avait invité.

Il s'agissait pour elle d'une sorte d'épreuve de force. Au début, je ne voulais pas y aller, mais elle avait fini par l'emporter.

Il y avait beaucoup de monde et notamment des gens du théâtre tels que Triskow, Diesterweg, Konrad, Weickert, mais nous en étions restés avec son mari aux salutations d'usage.

J'étais retourné ensuite chez eux à l'occasion d'un bal costumé, pour le Carnaval, mais M. Nössebaum n'y participait pas.

Enfin, il m'était arrivé de le croiser à une ou deux reprises dans un local public, mais là non plus nous n'avions pas parlé. Je suppose qu'aucun de nous deux n'y tenait vraiment.

Cela dit, je n'ai jamais éprouvé d'antipathie pour cet homme de haute taille, un peu lourd dont les favoris sombres conféraient à un visage déjà épais une certaine brutalité; et je ne peux pas dire non plus que j'aie jamais perçu de sa part de la haine, seulement de la tristesse.

C'était un homme qui possédait des pouvoirs étendus. Issu d'une vieille et honorable famille, implantée à B depuis des générations, il avait planifié et dirigé la reconstruction de la ville et avait pour ami pratiquement tous ceux qui occupaient une fonction importante. (à suivre)



14 mg Condensat, 1 mg Nicotine.
6 mg Condensat, 0,5 mg Nicotine.

découvrez le goût naturel

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50
Troisième semaine
Catherine Deneuve, Gérard Depardieu, Jean Poiret
LE DERNIER METRO
Le grand succès actuel !
Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 h., samedi, dimanche - Admis dès 16 ans 31613

EDEN Tél. 22 18 53
En grande première en même temps que toutes les grandes capitales... Film d'E. Molinaro
LA CAGE AUX FOLLES No 2
avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi
Michel Galabru 30790
Soirées à 20 h. 30
Samedi, dimanche à 15 h.

EDEN Tél. 22 18 53
Bourvil, Louis de Funès, Terry Thomas
Plus grand succès comique de tous les temps
LA GRANDE VADROUILLE
Pour la dernière fois sur grand écran 30791
Samedi dimanche à 17 h. 30 - 12 ans

EDEN Tél. 22 18 53
Un nouveau film de catégorie X strictement pour public averti
SEX EXCÈS
Première vision - Parlé français 30792
Samedi à 23 h. 15
lundi, mardi à 18 h. 30 - 20 ans

PLAZA Tél. 22 21 23
18 vedettes internationales dont Yul Brynner, Marcello Mastroianni, Omar Sharif
OPÉRATION OPIUM
L'impitoyable chasse aux trafiquants de drogue 31614
Soirées à 20 h. 30
Matinées à 15 h.: sam., dim. - 16 ans

SCALA Tél. 22 22 01
Un film merveilleux de fraîcheur et d'humour avec toute l'énergie du western
BRONCO BILLY
Réalisé et interprété par Clint Eastwood 31458
Soirées à 20 h. 45
Matinées: sam, dim. à 15 h. - Mercredi 24 déc. relâche

SCALA Tél. 22 22 01
Un film truculent de Tonino Cervi librement inspiré de la comédie de Molière
LE MALADE IMAGINAIRE
avec Alberto Sordi, Laura Antonelli, Marina Vlady, Bernard Blier 31459
Samedi, dimanche à 17 h. 30 - 16 ans - Prolongation

Chez Vittorio
AU CERCLE ITALIEN
Parc 43 - Téléphone (039) 23 13 33
SOIRÉE DANSANTE DU 31 DÉCEMBRE

Menu :
Jambon San Daniele
Lasagnes au four ou Cannelloni gratinés ou Agnelotti gratinés
Tournedos Rossini ou Filets mignons aux morilles, Haricots au beurre
Tomates grillées - Pommes frites
Dessert :
Salade de fruits frais ou Cassata au marasquin + Café
Fr. 35.-
Réservez votre table s.v.pl. Téléphone (039) 23 13 33 31529

CAFÉ DU GLOBE

Ce soir
SOUPER CAGNOTTE ET DE NOËL
Potage Célestine
Entrecôte Marchand de Vin
Légumes frais - Croquettes
Bûche glacée
Fr. 21.50
31806

Le restaurant sera OUVERT
lundi 22 décembre toute la journée
à l'occasion de la NOCTURNE

Nous vous proposons nos
3 menus sur assiette
à Fr. 9.50, Fr. 11.- et Fr. 12.-
et toujours notre carte habituelle

Restauration chaude jusqu'à la fermeture
Restaurant Bel-Étage
Avenue Léopold-Robert 45 - Tél. (039) 23 93 66
Famille José Robert

TAXIS BLEUS
P. Mury
Service jour et nuit
26 91 91
Ville et extérieur

Restaurant du Musée
Daniel-JeanRichard 7
Tél. (039) 22 27 19
La Chaux-de-Fonds
Menu de dimanche
LAPIN - POLENTA
31407

HÔTEL DE LA GARE ET DE LA POSTE

«**Le Provençal**»

LA CHAUX-DE-FONDS

Composez vous-même votre menu !

LOUP DE MER GRILLÉ AU FENOUIL (petits légumes)
TURBOT BRAISÉ AU CHAMPAGNE, SOUFFLÉ DE COURGETTES
GIGOT DE LOTTE AUX NOUILLETES CHINOISES
GRATIN DE SAINT-JACQUES SUR LIT DE LAITUES
FILET DE SAINT-PIERRE À L'OSEILLE
CREVETTES DÉCULOTTÉES AU BEURRE ROSE
LANGOUSTE NORMANDE, FLAMBÉE AU CALVADOS
OU POCHÉE AU BEURRE BLANC

NOS FRUITS DE MER: BELON BRETAGNE - PLATEAU PÊCHEUR
MOULES MARINIÈRES ET FARCIES
HUITRES CHAUDES AUX BIGORNEAUX
SALADE DE CRUSTACÉS
BOUQUET DE CREVETTES
GRENOUILLES DU VIVIER
...SANS OUBLIER NOS VIANDES !

● À CONSOMMER SUR PLACE OU À L'EMPORTER ●

LANGOUSTES - HUITRES ET COQUILLAGES
à l'emporter: Prière de réserver à l'avance !

Réservez votre table s.v.p. - Téléphone (039) 22 22 03
B. Mathieu, chef de cuisine

L'établissement sera FERMÉ le 24 décembre, dès 17 h.
Pour les fêtes OUVERT tous les jours
- Fermeture hebdomadaire le dimanche -

M. et Mme B. MATTHIEU présentent à leur fidèle clientèle et amis
leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

30953

L'annonce
reflet vivant du marché



HOTEL TETE-DE-RAN

31 décembre

GRAND BUFFET

froid et chaud
Fr. 65.-
Tenue de ville.

Réservation: tél. 038/53 33 23

ORCHESTRE DANSE

Ambiance



HÔTEL-RESTAURANT de Fontainemelon

Marc Sester
Tél. (038) 53 36 36

Ouvert tous les jours

SAINT-SYLVESTRE

Terrine maison
Gelée au Porto

Consommé double brunoise

Feuilleté forestière

Longe de veau à la Diable
Pommes Dauphines
Jardinière de légumes

Parfait Moka flambé

Danse avec
Jean

Cotillons, ambiance

Fr. 45.-

PREMIER JANVIER

Crème Argenteuil

Truite Meunière

Tournedos Forestière
Pommes croquettes
Primeur de légumes
Salade de saison




Vacherin cassis

Fr. 28.-

Prière de réserver sa table

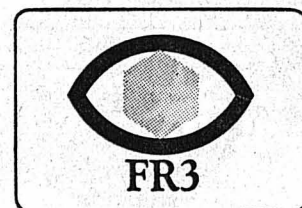
Nous présentons à notre fidèle clientèle, à nos amis et connaissances nos vœux sincères pour l'an nouveau

87-516

| Samedi | | | |
|------------------------------------|---|---|---|
| • IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV • | | | |
| Tranches horaires |  romande |  |  |
| 12-14 h | 13.00 Téléjournal 13.05 Table de fêtes Aujourd'hui: Pâté de volaille en croûte 13.35 Follow me Apprenez l'anglais 13.50 Cherchez la petite bête 1. Le ver - Film d'animation 13.55 Reportage: Temps présent: Jérusalem: réunifiée ou déchirée ? | 12.30 Cultivons notre jardin 12.45 La vie commence demain Forum-éducation. L'école économise l'énergie 13.00 Actualités 13.30 Le monde de l'accordéon Avec: Joss Baselli, Nazare Pereira, Jam-session avec Pierre Sellin, Benny Vasseur et Jack Dieval 13.45 Au plaisir du samedi 13.55 Popeye | 12.00 La vérité est au fond de la marmite Le navarin d'oie 12.30 Prochainement sur l'A2 12.45 Journal 13.35 Destination samedi 13.50 L'Age de Cristal: Série |
| | 15.00 La Grande Roue: Variétés en public présentées par Christian Morin Avec: Yves Duteil - Chantal Goya - Ricet Barrier - Garcimore - Nicoletta | 14.25 Découvertes TF1 14.50 Mon ami Gaylord (4), feuilleton 15.45 Maya l'Abeille | 14.40 Drôles d'enfants: Catherine Renaud 15.25 Les Muppets 15.50 Pierre Kohler astronome, répond aux questions |
| 16-19 h | 16.00 Cherchez la petite bête 2. La sauterelle 16.05 Hollywood 1. Les pionniers 17.00 Série: Lucie la Terrible (1) 17.30 Téléjournal 17.35 Animalices: animation 17.55 La course autour du monde: 9e semaine 18.50 De bonne compagnie... Valérie Bierens de Haan reçoit Eliane Chytil (Porrentruy) | 16.10 Temps X, magazine de science-fiction 16.55 L'univers de l'objet 17.20 Hulk (1), série 18.20 Trente millions d'amis Les amis du président Senghor 18.45 Magazine auto-moto 1 Automobile: Rallye de la Côte d'Ivoire | 16.00 Séquence cinéma 16.10 Variétés: Nina Hagen, African Reggae 16.15 Le Voyage de Charles Darwin 17.15 Michel Berger chante 17.25 Chorus 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres |
| | 19.00 Les confessions de San Antonio Entretiens de Frédéric Dard avec Jean Dumur 19.30 Téléjournal 19.45 Loterie suisse à numéros 19.55 L'Etoile d'Or Grand concours de chants de Noël inédits - Ce soir, sélection cantonale de Neuchâtel 20.35 Les Aventures de Pinocchio (1) 21.30 De bonne compagnie... 21.40 Hommage à Maurice Chevalier 22.35 Téléjournal 22.45 De bonne compagnie... 22.55 Portes de la nuit Poème d'Alexandre Voisard | 19.10 Six minutes pour vous défendre Actualité de la consommation 19.20 Actualités régionales 19.40 Jeu: Les paris de TF1 20.00 Actualités 20.30 Numéro un: Mireille Mathieu Avec: Gene Kelly, Chantal Goya, Charles Aznavour, Alain Delon, Ruggéro Raimondi, Les Ballets Barry Collins 21.40 Feuilleton: Les Mystères de Paris 22.30 Télé-foot 1 23.40 Actualités | 19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: Variétés 20.00 Journal 20.35 Feuilleton: Arsène Lupin joue et perd 21.35 Variétés: Chouette, Chat, Chien... Show Dany Saval, Claude Pieplu, Maurice Risch; des textes de Colette, Prévert, Cocteau, Francis Blanche et Jean de La Fontaine, des chansons 22.35 Arthur Rubinstein Venise 22.30 Journal Des compagnons pour vos songes |
| 19-24 h | 19.00 Les confessions de San Antonio Entretiens de Frédéric Dard avec Jean Dumur 19.30 Téléjournal 19.45 Loterie suisse à numéros 19.55 L'Etoile d'Or Grand concours de chants de Noël inédits - Ce soir, sélection cantonale de Neuchâtel 20.35 Les Aventures de Pinocchio (1) 21.30 De bonne compagnie... 21.40 Hommage à Maurice Chevalier 22.35 Téléjournal 22.45 De bonne compagnie... 22.55 Portes de la nuit Poème d'Alexandre Voisard | 19.10 Six minutes pour vous défendre Actualité de la consommation 19.20 Actualités régionales 19.40 Jeu: Les paris de TF1 20.00 Actualités 20.30 Numéro un: Mireille Mathieu Avec: Gene Kelly, Chantal Goya, Charles Aznavour, Alain Delon, Ruggéro Raimondi, Les Ballets Barry Collins 21.40 Feuilleton: Les Mystères de Paris 22.30 Télé-foot 1 23.40 Actualités | 19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: Variétés 20.00 Journal 20.35 Feuilleton: Arsène Lupin joue et perd 21.35 Variétés: Chouette, Chat, Chien... Show Dany Saval, Claude Pieplu, Maurice Risch; des textes de Colette, Prévert, Cocteau, Francis Blanche et Jean de La Fontaine, des chansons 22.35 Arthur Rubinstein Venise 22.30 Journal Des compagnons pour vos songes |
| | 19.10 Soir 3: Informations 19.20 Actualités régionales 19.40 Télévision régionale 19.55 Le Chansonnier de Papier: Dessin animé 20.00 Jeux de 20 heures 20.30 L'Aéropostale Courrier du Ciel (2), avec: Bernard Fresson, Michel Duchaussoy, Jean-Pierre Bouvier, Benoît Allemane 21.55 Soir 3: Informations 22.15 Ciné-regards «Je vous aime»: Catherine Denneuve | | |

TV romande à 18 h. 30
De bonne compagnie...

Cette année, grâce à cette émission quotidienne de Valérie Bierens de Haan (réalisation: Serge Minkoff), le public aura en quelque sorte un représentant permanent aux portes des studios de la Télévision romande. Venant des quatre coins du pays, des personnalités - mais pas forcément des célébrités - partageront le menu du télé-spectateur, selon un horaire informel qui ira de 18 h. environ à la fin de la soirée. Installés dans un coin des coulisses, les hôtes de Valérie regarderont avec elle les programmes du jour, les commenteront selon les réflexions qu'ils leur inspirent et découvriront un peu de leur caractère, de leurs passions ou préoccupations. Idée séduisante, certes, mais dont le succès dépend naturellement de la personnalité de l'invité.



18.30 FR3 Jeunesse
Le Jardin des Vaucker. Brouillons pour une cathédrale (2)

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.45 Cours de formation
- 16.45 Music-Scene
- 17.35 Gschichte-Chischte
- 17.45 Telesguard
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Pour les jeunes
- 18.45 Sports en bref
- 18.50 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 19.00 Öisi Musig
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Méditation dominicale
- 20.00 Des acrobates chinois de Taiwan
- 21.35 Téléjournal
- 21.45 Panorama sportif
- 22.45 Serpico
- 23.35 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 10.00 Les rendez-vous du samedi
- 11.00 Rencontres
- 16.40 Pour les jeunes
- 17.00 Née libre
- 17.50 Video libero
- 18.15 Musicmag
- 18.40 Téléjournal
- 18.50 Tirage de la loterie suisse à numéros
- 18.55 L'Évangile de demain
- 19.10 Dessins animés
- 19.50 Magazine régional
- 20.15 Téléjournal
- 20.40 Il Giardiniere spagnolo
- 22.10 Téléjournal
- 22.20 Samedi-sports

ALLEMAGNE 1

- 13.35 Les programmes
- 14.05 Téléjournal
- 14.10 Pour les enfants
- 14.40 Kismet
- 16.15 Le conseiller de l'ARD
- 17.00 L'Église et la société
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Sports
- 19.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Noten für zwei
- 21.45 Tirage de la loterie à numéros. Téléjournal. Méditation dominicale
- 22.05 Der Pflichtverteidiger
- 23.40 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 12.00 Les programmes
- 12.30 Türkiye mektubu
- 13.15 Portugal minha terra
- 14.00 Cordialmente dall'Italia
- 14.45 Téléjournal
- 14.47 Captain Future
- 15.10 Les frères Löwenherz
- 15.35 Nous nous amusons bien
- 16.25 The Muppet Show
- 16.54 Le grand prix
- 16.55 Téléjournal
- 17.00 Miroir du pays
- 17.50 Ein Mann will nach oben
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Liedercircus
- 20.15 Teegebäck und Platzpatronen
- 21.55 Téléjournal
- 22.00 Sports
- 23.15 Des histoires bizarres de Roald Dahl
- 0.05 Téléjournal



TV romande à 21 h. 45: Maurice Chevalier

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

- 12.30 Le journal du week-end. 12.45 L'actualité insolite. 13.00 Drôle de vie. 14.00 La courte échelle. 15.00 Hotte-club. 16.00 Super-parade. 17.00 Propos de table. 18.00 Journal du week-end. 18.15 Sports. 18.30 Panorama - 7. 18.45 Le bol d'air. 19.00 La grande affiche. 21.00 Sam'disco. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 12.40 L'Etoile d'or 1980. Neuchâtel. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Ils ont fait l'histoire. 14.00 Comparaison n'est pas raison. 16.00 La solitude. 17.00 Folk-Club RSR. 18.00 Jazz-time. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Correo español. 20.00 Informations. 20.05 Je n'imagine pas ma vie demain. 20.50

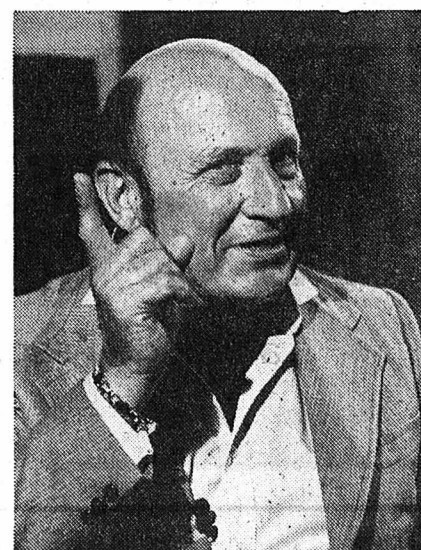
Soirée viennoise. 21.50 Deux pages de Franz Lehar. 22.00 Musique tzigane. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE

13.05 Jazz. 14.00 Samedi. 18.15 Noël des enfants. 18.30 Comment l'entendez-vous? 20.20 Soirée lyrique. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Le pont des arts. 14.00 Sons. 14.05 Les samedis de France-Culture. 16.20 Livre d'or. 17.30 Recherche et pensée contemporaine. 19.25 Jazz. 19.30 CRPLF. 20.00 Les gardes-forestiers n'ont pas tous le cœur gai. 21.55 Ad Lib. 22.05 La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.



TV romande à 19 h.: Frédéric Dard - San Antonio

POINT DE VUE

A fond de piste

C'est reparti, pour le ski alpin, descentes, slaloms géants et spéciaux, combinés, pour dames, messieurs, et pour celui de fond, plus messieurs que dames. Comme la saison précédente. Comme la prochaine. La télévision est solidement fidèle aux rendez-vous. J'aime regarder, de temps en temps, le sport en direct, pour le repos de l'esprit. On change de commentateur et ce que l'on croyait spécialité de Christian Bonardelly, annoncer triomphalement que le premier à passer à le meilleur temps, est repris par le vainqueur. Ski de fond: Il faut l'œil fin pour découvrir les différences de styles. Sans commentaire et sans surimpression des temps sur l'image, verrait-on des différences? Oui, entre les meilleurs et les plus lents, mais

entre les meilleurs, non. L'avantage avec le ski de fond, une course «contre» la montre, c'est que l'intérêt subsiste pendant tout le reportage puisque les départs échelonnés n'obéissent pas à la hiérarchie des classements précédents. Mais que serait une telle course sans ces temps immédiatement donnés, à certains points du parcours, à l'arrivée, avec écarts par rapport au meilleur et position au classement. Cet embrouillé ski de fond télévisé est amélioré par l'électronique et le commentaire. Ski alpin: Il y a des équipes de télévision qui possèdent un «mcguffin» comme disait Hitchcock, le maître du suspense, ce truc qui ici permet de sentir la pente, les difficultés d'une piste. Mais les Italiens, pour le slalom spécial féminin de Piancavallo, ont réussi

à faire croire que la course se déroulait à plat. Ce fut nettement meilleur en descente. Là aussi, les temps s'inscrivent rapides et complets et permettent de faire les différences entre les meilleurs, alors que l'on voit seulement, nous, les différences entre meilleurs et les autres, ne serait-ce que parce que les meilleurs partent les premiers. Lundi, Roland Collombin faisait des remarques: Lui sait nous faire remarquer là où un descendeur gagne ou perd quelques demi-secondes. Un problème, l'usage du ralenti. Une chute, et le successeur de Bonardelly de trembloter pour dire «malheureusement, nous n'avons pas le ralenti pour revoir cela». Bravo, pour cette conception de l'emploi du ralenti, uniquement pour montrer les fautes des skieurs, insister sur des maladroites. En football, en hockey-sur-glace, le ralenti sert à répéter les meilleures phases de jeu. En ski alpin, les échecs et peut-être les accidents... Freddy LANDRY



Un vitrail de Joki Aebischer (photo B. Raft)

Noël 80

La fête de l'esprit et du cœur

Pas de place...

Où, je me souviens:
Un homme et une femme enceinte.
Ils avaient l'air fatigué, d'accord,
mais pas plus que d'autres.

Vous savez, avec cet édit de César-Auguste,
On ne sait plus où donner de la tête,
Les gens vont et viennent,
ce sont tous des étrangers,
on ne connaît personne.

Et naturellement, les premiers arrivés
sont les premiers servis;
Les autres se débrouillent,
c'est ça le fond de l'histoire:
ils n'ont pas su se débrouiller.

L'argent? Oui ils ne devaient pas en avoir beaucoup.
L'argent, ça sert, c'est sûr!
L'argent quand on n'en a pas...
on peut difficilement s'en passer,
hein...

Mais j'en reviens à mon idée:
ils n'ont pas su se débrouiller.

Ils n'avaient qu'à dire qui ils étaient aussi!

Les parents du fils de Dieu,
tout le monde les aurait reçus,
on se serait mis en quatre pour eux.

Lorsque les «grands» se déplacent,
on le sait;
les gens sont avertis,
les voitures de police, les motos:
ils viennent accompagnés, quoi!
On sait à qui on a affaire.
Mais ces deux-là...

Vraiment ils ne payaient pas de mine.

Ils étaient comme les autres,
comme tous les autres,
ni plus ni moins...

...Et si le Dieu de Jésus-Christ détectait la publicité?

Et si le Dieu de Jésus-Christ préférait, lors de ses déplacements, se faire chercher plutôt que de se faire acclamer.

Et si Dieu désirait avant tout l'anonymat...

François CHALET

Un beau cadeau

Plumet n'était pas un homme que la vie avait choyé et enrichi. En effet, parvenu à l'âge de septante ans, il ne comptait pour toute fortune qu'une petite maison à demi-délabrée, accrochée à la colline à un kilomètre au-dessus de la ville. Une maison héritée de sa mère et qu'il s'efforçait tant bien que mal de réparer quand il trouvait quelques briques et planches déversées dans la décharge proche. Il ne vivait, et cela depuis fort longtemps déjà, que de cette décharge, récupérant des bibelots ou de vieux métaux qu'il revendait à un ferrailleur de la ville. A n'en pas douter, il ne devait pas festoyer tous les jours dans sa maison. Et pourtant jamais personne ne l'avait entendu se lamenter.

Vivant seul depuis le départ de sa mère, il refusait tout contact humain. Deux fois par mois, suivi d'un vieil âne docile, on pouvait le voir se rendre à l'épicerie la plus proche pour y effectuer quelques achats, selon les moyens du moment, puis il remontait aussitôt à son refuge, en monologuant tout au long du chemin, sans marquer le moindre arrêt, ignorant les passants qu'il croisait et qui auraient bien volontiers échangé quelques paroles avec lui. Plusieurs avaient pourtant tenté de s'approcher, prétextant seulement vouloir caresser l'âne au passage, mais à chaque fois le regard sombre de Plumet les en avait dissuadés.

Quelqu'un disait parfois: «C'est-y pas possible de vivre ainsi sauvagement à notre époque! Il faudrait intervenir, aller voir un peu de plus près ce qui se passe là-haut!» Ce n'était pas là méchanceté ou médisance, non, ce n'était que pure compassion. Chacun croyait Plumet malheureux, voulait le secourir. Mais quelle solution envisager? et surtout comment l'aborder et tenter de lui faire comprendre qu'il devrait descendre en ville, s'en aller vivre dans une Maison de repos où il trouverait aide et compréhension? L'intervention d'une personne mandatée par l'Autorité n'avait abouti qu'à un échec. Refusant d'abord tout dialogue avec la personne en question, il avait finalement déclaré, en désignant la cheminée de sa maison:

— Tant que vous verrez la fumée sortir de là, dites-vous bien que je n'ai besoin de personne, et surtout que rien ne pourrait remplacer ma liberté.

En fait, ce que tous ignoraient était que Plumet, malgré son apparence rude, n'était ni mauvais ni malheureux. D'une timidité maladive, enfant déjà il n'avait pu lier une véritable camaraderie avec les garçons de sa classe. Il croyait toujours sa présence gênante. Il se tenait à l'écart. Plus tard, travaillant avec un père dominant, sa personnalité n'avait pu évoluer favorablement. Il avait délimité une fois pour toutes son cadre de vie, se repliant sur lui-même, refoulant toute situation qui pouvait amener autrui à pénétrer dans son existence. L'habitude s'était ensuite vite installée.

Son père disparu, et peu de temps après, sa mère, il avait songé tout d'abord qu'il devait quitter ces lieux, mais au fur et à mesure qu'il méditait sur ce projet, il se rendait compte que sa vie ne saurait se dérouler ailleurs qu'entre ses sapins jurassiens. Il avait tout comme eux des racines trop profondes. Il n'était pas transplantable. Ailleurs, le vent ne serait plus le même. Il ne l'entendrait plus bercer ses nuits, couché sur son matelas à deux mètres sous son vieux toit craquant de toute part. C'était à cette période-là qu'il avait reçu l'âne qu'il emmenait maintenant à sa suite sur tous les chemins. Un

événement peu banal qu'il aimait se rappeler à chaque Noël, puisque cet événement s'était déroulé à cette époque de l'année justement.

Il se trouvait, sur le versant opposé de la montagne, une Communauté unique en son genre dans la région. Plumet en avait connu l'existence alors que sa mère était encore là et qu'elle rapportait les commérages de la ville. Personne ne savait au juste d'où ces gens étaient venus. Quelqu'un prétendait de Suisse allemande, d'autres de l'étranger. Ce qui était certain, par contre, était bien qu'ils étaient arrivés avec une fortune en poche. Ils avaient acheté le plus beau coin du pays, l'endroit le mieux abrité des vents, une terre qui, une fois cultivée intensément, leur fournissait maintenant les plus beaux fruits et légumes. Ils y avaient construit, en forme de fer à cheval, un long bâtiment sur deux étages, et quelque peu à l'écart, une écurie pour y loger leurs chevaux, des chevaux noirs uniquement, qu'ils montaient tous les jours pour parcourir les coteaux. Ils vivaient là une cinquantaine, hommes, femmes et enfants, vaquant à différents travaux, tissage, poterie et même verrerie. Mais, la Communauté vivait en cercle fermé et personne au pays n'avait jamais eu le privilège d'entrer et d'admirer les objets qui naissaient de leurs mains et qu'un camion venait enlever régulièrement. Ce manque de communication ne favorisait certes pas les relations avec le voisinage et des critiques de toutes natures couraient jusqu'à la ville.

Un après-midi de semaine précédant Noël, alors que Plumet coupait du bois devant sa maison, une amazone montant un cheval noir était soudain apparue devant ses yeux. Elle s'était arrêtée à deux mètres de lui. Plumet avait daigné lever la tête. Il ne connaissait pas cette fille pleine d'assurance qui le fixait de son regard bleu. D'ailleurs, il ne connaissait personne, prétendait-il toujours.

— Monsieur, commença-t-elle rapidement. Nous avons besoin de vous à l'Hermitage.

Oui, il aurait dû se douter que ce cheval noir comme la nuit ne pouvait venir que de la Communauté.

— Moi! Allons donc! Je ne vous connais pas plus que je connais l'Hermitage.

— Moi, par contre, je vous ai vu déjà souvent. Et quand nous avons décidé à l'Hermitage de nous adjoindre cette année un Saint-Nicolas pour la fête, j'ai tout de suite pensé à vous. Et c'est la raison pour laquelle je suis ici.

— Saint-Nicolas! Saint-Nicolas! Je ne connais pas.

— Nous ne vous demanderons rien de compliqué. Venez seulement nous rejoindre à l'Hermitage après-demain dans l'après-midi, nous vous instruirons. Votre longue barbe fera grand effet sur nos enfants, je vous l'assure.

Plumet n'écoutait plus déjà. Il avait entendu tant de critiques sur les gens de la Communauté et sa curiosité avait été mise si souvent à l'épreuve autrefois qu'il se disait déjà qu'une visite là-bas ne lui déplairait finalement pas.

Comme il ne répondait pas, l'amazone jugea sa requête acceptée.

— Alors c'est entendu! Après-demain dans l'après-midi. Je vous attendrai.

Plumet la regarda s'éloigner. «Me voici entraîné dans une drôle d'affaire», pensa-t-il. Mais bientôt il se mit à sourire dans sa barbe en songeant qu'on allait sûrement le voir se diriger du côté de la Communauté. Voilà qui allait alimenter les commérages! Ah non! il n'allait surtout rien faire pour s'en cacher.

Au jour fixé, il se présenta comme convenu à l'entrée du parc de l'Hermitage où on le reçut fort chaleureusement. Après l'avoir copieusement restauré, on le conduisit dans le bâtiment des écuries où on lui présenta son compagnon, un âne à l'œil si doux qu'il en ressentit aussitôt une grande affection.

— Voici Baki! lui dit la jeune fille. C'est en sa compagnie, chargé de ces hottes que vous vous présenterez à la fête.

— Ça alors! ça alors! ne cessait de répéter Plumet, le regard s'illumina comme celui d'un enfant découvrant un objet merveilleux.

Et déjà son bras entourait le cou de l'âne, et il frottait amoureusement sa barbe aux longues oreilles velues. Et c'était pour la jeune fille un plaisir de voir cet homme taciturne s'épanouir au contact de l'animal, cependant, d'autres devoirs la réclamant, elle l'abandonna bientôt.

Resté seul, Plumet se fit un devoir de bien lisser la robe de l'âne au moyen d'une brosse découverte à proximité, puis, l'ayant bûlé, il accrocha une hotte sur chaque côté avant de les emplir de cadeaux qu'on lui apportait à cet effet. La nuit étant venue, l'instant d'entrer en scène était arrivé.

Lorsque les portes de la salle s'ouvrirent, Plumet et son compagnon furent accueillis par une musique d'ambiance. La pièce était si vaste et si haute que le sapin illuminé, planté sur un îlot au centre d'un jardin aquatique, paraissait minuscule, et pourtant la lumière régnait sans que Plumet put en déterminer la source réelle. Des gradins de pierre circulaires entouraient le plan d'eau. Les gens de la Communauté étaient là, tous vêtus de longues robes aux teintes chatoyantes, les uns assis, d'autres à demi couchés et appuyés sur des coussins posés à même les gradins. D'un simple regard Plumet remarqua qu'ils étaient en nombre bien supérieur à ce qui avait été dit à travers les commérages. La jeune fille lui fit signe d'avancer. Il obéit. Aussitôt, de toute l'assemblée une chorale s'éleva, à laquelle se joignirent des voix enfantines.

Plumet s'entendit bientôt appeler: mon frère! vénérable! par des hommes qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait même jamais rencontrés. Et c'était la première fois aussi qu'il voyait des enfants s'approcher de lui sans crainte, monter sur ses genoux, lui prendre la main en le regardant et en lui souriant. Des larmes perlèrent à ses yeux, glissèrent sur ses joues. Un son de trompette annonça bientôt la distribution des cadeaux. L'officiant de la fête quitta la tribune et vint auprès de Plumet, et tandis que l'orchestre jouait un nouveau cantique en sourdine, il appela chaque enfant par son nom et lui remit un cadeau tiré des hottes. La distribution terminée, il se tourna vers Plumet.

— Vénérable! lui dit-il. Par votre présence parmi nous vous avez donné un sens nouveau à notre fête et vous avez surtout contribué à la joie de nos enfants. Aussi, accordez-nous le plaisir de vous témoigner notre reconnaissance en vous remettant le cadeau que voici.

En prononçant ces dernières paroles il avait posé sa main sur la tête de l'âne. Plumet n'osa encore croire ce qu'il entendait.

Cependant, quand il vit la jeune amazone lui sourire à deux pas, il n'eut plus de doute et il comprit aussi qu'elle n'était pas étrangère au bonheur qui lui tombait à l'instant dans les bras.

J.-P. SIDLER

Faire naître un monde nouveau

«Nous annonçons la venue du Christ; non pas la première, mais la seconde qui sera beaucoup plus éclatante que la première. La première, en effet, était un témoignage d'obéissance, alors que, dans la seconde, il portera le diadème de la royauté divine. Car tout est double en Notre-Seigneur Jésus-Christ: Il y a eu double nativité, l'une de Dieu avant les siècles et l'autre de la Vierge dans la consommation des siècles; il y a aussi deux avènements, le premier obscur comme la rosée sur une toison et le second éclatant dans l'avenir.

— Dans le premier avènement, il fut enveloppé de langes dans une crèche; dans le second, il sera enveloppé de lumière comme d'un vêtement.

Dans le premier, il porta la croix, méprisant la honte; dans le second, il viendra escorté d'une légion d'anges, dans toute sa gloire.

— Nous ne nous reposons donc pas seulement sur le premier avènement; nous attendons aussi le second.

— ... Le Seigneur vient, non pas pour être jugé de nouveau, mais pour juger ceux qui l'ont jugé.

Il se taisait quand on le jugeait; il le rappellerait aux méchants auteurs de ces iniquités qui l'ont conduit sur la croix; il leur dira: «Voilà ce que tu as fait, et je me suis tu».

— Dans sa providence, il est venu, la première fois, persuader les hommes,

leur donner des leçons; mais alors, nécessairement, il régnera, même si les hommes ne le veulent pas.

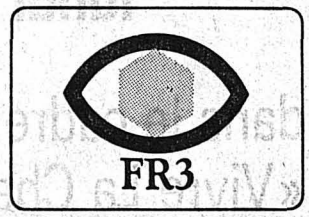
— Notre Seigneur Jésus-Christ viendra donc du ciel; il viendra à la fin de ce monde, avec gloire, au dernier jour: car la fin de ce monde viendra et ce monde créé sera renouvelé.

— En effet, parce que la corruption, et le vol, et l'adultère, et toutes les sortes de péchés ont coulé sur la terre, et parce que le sang s'est mêlé au sang dans le monde, afin que ne subsiste pas cette étrange demeure pleine de désordres, ce monde passera, pour repartir plus beau».

(Cyrille de Jérusalem [315-386])

| Dimanche | | | |
|------------------------------------|--|--|---|
| • IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV • | | | |
| Tranches horaires | romande | TF1 | |
| 10-12 h | 10.40 Svizra romontscha 11.25 Follow me (15): Cours d'anglais 11.40 Tele-revista 11.55 Ski alpin Coupe du monde. Descente messieurs | 10.00 Présence protestante 10.30 Le jour du Seigneur 11.00 Messe | 10.55 English spoken: Cours d'anglais 11.15 Dimanche Jacques Martin 11.20 Entrez les artistes avec: L'abbé Michel Wackenheim; Frank Sinatra - Le cirque - Concert Bach - Le cinéma - Le théâtre - L'opérette - L'opéra |
| 12-14 h | 13.00 Téléjournal 13.10 Ringling Brothers and Barnum & Bailey Circus Un des plus célèbres cirques du monde | 12.02 La séquence du spectateur: Films 12.30 TF1-TF1: Couloises 13.00 Actualités 13.20 C'est pas sérieux | 12.45 Journal 13.20 Incroyable, mais vrai |
| 14-16 h | 14.15 Talou Conte afro-suisse 15.55 Des contes et des jeux Les Trois Frères. Film d'animation | 14.15 Les nouveaux rendez-vous: Spécial Enrico Macias 15.30 Tiercé à Vincennes 15.40 Série: La Maison des Bois (5) | 14.20 Drôles de dames: Série 15.15 Ecole des fans 15.55 Voyageurs de l'Histoire |
| 16-19 h | 16.15 Hollywood Une captivante épopée du cinéma muet. 2. Les origines 17.00 Série: Lucie la Terrible (2) 17.30 Téléjournal 17.35 Animalices 17.50 De bonne compagnie... Anne-Lise Grobéty (Neuchâtel) 18.00 New Wave: Spécial Original Mirrors 18.30 Histoires comme ça 18.45 Les actualités sportives | 16.35 Sports première Cross du Figaro au Bois de Boulogne - Natation: Coupe d'Europe, à Antibes 17.30 Série: Les Buddenbrook (1) 18.20 Documentaire: Des virages et des hommes (1) Sept pilotes français | 16.25 Thé dansant, avec: Bob Quibel et son ensemble 17.05 Feuilleton: Pour tout l'Or du Transvaal (1) 18.00 La Course autour du monde: 9e semaine 18.55 Stade 2: Sports |
| 19-24 h | 19.00 Les confessions de San Antonio 19.25 De bonne compagnie... 19.30 Téléjournal 19.45 De bonne compagnie... 19.50 L'Etoile d'Or 20.25 De bonne compagnie... 20.30 Film: La Flûte enchantée Scénario d'Ingmar Bergman, 22.40 De bonne compagnie... 22.50 Vespérales 23.10 Téléjournal 23.20 Portes de la nuit | 19.25 Les animaux du monde L'île aux singes, un film de Nancy Archibald 20.00 Actualités 20.30 L'Incorrigible Un film de Philippe de Broca - Avec: Jean-Paul Belmondo - Geneviève Bujold - Julien Guimar 22.00 Marcel Marceau Marceau: «Bip» international 22.55 Actualités | 20.00 Journal 20.35 La plus belle affiche: Extraits de films 22.05 Arthur Rubinstein 2. A Paris, chez lui 22.50 Zigzag La Croisée des Chemins - L'avant-garde hongroise 23.40 Journal |

Antenne 2 à 18 h.
La course autour du monde: fatigue...
Depuis cinq années qu'existe la «Course autour du monde» on retrouve, à l'approche des fêtes de fin d'année, chez tous les jeunes qui la vivent, le même «passage à vide».
Au moment d'entamer la dernière partie de l'épreuve, ils ressentent la fatigue accumulée. Qu'ils s'en défendent ou non, ils voient s'approcher avec inquiétude ces journées de fête au cours desquelles la solitude de la route se fera plus lourde, plus épaisse.



15.45 Aspects du court métrage français
O Saisons, O Châteaux - Un film d'Agnès Varda (1957)

16.05 Prélude à l'après-midi
Chants de Noël

16.20 Hamlet
Avec: Derek Jacobi - Claire Bloom - Eric Porter - Patrick Stewart

19.40 Spécial Dom-Tom
20.00 Sketches: Benny Hill (15)
20.30 Cro-Magnon premier artiste
Un film de Mario Ruspoli
21.25 Soir 3: Informations
21.40 L'arbre de vie
22.35 Le Pirate: Un film de Vincente Minnelli
Avec: Judy Garland - Gene Kelly - Walter Slezak - Gladys Cooper

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
10.00 Rue de la TV 1-4
11.00 Vis-à-vis
11.55 Ski alpin
13.00 Cours de formation
13.45 Telesguard
14.00 Téléjournal
14.05 Un solide soldat de plomb
14.30 La vie et la mort dans la Grande barrière
15.15 Cinq jours de la vie de Luise Rinser
16.05 I ha gäng chli Fröid gha dranne, dass i o ne Bärner bi
16.15 Pays, voyages, peuples
17.00 Sports
17.50 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Faits et opinions
18.45 Sports
19.30 Téléjournal
19.45 «...ausser man tut es»
20.00 Das Doppelleben des Herrn Mitty
21.45 Téléjournal
21.55 Nouveautés cinématographiques
22.05 La flûte enchantée de Mozart

SUISSE ITALIENNE
10.15 Svizra romontscha
11.00 Concert dominical
11.55 Ski alpin
13.30 Téléjournal
13.35 Un'ora per voi
14.35 Les Fils des Ancêtres
14.55 Au pays des merveilles
15.20 Petits chiens dans la nature
16.10 Kung Fu
17.00 Rendez-vous à la maison
19.00 Téléjournal
19.10 La Parole du Seigneur
19.20 Plaisirs de la musique
19.45 Histoire de neige et d'amour
20.00 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.35 Boccaccio & Cie
21.45 Le dimanche sportif
22.45 Téléjournal

12.45 Téléjournal
13.15 On vend un génie
13.45 Magazine régional
14.15 Pour les enfants
14.45 Une partenaire difficile
15.30 Zum Blauen Bock
17.00 Les rebelles de Liang Shan Po
17.45 Scènes d'une grande ville
18.30 Téléjournal
18.33 Sports
19.20 Miroir du monde
20.00 Téléjournal
20.20 Les secrets de la mer
21.10 De la Drogue, non merci!
21.15 Der Untergang des Römischen Reichs
24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
10.00 Les programmes
10.30 ZDF-Matinee
12.00 Concert dominical
12.45 Vos loisirs
13.15 Chronique de la semaine
13.40 Nous les Européens
14.10 Neues aus Uhlenbusch
14.40 Téléjournal
14.45 Action en faveur de l'enfance déshéritée
14.55 Die alte Jungfer
16.30 Mach 2
17.00 Téléjournal
17.02 Sports
18.00 Magazine religieux
18.15 Les Waltons



TV romande à 20 h. 30: La flûte enchantée

ALLEMAGNE 1
9.25 Les programmes
9.55 Pinocchio
10.45 Pour les enfants
11.15 Des raisins secs et des amandes
12.00 Tribune internationale des journalistes.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Radio-évasion. 9.00 Dimanche-variétés. 11.00 Toutes latitudes. 12.00 Les mordus de l'accordéon. 12.30 Le journal du week-end. 12.45 Les cahiers du dimanche. 13.00 Dimanche-variétés. 14.00 Tutti tempi. 15.00 Auditeurs à vos marques. 18.00 Le journal du week-end. 18.15 Sports. 18.30 «Nous rouvrons le dossier». 18.45 Exclusif! 18.55 Antenne verte. 19.00 Allô Colette! 21.05 Rectangle blanc. 22.00 Dimanche la vie. 23.00 Jazz mé blues. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Sonnez les matines. 8.00 Informations. 8.15 Petit concert spirituel. 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Contrastes. 12.40 L'Etoile d'or 1980. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Jeunes artistes. 15.00 Un certain goût du monde. 17.00 L'heure musicale. 18.30 Continuo. 20.00 Informations. 20.05 Du cylindre d'Edison à l'enregistrement numérique. 21.00 Fauteuil d'orchestre. 22.00 Compositeurs suisses. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE CULTURE
7.02 Disque. 7.15 Horizon, magazine religieux. 7.40 Chasseurs de son. 8.30 Culte. 9.10 Ecoute Israël. 9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine. 10.00 Messe. 11.00 Regards sur la musique. 12.05 Allegro. 12.45 «Multiples». 14.00 Sons. 14.05 La Comédie française. 16.05 Samson François. 17.30 Rencontre avec... 18.30 Ma non troppo. 19.10 Le cinéma des cinéastes. 20.00 Albatros. 20.40 Atelier de création radiophonique. 23.00 Musique de chambre.

LUNDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute ecuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse

romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-sillon.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Connaissances. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Les empires du froid. 10.00 Le temps d'une vie. 10.58 Minute ecuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE CULTURE
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les lundis de l'Histoire. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 Evénement-musique.



TV romande à 15 h. 55: Des contes...

A VOIR
Huit concerts de rock

Huit concerts de rock dans cette quinzaine de fin d'année: c'est ce que propose «New Wave», une émission que l'on retrouvera régulièrement à 18 h., présentée par Patrick Allenbach et réalisée par François Jaquenod. Au sommaire de cette sélection d'enregistrements montreuiliens, très brièvement:

- «Q-Tips» (28 décembre). Un groupe pas ordinaire: huit musiciens jouant de tous les instruments pop habituels plus la flûte péruvienne, le vibraphone, le basseton, le violon, le cor d'harmonie... «and stuff like that»!
- «Tickets» (30 décembre). Où la Suisse a aussi son mot à dire: «The Tickets» sont nés de la rencontre du pianiste Dom Torsche avec le chanteur irlandais Kevin Carlsen. Ajoutez deux autres artistes, le bassiste Hubert Héritier et le batteur Steve Rappo. Une bande d'essai à Hot Line, l'émission de RSR, la retransmission de l'un de leurs concerts, et c'était parti pour la gloire; la suite: un disque, le passage, en ouverture, du concert de Urian Heep à Lausanne et à Zurich, et bien sûr, Montreux 1980.
- «Rockpile & Dave Edmunds» (31 décembre et 2 janvier). Un «routier» chevronné, Dave Edmunds: son premier groupe formé en 1960 («Raiders»). Dix ans plus tard exactement, il sort «I hear you knocking», vendu à plus de trois millions d'exemplaires. Il s'est associé voici deux ans avec le groupe «Rockpile»; pour le meilleur, bien sûr.
- «Original Mirrors» (21 décembre). Un groupe anglais formé de Pete Kircher (batterie), Phil Spalding (basse), Ian Broudie et J. Perkins (Guitare et keyboards), Steve Allen (chant). Un rock puissant qui s'inspire des années 60.
- «The Spiderz» (22 et 23 décembre). Pionnier hollandais de la New Wave, le groupe s'est formé en 1977. Révélé au public international par un LP («Pressure»), produit par Laurie Latham, qui compte déjà à son actif quelques réalisations avec Manfred Mann et Ian Dury...
- «Jo Jo Zep + The Falcons» (26 décembre). Le rock qui vient de l'autre côté de la planète. La crème des musiciens de Melbourne réunie en 1976 par Joe Camillieri, chanteur, guitariste et saxophoniste.

Les guichets des banques de La Chaux-de-Fonds

seront ouverts de

13 h. 45 jusqu'à

19 heures

lundi 22 décembre

dans le cadre de l'action de Noël de «Vivre La Chaux-de-Fonds»

Banque Cantonale Neuchâteloise
Banque Centrale Coopérative SA
Banque Populaire Suisse
Crédit Foncier Neuchâtelois

Crédit Suisse
Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses



von **gunten**

OPTIQUE
OCULAIRE par
ORDINATEUR

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03



Articles de voyage
Maroquinerie
Sacs de dames
Ch. Weber
12, rue
Fritz-Courvoisier
Bons de fidélité
CID 24529

A vendre

remorque
Sarir, modèle S
400, neuve, charge
totale 1000 kg. Fr.
2860.-. 28-647

Béguin, Hauterive
Tél. 038/33 20 20

À LOUER tout de suite ou à convenir

appartement

5 pièces en duplex, tout confort, bain, WC séparés. Tél. (039) 23 25 70. 31709

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme sérieux cherche

collaboration avec artisan

spécialisé dans restauration et fabrication de meubles rustiques et anciens. Reprise éventuelle du commerce par la suite. Discrétion totale assurée.

Ecrire sous chiffre CB 31417 au bureau de L'Impartial. 31417



Coiffure ROLAND

Avenue Léopold-Robert 60 - 2e

OUVERT

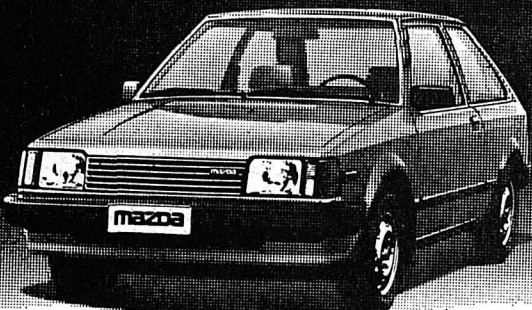
les lundis 22 et 29 décembre

Soignez vos cheveux par les plantes avec les produits de la phytothérapie

Tél. (039) 23 64 12

Toujours au service de votre beauté 30776

MAZDA 323



Le meilleur de l'automobile.
Mazda 323 1300 GL, 3 portes, Fr. 9'990.-.

Venez l'essayer!

GARAGE DE L'AVENIR

R. CHARNAUX
Progrès 90 - Tél. 039/22 18 01
LA CHAUX-DE-FONDS

BOUTIQUE ONIX



Avenue de la Gare 29 - Neuchâtel

Magnifiques «sulfures» CAITHNESS (Ecosse) numérotés, avec certificat de garantie. EN EXCLUSIVITÉ.

Entre 200 et 300 variétés de minéraux.
Plus de mille pièces en stock.

POUR AMATEURS DE BELLES CHOSES ET COLLECTIONNEURS

...Plus un tas d'idées originales pour vos cadeaux.

La boutique est ouverte tous les après-midi de 13 h. à 18 h. 30 et le samedi de 8 h. à 16 h. 87-31382

Atelier de décolletage

à remettre pour raison d'âge

Reprise intéressante pour décolleteur très capable et désirant se rendre indépendant.

Commandes assurées.
Machines modernes.

Ecrire sous chiffre 93-30104 à ASSA, case postale, 2740 Moutier.



Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir:

VENDEUSE CAISSIÈRE

pour notre magasin piscine

VENDEUSE

pour notre magasin des Forges

MANUTENTIONNAIRE

pour notre boulangerie. Travail de nuit.

Veillez vous adresser à COOP, service du personnel, rue du Commerce 100, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/21 11 51. 31841

VARICES

BAS PANTY élastiques toutes marques
MINIMA, SIGVARIS, etc. chez le spécialiste

H. Chopard

Rue Neuve 8 - Place du Marché - P
Tél. 039/22 12 94 - LA CHAUX-DE-FONDS

VAL-DE-TRAVERS

Au Tribunal de police du Val-de-Travers Quand on perd une pédale...

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a tenu une audience présidée par M. Bernard Schneider, assisté de Mlle Chantal Delachaux, commis au greffe.

Un cycliste de Fleurier rentrait de nuit de Boveresse à Fleurier. Arrivé vers le Pont-des-Chèvres, il se mit en présélection avec l'intention de virer à gauche pour se rendre au village. Au Pont-de-la-Roche arrivaient à ce moment-là deux voitures se dirigeant en direction de Boveresse. La première voiture circulait à faible allure. L'auto suivante conduite par F. B. déboîta légèrement à gauche dans l'intention de dépasser. Avant que le dépassement ait eu lieu, les deux automobilistes ont entendu un choc. Une centaine de mètres plus loin, ils s'arrêtèrent et revinrent en arrière. Ils inspectèrent les lieux pensant trouver la cause du choc entendu, d'autant plus qu'un des occupants d'une voiture avait vu un vélo mais pas de cycliste.

Ils ne trouvèrent qu'une pédale, une pompe et un cadenas de bicyclette. Par contre, la voiture de F. B. qui avait probablement fait chuter le cycliste était assez endommagée. Un agent de la police cantonale qui patrouillait à cet endroit chercha lui aussi mais sans résultat.

Le cycliste qui avait été déséquilibré par l'auto de F. B. s'était relevé et avait ramassé son vélo pour rentrer chez lui. Entendu à l'audience, il ne se rappelle pas de grand-chose, sinon qu'il a vu en se relevant une auto passer, se disant simplement: «les salauds, ils ne s'arrêtent même pas».

Ce n'est que le lendemain qu'il s'aperçut qu'il manquait une pédale à son cycle et qu'il apprit qu'on recherchait le propriétaire du vélo à une pédale. Il s'en fut s'annoncer à la gendarmerie.

F. B. a fait l'objet d'un rapport de police, renvoyé pour infraction à la LCR. Un mandat d'amende de 200 fr. lui a été notifié, mandat auquel il a fait opposition trouvant l'amende trop salée.

Le défenseur de F. B. dit qu'on ne peut

reprocher à son client que le fait d'avoir dépassé la ligne de sécurité au moment du dépassement de la voiture se trouvant devant lui. Pour le reste, le cas est assez mystérieux, le cycliste n'était pas visible puisqu'il a été établi qu'il n'avait pas de lumière à l'avant. Le dépassement a eu lieu après le choc, et n'est donc pas en lien de causalité avec l'accident. Il conclut à une réduction de l'amende requise.

Le Tribunal rendra son jugement à huitaine.

INFRACTION À UN RÈGLEMENT D'URBANISME

Mme L. D.-P. et son mari M. D. P. ont construit à Fleurier une maison après que les plans aient été déposés et sanctionnés. Il a été constaté une fois la construction terminée que son implantation ne correspondait pas au plan et qu'une différence d'environ deux mètres existait par rapport à la route. Le Conseil communal de Fleurier a déposé une plainte pour infraction au règlement d'urbanisme communal.

A l'audience, la Commune de Fleurier est représentée par son président M. Michel Niederhauser.

Une réquisition de 200 fr. d'amende contre chacun des deux prévenus a été requise par le Ministère public.

Mme L. D.-P. qui est propriétaire de la maison allègue qu'elle n'est pas responsable de l'erreur commise par le constructeur. Son mari M. D.-P. affirme que si on lui avait fait constater cette différence assez tôt, il aurait pu remédier à la chose.

Le Tribunal a libéré Mme L. D.-P., cette erreur ne lui étant pas imputable, tandis que M. D.-P., constructeur, écope d'une amende de 400 fr. et les frais de la cause par 35 fr. Il était requis également contre M. D.-P. la révocation d'un sursis à une peine antérieure. La révocation n'a pas été prononcée. (ab)

A Couvet et Môtiers

Noël des aînés et des enfants



Un Père Noël généreux à La Paternelle. (Impar-Charrère)

Un peu plus de 200 personnes du troisième âge se sont retrouvées samedi dernier à la Grande salle de Couvet où s'est déroulée la fête de Noël organisée par le Club des loisirs que préside avec compétence M. Pierre Descombas.

Cette manifestation a permis à nos aînés de vivre de joyeux moments, grâce notamment à la chorale des loisirs et aux exercices gymniques présentés par les filles de la SFG Couvet. En fin d'après-midi, des cadeaux ont été remis à tous les participants qui, auparavant, avaient fait honneur à un copieux goûter. (jic)

LES ENFANTS

Au même moment, à Môtiers, les enfants de La Paternelle vivaient aussi leur Noël, animé cette année par l'excellent chansonnier Jacky Lager. Ce dernier s'est attiré la sympathie du public en offrant sur la scène de la Salle des conférences un merveilleux spectacle qui s'est terminé à l'arrivée d'un Père Noël généreux et compréhensif. Quelques heures avant, durant le repas de midi offert aux veuves et aux orphelins, le pasteur Paris, de Couvet, avait apporté en toute simplicité le message religieux. (jic)

mémento

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: samedi, dimanche, 20 h. 30, Pile ou face; dimanche, 14 h. 30, 17 h., Le roi et l'oiseau.
Fleurier, samedi, salle Fleurisia, 20 h. 45, concert de rock, avec Solid State et Bavett.
Couvet, dimanche, Central, dès 15 h., loto de l'Helvetia.
Fleurier, dimanche, église catholique, 20 h., Los Des Adour, chorale de Tarbes et Lourdes.
Môtiers: Musée rég., Musée Rousseau, samedi, 14-17 h.
Fleurier, Centre de Rencontre: 14-22 h.
Fleurier: L'Alambic, 21-2 h.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente.
SOS alcoolisme: tél. 33 18 90 et 61 31 81.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Médecin de service: de samedi 12 h. à dimanche 22 h., Dr Kassis, Couvet, tél. 63 33 30.
Pharmacie de service: de samedi 16 h. à lundi 8 h., Perrin, Fleurier, tél.

63 13 03. Ouverte dimanche, 11-12 h. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Neuchâtel

Jazzland: samedi, 22 h. à 2 h., Tony Scott.
Musée d'histoire naturelle: fermé.
Musée d'ethnographie: expos. miniatures indiennes et expos. de Noël.
Musée d'art et d'histoire: ouvert.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Beaux-Arts, av. Premiers-Mars. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue. Tél. 143.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, The blues brothers; 17 h. 45, Le passager de la pluie.
Arcades: 15 h., 17 h. 15, 20 h. Le coup du parapluie.
Bio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, La cage aux folles 2.
Palace: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Les Charlots contre Dracula.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou.
Studio: 15 h., 21 h., Les 101 Dalmatiens.

DISTRICT DE COURTELARY • DISTRICT DE COURTELARY

Nominations et budget à l'ordre du jour de la dernière assemblée municipale de Courtelary

La participation à l'assemblée municipale de fin d'année est d'ordinaire assez faible (70 électrices et électeurs l'année dernière). Celle de lundi échappait toutefois à la règle, puisque ce sont 190 citoyennes et citoyens (26% du corps électoral) qui ont pris le chemin de la halle de gymnastique. Un point de l'ordre du jour surtout explique une telle affluence: la nomination de la Commission de l'Ecole primaire, dont trois membres sur sept seulement demandaient le renouvellement de leur mandat, alors que les autres étaient tous démissionnaires.

L'assemblée, présidée par M. Jean-Louis Maggioli, s'est tout d'abord recueillie afin d'honorer la mémoire de M. Frédéric Raclé, maire, décédé dans les circonstances que l'on sait en juillet dernier.

Budget 1981. - Après adoption du procès-verbal de l'assemblée du 23 juin 1980, rédigé et lu par M. Jean Pécaut, secrétaire municipal, M. Pierre Iff, nouveau maire, a commenté le projet de budget pour 1981. Basé sur une quotité de 2,2 (sans changement), il a été adopté à l'unanimité. Les recettes sont supprimées à 1.470.020 francs (1.468.970 francs pour 1980), et les dépenses à 1.490.970 francs (1.489.480 francs); le reliquat passif présumé s'élève par conséquent à 20.950 francs. On le constate, stabilité par rapport au présent exercice. Les impositions municipales, soit les impôts sur le revenu, la fortune et les taxes immobilières sont, elles aussi, quasiment identiques à celles figurant au budget 1980: 1.180.000 francs (1.177.000 francs)

FLOT DE NOMINATIONS

Les débats ont ensuite été entièrement consacrés à des nominations.

Le président des assemblées, M. Jean-Louis Maggioli, a tout d'abord été reconduit à l'unanimité dans ses fonctions

pour une nouvelle période de quatre ans, alors que M. Etienne Vaucher, vice-président, l'a été également, mais à l'unanimité moins 13 voix. Réélection sans histoire de la Commission de l'Ecole du Mont-Crosin, qui sera composée de Mme Marguerite Röthlisberger et de MM. Gilbert Béguelin, Vital Furrer, Alfred Mürger et Pierre-André Nicolet.

Les vérificateurs des comptes ont, eux aussi, été réélus à l'unanimité pour une nouvelle période de quatre ans. Il s'agit de MM. Roger Feusier, Roger Nussbaum et Jean Schupbach. Un nouveau vérificateur suppléant a en outre été désigné en la personne de M. Jean-François Langel. Il succède à M. Paul-André Mathys, non rééligible, puisqu'il fera désormais partie de l'exécutif communal.

Nominations de la Commission de l'Ecole primaire: long dépouillement.

- Avalanche de démissions au sein de la Commission de l'Ecole primaire: MM. Roger Feusier, après plus de 13 ans d'activité, dont quatre en qualité de président; Roland Leuenberger, membre depuis 1971 et secrétaire dès 1977; Ernest Isler, en fonction depuis 1966; Mme Irène Bechtel, responsable du jardin d'enfants; ces quatre membres donc ne sollicitaient plus de réélection, de sorte que seuls Mmes Claudine Flückiger, Elisabeth Monbaron et M. Jacob Tschan acceptaient un nouveau mandat. Pour remplacer les quatre démissionnaires, cinq candidats étaient présentés, soit quatre par les partis de l'entente (radical, socialiste, udc) et un par l'Unité jurassienne. Il fallut dès lors procéder à la nomination de la commission par un vote au bulletin secret. Long dépouillement qui devait donner les résultats suivants: M. Jakob Tschan (ancien) 189 suffrages; Mme Christiane Berthoud (nouvelle) 185; M. Henri Schüpbach

(nouveau) 183; Mme Claudine Flückiger (ancienne) 159; M. Jean-Louis Augsburger (nouveau) 140; M. Pierre Etique (nouveau) 136; Mme Elisabeth Monbaron (ancienne) 107. Echec à la deuxième candidate d'Unité jurassienne puisqu'elle ne devait recueillir que 53 suffrages sur 189 bulletins valables. Unité jurassienne couche donc sur ses positions avec son unique représentante, tout comme les partis de l'entente qui conservent leurs six mandats. Il appartiendra maintenant à la nouvelle commission de se constituer. En effet, les postes de président, vice-président et secrétaire sont tous vacants.

De la récupération du verre perdu à l'élimination du sel...

- Au chapitre des interventions de fin d'assemblée, à relever plus particulièrement celles demandant qu'un conteneur pour la récupération du verre perdu soit installé au centre de la localité, et non à proximité des garages du service de la voirie, ainsi que celle émanant du citoyen-préfet, M. Marcel Monnier, souhaitant que l'on renseigne la population sur l'état d'avancement de l'étude en matière d'aménagement du territoire. Réponse de l'exécutif: le plan de zones est actuellement entre les mains du géomètre pour quelques corrections. Question pertinente enfin d'un jeune citoyen qui aurait aimé savoir si la future station d'épuration des eaux usées sera à même de «digérer» le sel que l'on répand si généreusement sur nos routes. Question sans réponse il est vrai, mais pour l'instant seulement, et promesse de se renseigner auprès de l'ingénieur responsable de la construction de la station.

Reconnaisances et félicitations. - Avant de clore les débats, M. Jean-Louis Maggioli s'est fait un plaisir et un devoir d'adresser des sincères remerciements aux membres de l'exécutif quittant le rang: MM. Henri Oppliger, pour 14 années d'activité, et Jean-Pierre Bessire, conseiller municipal durant une période de quatre ans. Sentiments de profonde reconnaissance aussi envers M. Pierre-André Nicolet, pour son entregent et son dévouement dans le cadre de ses fonctions de maire par intérim depuis le décès de M. Frédéric Raclé. Gratitude enfin à l'égard de Mlle Ida Casagrande, fidèle employée au secrétariat municipal durant 22 ans et qui vient de prendre une retraite bien méritée.

Félicitations finalement aux nouveaux élus municipaux, et plus particulièrement à M. Pierre Iff, nouveau maire. (ot)

Assemblée municipale à Sonceboz-Sombeval Budget accepté à l'unanimité

Lorsque M. K. Rubner, président des assemblées, ouvre les débats, 25 personnes sont assises en face du Conseil municipal, soit même pas le 5% du corps électoral. Lu par Mlle Nydegger le procès-verbal est accepté.

M. R. Farine commente les divers postes du budget 81: prudence et bon équilibre font que celui-ci boucle avec un excédent des charges de seulement 19.050 sur un total de 1.842.050, les différentes taxes demeurent inchangées ainsi que la quotité d'impôt qui reste fixée à 2,3.

La votation qui suit fait l'unanimité des ayants droit. Au point 3 de l'ordre du jour, M. R. Berger explique la nécessité de changer la conduite d'eau reliant la rue de l'Envers au pont de la Suze à Sonbeval. L'ouverture d'un crédit de 80.000 fr. est également acceptée par l'assemblée. Aux divers M. E. Zurcher aborde le délicat problème que pose l'école de montagne des prés de Corté-

bert au point de vue financier. Le devis du bâtiment qui, au départ se montait à 732.000 fr., se situe actuellement aux environs de 950.000 fr. Souhaitée par tous cette école ne devrait pas devenir un palace!

M. E. Harnisch explique qu'une étude a été faite quand aux futurs locaux de l'ancien bureau municipal, elle sera discutée lors d'une prochaine assemblée dans le courant de 1981. Quant au fameux trottoir de la rue du Collège, il est, lui, renvoyé en l'an 1982... Le poissonnier présenté par M. B. Guber attendra encore jusqu'à l'année prochaine pour sortir ses poissons de l'eau, une nouvelle loi du Conseil fédéral sur ce genre de vente étant à l'étude. M. J.-R. Bouvier maire termine après une petite heure de débat en remerciant les cantonniers pour leur excellent travail, les conseillers municipaux ainsi que le comité de la fête villageoise et toutes les sociétés. (gg)

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LE LOCLE

L'Eternel est mon berger,
je ne manquerai de rien.
Ps. 23, v. 1.

Madame René Vuilleumier et son fils:

Monsieur Jean-Marc Vuilleumier;

Madame Isabelle Hablützel et sa fille:

Mademoiselle Pierrette Hablützel;

Mesdemoiselles Yvonne et Adrienne Béguelin, à Tramelan;

Madame Fernande Mathez, à Tramelan;

Madame Hélène Jacont, à Payerne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Jeanne-Marguerite VUILLEUMIER

leur chère belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 76e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 19 décembre 1980.

Tour Mireval.

Le culte sera célébré lundi 22 décembre à 10 heures, à la Maison de Pâraisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Mme R. Vuilleumier
Chemin Blanc 1, 2400 Le Locle.

Veuillez penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23 - 1333.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

32311

LAUSANNE

Madame Madeleine Riva-Mollier, à Lausanne;

Madame et Monsieur Léo Petoud-Riva et famille, à Lausanne;

Monsieur Richard Allenbach, à Vaulion;

Madame Berty Riva-Inauen, à Arbon,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André RIVA

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu le 19 décembre 1980, dans sa 80e année.

L'incinération aura lieu à Lausanne, lundi 22 décembre.

Absoute au Centre funéraire de Montoie, chapelle A, à 15 heures.

Honneurs à 15 h. 30.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie.

Domicile de la famille: 1018 Lausanne, ch. des Sauges 20.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Institut de Lavigny, ccp 10 - 778.

Repose en paix.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32327

LE CACHOT

La famille de

Monsieur Charles BOREL

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Merci de tout cœur à tous les amis qui ont visité son cher disparu durant sa maladie.

DISTRICT DE MOUTIER

PONTENET

L'assemblée communale refuse d'augmenter les impôts

Vingt-sept citoyens dont neuf dames ont participé à l'assemblée communale d'automne de Pontenet, présidée pour la première fois par M. Jacques Gyger. Le procès-verbal et le budget présenté par le secrétaire-caissier M. Michel Pétermann ont été acceptés. Le budget boucle avec un déficit de 5640 fr. Si le taux de la taxe immobilière est resté à 1%, la taxe des chiens à 30 fr., le prix du m³ d'eau a été diminué de 80 à 60 centimes pour la consommation mais une nouvelle taxe de 30 centimes le m³ d'eau pour l'épuration a été ajoutée et acceptée après bien des discussions. En revanche la proposition d'augmentation de la quotité d'impôt de 2,4 à 2,5 présentée par le Conseil municipal n'a pas été acceptée, par 16 non contre huit oui. (kr)

LA SCHEULTE

Elections communales

A La Scheulte, c'est l'assemblée communale qui est compétente pour procéder aux élections communales. Aussi quelques 22 ayants droit étaient présents à l'assemblée de samedi présidée par le maire M. Heinrich Jegerlehner. Le budget 1981 qui boucle avec une quotité de 3,0 (une des plus hautes du canton) a été accepté. Le maire M. Heinrich Jegerlehner, le Conseil communal formé de MM. Alfons Wyss junior, Hans Spahni, Beda Roos et Fritz Moser ont été réélus ainsi que le secrétaire-caissier Joseph Stolz, instituteur. La Commission d'école a été également réélue comme suit: MM. Hans Spahni, Hans Bühlmann, Stefan Ackermann, Frieda Roos et Elvira Devallier. Enfin, M. Alfons Wyss a été fêté pour ses 25 ans d'activité comme conseiller communal. (kr)

LA NEUVEVILLE

Rage à La Neuveville

Un renard atteint de la rage ayant été abattu dans la commune de La Neuveville (Jura bernois), le vétérinaire cantonal à Berne a déclaré zone d'interdiction les communes de La Neuveville (district de La Neuveville), Douanne, Gléresse et Tuescherz-Alfermee (district de Nidau). (oid)

JURA BERNOIS

Publication du premier numéro de la Revue de la CEP

La Chambre d'économie publique (CEP) du Jura bernois vient de faire paraître le premier numéro de sa revue. On peut notamment y lire un article présentant la CEP. L'organe de la CEP paraîtra tous les trois mois. (ats)

SORVILIER

Assemblée communale: très forte participation

Quelque 108 citoyens et citoyennes ont participé à l'assemblée communale de Sorvilier, présidée par le maire, M. Jean Romy. Lu par Mme Marlyse Niederhauser, le procès-verbal a été accepté. Le budget 1981, qui boucle avec un excédent de produits de 8950 francs, a été accepté avec une quotité de 2,3, taxe immobilière de 1,5‰ et taxe des chiens de 20 francs et 5 francs dans les fermes.

Le point concernant l'achat d'une parcelle de terrain pour 26.490 francs n'a pu être traité, la promesse de vente n'ayant pu encore être obtenue.

Enfin, le point le plus important de l'ordre du jour consistait en la participation de la commune municipale au remaniement parcellaire de Sorvilier-Bévilard. Il a fallu voter, et par 63 oui contre 40 non et 5 blancs, le principe d'une subvention communale a été admis. Restait le taux de cette subvention qui sera de 10% grâce à 60 voix contre 23 voix pour 7%, 15 voix pour 5%, 5 blancs, 1 nul et 1 «gourmand» favorable à une subvention de 25%! (kr)

BÉVILARD

Budget accepté

L'assemblée municipale de Bévilard a été fréquentée par 38 citoyens et citoyennes sous la présidence de M. Jacques Langel. Lu par M. Marcel Mohny, le procès-verbal a été accepté ainsi que le budget 1981 établi par le caissier M. Gérard Leisi. Le taux reste à 2,2 et le budget est déficitaire d'environ 22.000 fr. L'assemblée a ensuite accepté sans opposition les autres objets de l'ordre du jour à savoir un crédit de 65.000 fr. pour la construction d'un tronçon de 85 m. à la rue du Nord sous déduction de 6000 fr. à prélever sur la provision pour l'extension du réseau d'eau et a autorisé le Conseil à emprunter 59.000 fr. et une dépense de 150.000 fr. pour l'aménagement d'un tronçon de la rue du Champ-de-Chin et a autorisé le Conseil municipal à contracter un emprunt du même montant. (kr)

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039)
Concorde 45
Toutes formalités 31.14.96

La famille Froidevaux-Gysin,
à St-Maximin, Gard;

Madame Michèle Slama, à
Genève,

remercient toutes les personnes,
parents, amis, voisins et
connaissances, associés à leur
peine, par leur présence, leurs
messages, dons et envois de
fleurs lors du décès de leur
fille et petite sœur

STASIA

tuée sur la route lundi soir, 8
décembre, à la veille de ses 18
ans alors qu'elle rentrait du
Lycée Daudet.

31381

LE LOCLE

LES CONTEMPORAINES 1904
du district du Locle

ont le pénible devoir de faire
part du décès de

Mademoiselle
Marguerite
VUILLEUMIER

dont elles garderont le meilleur
des souvenirs.

32342

Très touchée par l'hommage rendu à son cher époux, papa, frère et parent, la famille de

Monsieur Numa SCHALLENBERGER

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

31221

Ancien président du Conseil des ministres soviétique M. Kossyguine meurt d'une crise cardiaque

► Suite de la première page

M. Kossyguine avait la tâche ingrate de remettre un peu d'ordre dans l'économie soviétique passablement bouleversée par la politique brouillonne de M. Krouchtchev. A maintes reprises il intervint pour défendre des réformes devant le bureau politique. Il s'attachait à lutter contre l'excès de centralisation, à mettre en œuvre les moyens de régulation économique naturels et à débloquer des crédits pour la consommation. Le budget soviétique de 1981 reflète davantage les préoccupations de M. Kossyguine, car il prévoit une production plus grande de biens de consommation.

UN RÔLE TRÈS IMPORTANT

Dans ses premières années à la tête du Conseil des ministres, M. Kossyguine joua un rôle très important dans la formulation et l'exécution de la politique étrangère, domaine qui relève désormais de MM. Brejnev et Andreï Gromyko. C'est ainsi qu'en 1965 il se rendit à Pé-

kin pour tenter d'apaiser la querelle sino-soviétique. En 1967, il rencontra le président Johnson à Glassboro pour le premier sommet américano-soviétique depuis la rencontre de Vienne, en 1961, entre M. Krouchtchev et le président John Kennedy.

Il effectua également une mission de médiation entre l'Inde et le Pakistan en 1966 et il alla à Prague avant et après l'intervention soviétique. Il effectua un nouveau voyage à Pékin en 1969, après une nouvelle tension à la frontière sino-soviétique.

Mais son rôle au sein du gouvernement devait s'effacer progressivement en raison de sa santé déclinante. Il aurait eu au moins deux crises cardiaques et il n'avait pas été vu en public depuis le 3 août, date de clôture des Jeux olympiques d'été.

«UN HOMME BON»

Lorsque la nouvelle de la démission de M. Kossyguine avait été annoncée en oc-

tobre, les Soviétiques avaient manifesté une sincère affliction. «Tout le monde le respectait, a déclaré un médecin. C'était un homme bon».

Après son départ la presse avait manifesté une grande discrétion sur ses activités. Son portrait devait disparaître lors de la cérémonie d'anniversaire de la Révolution d'octobre. (ap)

Pas de conséquences politiques

La disparition de M. Kossyguine n'aura aucun effet sur l'appareil du pouvoir soviétique qui, à l'automne, a pourvu sans coup férir à son remplacement, estiment les observateurs à Moscou.

Pour un homme qui détenait le record absolu de présence au gouvernement - 41 ans exactement, dont 16 comme président du Conseil - cette constatation peut paraître étrange. Cela l'est moins quand on connaît le caractère extrêmement méthodique et prévoyant des dirigeants du Kremlin, et leur goût prononcé pour le secret.

Officiellement, M. Kossyguine, invoquant l'aggravation de son état de santé, a démissionné le 23 octobre. Il avait en réalité disparu de la scène politique depuis le 3 août, date de la clôture des Jeux olympiques de Moscou.

Rien n'est venu étayer la thèse du limogeage, même si, en sa qualité de chef du gouvernement, M. Kossyguine était théoriquement tenu pour responsable des «insuffisances» constatées par M. Leonid Brejnev lui-même sur le plan économique.

Tout porte à croire, au contraire, que les raisons invoquées pour son départ sont exactes, et que le Kremlin s'y était préparé depuis de longs mois. «Triste, mais intelligent», comme disait de lui M. Krouchtchev, technicien compétent et homme politique respecté, M. Kossyguine avait survécu à toutes les purges depuis Staline. (afp)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Questions après un décès

Un des vieillards qui dirigeaient récemment encore l'Union soviétique est mort. M. Kossyguine, sur la harpe d'or, s'en est allé vraisemblablement jouer dans les rouges pâturages une mélodie qui chante: «Je voudrais être un ange stakhanoviste».

Le décès de celui qui, à un moment donné, fut presque considéré comme l'alter ego de M. Leonid Brejnev ne changera probablement rien à la politique du Kremlin. Depuis longtemps la maladie l'empêchait d'ailleurs d'y jouer un rôle de premier plan et, même si ses conseils étaient encore écoutés, il avait dû renoncer peu à peu à la plupart de ses charges.

Cependant, pour autant qu'on puisse discerner derrière la voile qui obscurcit les intentions des gens du Kremlin et deviner les gestes de ces espèces d'ombres chinoises, M. Kossyguine est toujours apparu comme un technocrate modéré et, face au camp des impérialistes enragés de la Soviétique, il a toujours semblé être un élément de paix.

Assurément, nous le répétons, rien de ce qu'on rapporte des dirigeants moscovites ne peut être tenu pour certain. Mais les indices favorables à M. Kossyguine ont été nombreux au cours de sa carrière. Et derrière son visage de Buster Keaton slave, il y avait, sans doute, un homme sensible.

Quoi qu'il en soit, le départ de l'homme d'Etat soviétique vient nous rappeler opportunément que, vu leur âge et leur état de santé, la plupart des grands politiques qui conduisent les destinées de l'URSS risquent fort pro-

bablement de rejoindre prochainement M. Kossyguine et que l'Occident est absolument perdu quant à leur succession.

En raison de la collégialité du gouvernement russe se fera-t-elle sans secousse, harmonieusement? Ou, comme en Chine, après la mort de Mao Tsé-toung, faut-il s'attendre à de vastes bouleversements, voire à une révolution?

Verra-t-on les militaires essayer de profiter des changements pour accéder au pouvoir?

Des classes plus jeunes du parti communiste tenteront-elles de redonner une vigueur nouvelle au parti communiste soviétique de plus en plus sclérosé?

Répondre à ces questions, c'est faire œuvre de devin, non de commentateur.

Ce qu'on peut craindre toutefois c'est que, devant l'instabilité qui pourrait s'installer, les nouveaux dirigeants choisissent la fuite en avant et recherchent les conflits extérieurs pour maintenir l'unité intérieure. L'Histoire nous a montré maints exemples de cette sorte...

M. Kossyguine est mort. Paix à ses cendres! Et contentons-nous d'espérer, puisque c'est bientôt Noël.

Mais la disparition d'un politicien modéré, dans une superpuissance - quelle qu'elle soit - est rarement un bon présage.

Et malgré notre volonté d'optimisme, nous nous sentons chargés aujourd'hui de toute cette amertume, lourde de la tristesse de la terre, que, comme Moïse, M. Kossyguine semblait porter sur ses épaules.

Willy BRANDT

La Conférence de Madrid à la mi-temps

► Suite de la première page

Il faudrait commencer plus modestement - et la Suisse y serait favorable - par améliorer et fortifier la confiance internationale par des mesures concernant la sécurité militaire, c'est-à-dire un objectif notablement plus modeste que le désarmement.

UNE CONFÉRENCE ADJACENTE EN AUTOMNE ?

La France, la Pologne, la Suède, la Yougoslavie et la Finlande ont chacune déposé à Madrid des propositions visant à convoquer en automne 1981 dans le cadre de la CSCE une conférence sur la sécurité militaire. Bien entendu, aucune décision à ce sujet n'est encore prise. Mais ces cinq postulats sont sur la table de la conférence sans que l'on sache encore si l'on va déboucher sur un vote positif.

Et la Suisse? Elle n'est pas opposée en principe à une telle rencontre, a dit M. Brunner, mais elle reste sceptique quant aux chances de succès. Car, sans un mandat très précis, les risques d'échec sont grands. Il faudrait mieux commencer immédiatement par quelques mesures simples afin de restaurer la confiance internationale. La délégation suisse s'est associée aux projets d'autres pays dans ce sens. Ainsi faudrait-il obtenir que les

trente-cinq s'engagent par exemple à annoncer non seulement les manœuvres militaires - c'est fait, et ça joue - mais aussi les mouvements de troupes. Exemple: telles à la frontière polonaise et allemande de l'est qui ne tombaient pas sous les accords d'Helsinki. Or, de telles mesures pour créer la confiance détendraient suffisamment l'atmosphère pour que l'on aille un pas ou deux plus loin, par exemple en direction d'une conférence sur la sécurité militaire à plus long terme.

Actuellement, avec les discussions Salt 2 et la Conférence de Vienne sur le désengagement des troupes en Europe Centrale complètement gelé - deux négociations dont la Suisse neutre est absente - il reste comme unique forum de discussion internationale la seule CSCE où par ailleurs l'Europe peut discuter des problèmes qui la concernent très directement - y compris ceux de la sécurité militaire. C'est pourquoi, il est si important que l'on réussisse à Madrid à pas mesurés à renforcer la confiance internationale à l'Ouest comme à l'Est, mais aussi et surtout entre les deux. Toute l'importance - et peut-être la seule chance - de la Conférence CSCE à Madrid semble se concrétiser dans cette approche précautionneuse.

H. F.

Drame de Seveso ÉPILOGUE JURIDIQUE

La société Givaudan a publié hier le communiqué suivant: les représentants du gouvernement italien, de la région lombarde et de Givaudan ont signé hier à Rome l'accord conclu en mars dernier portant sur l'indemnisation du gouvernement italien et de la région lombarde à la suite de l'accident de Seveso du 10 juillet 1976. Avec la signature de cet accord, Givaudan effectuera un versement immédiat de 40,5 milliards de lires à la région lombarde et de 7,5 milliards de lires au gouvernement italien pour les dépenses qu'ils ont encourues.

D'autre part, le gouvernement italien et la région de Lombardie renoncent à se porter partie civile dans toutes les poursuites judiciaires intentées contre Givaudan en Italie et à l'étranger. Comme il a été annoncé précédemment, l'accord signé hier porte sur une somme totale de 103 milliards de lires, qui comprend les 48 milliards déjà mentionnés, les dépenses effectuées directement par Givaudan dans le passé et une estimation des frais qui seront encore nécessaires pour la décontamination définitive de la zone affectée par l'accident.

En Bavière ASSASSINATS

Un ancien aide de camp du général Moshe Dayan, M. Shlomo Lewin (66 ans), a été assassiné hier dans sa maison de Erlangen (Bavière), a annoncé la police.

La femme de l'ancien aide de camp a également été tuée. M. Lewin était l'ordonnance du général Dayan pendant la guerre du Kippour.

Propos antisémites à Belfort Condamnation

Le Tribunal correctionnel de Belfort a condamné pour injures racistes à deux jours de prison ferme un cafetier de la ville, M. Michel Jugeulet, patron du «Café du Commerce».

Le 30 septembre dernier, parce qu'un jeune client portant en sautoir autour du cou une étoile de David avait utilisé un verre comme cendrier, le tenancier avait dit à son adresse: «Quel dommage que vous n'ayez pas tous été incinérés; mais moi je peux encore m'occuper de toi».

Malgré les témoignages, M. Jugeulet a toujours nié avoir tenu ces propos racistes. Le jeune consommateur a obtenu un franc de dommage-intérêt, la LICRA 2500 francs français, et le MRAP 1000 francs français. De plus, le tribunal a ordonné la publication de ce jugement jusqu'à concurrence de 1500 francs français. (ap)

Marco Donat-Cattin a été arrêté à Paris

► Suite de la première page

Après une enquête parlementaire, M. Cossiga avait finalement été «blanchi», mais M. Carlo Donat-Cattin avait démissionné. Celui-ci, ancien secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne, avait fait partie de pratiquement tous les cabinets italiens depuis 1969; il avait été notamment ministre du Travail et ministre de l'Industrie.

UNE SUITE LOGIQUE

L'arrestation d'un des dirigeants présumés de «Prima Linea» s'inscrit dans une longue liste d'arrestations d'activistes italiens en France. En 1977 et 1978, l'animateur de «Radio-Alice», Francesco Lombardi, et Antonio Bellavita avaient été arrêtés, mais non extradés.

Franco Piperno, universitaire, membre de «Pouvoir ouvrier» et accusé d'avoir participé à l'enlèvement de M. Aldo Moro, avait été arrêté en août 1979 et son ami Lanfranco Pace le mois suivant. Tous deux avaient été ensuite extradés, puis libérés par les autorités italiennes en juin dernier.

Cette année, la police française a arrêté, en mars, quatre Italiens accusés d'attaques à main armée en France; sept membres présumés de «Prima Linea» en juillet dernier dans le sixième arrondissement; et Marc Affatigato en août, à Nice, après l'attentat de la gare de Bologne.

Le haut commandement israélien a confirmé que ses troupes avaient «attaqué et détruit» six bases palestiniennes et avaient fait 10 à 15 victimes près du village de Mahmoudiya, à une dizaine de kilomètres au nord du point frontière le plus proche.

L'attaque faisait partie de «mesures préventives pour dépister les activités terroristes» palestiniennes au Liban du Sud, a déclaré un porte-parole militaire israélien, qui a précisé que quatre Israéliens avaient été blessés. «Le but était de tuer des terroristes ou de détruire leur équipement. Tout s'est passé selon nos plans», a déclaré à la radio le chef de l'opposition.

Selon le gouvernement libanais et l'OLP, les forces israéliennes ont détruit des maisons d'habitation dans la zone où sont implantés les Casques bleus de la FINUL, et sur les villages de Aichieh

près de Nabatieh, Jarmak et Khardali. Trois paysans libanais ont été tués et cinq autres blessés, affirme-t-on à Beyrouth.

Le Château de Beaufort, près de Nabatieh, a également été la cible de l'artillerie palestinienne, ainsi que le port de Tyr et le camp palestinien proche de Rashidieh.

Le «jury d'honneur» du Parlement italien a rendu un verdict ambigu dans l'affaire du ministre de l'Industrie, M. Antonio Bisaglia, soupçonné d'avoir organisé une évasion fiscale portant sur plusieurs milliards de lires, dans l'affaire du scandale pétrolier.

En effet, le jury ne s'est pas prononcé catégoriquement sur son éventuelle participation. Les cinq sénateurs membres, dont la décision a été prise à l'unanimité, ont indiqué qu'«on ne pouvait exclure» la possibilité que le ministre chrétien-démocrate ait payé la lettre d'information «op», qui avait publié les premiers articles sur ce que la presse italienne a appelé la «super fraude».

Certains soupçonnaient M. Bisaglia d'avoir donné de l'argent au rédacteur en chef, M. Mino Pecorelli, pour s'assurer que les informations le concernant lui ou ses amis ne seraient pas publiées. Mino Pecorelli fut assassiné en 1979 et les enquêteurs estiment que sa mort est liée à ce scandale.

M. Bisaglia avait annoncé au début

Au Brésil
Voitures à alcool

Le gouvernement brésilien a décidé de donner le feu vert à la production de 360.000 voitures à alcool l'année prochaine.

Les fabricants semblent cependant déçus, ils espéraient être autorisés à produire 600.000 véhicules de ce type.

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)

Les voitures à alcool sont en vente sur le marché brésilien depuis le milieu de l'année. D'ici janvier, 250.000 voitures de ce type rouleront sur les routes brésiliennes et il y a déjà des listes d'attente. (ap)